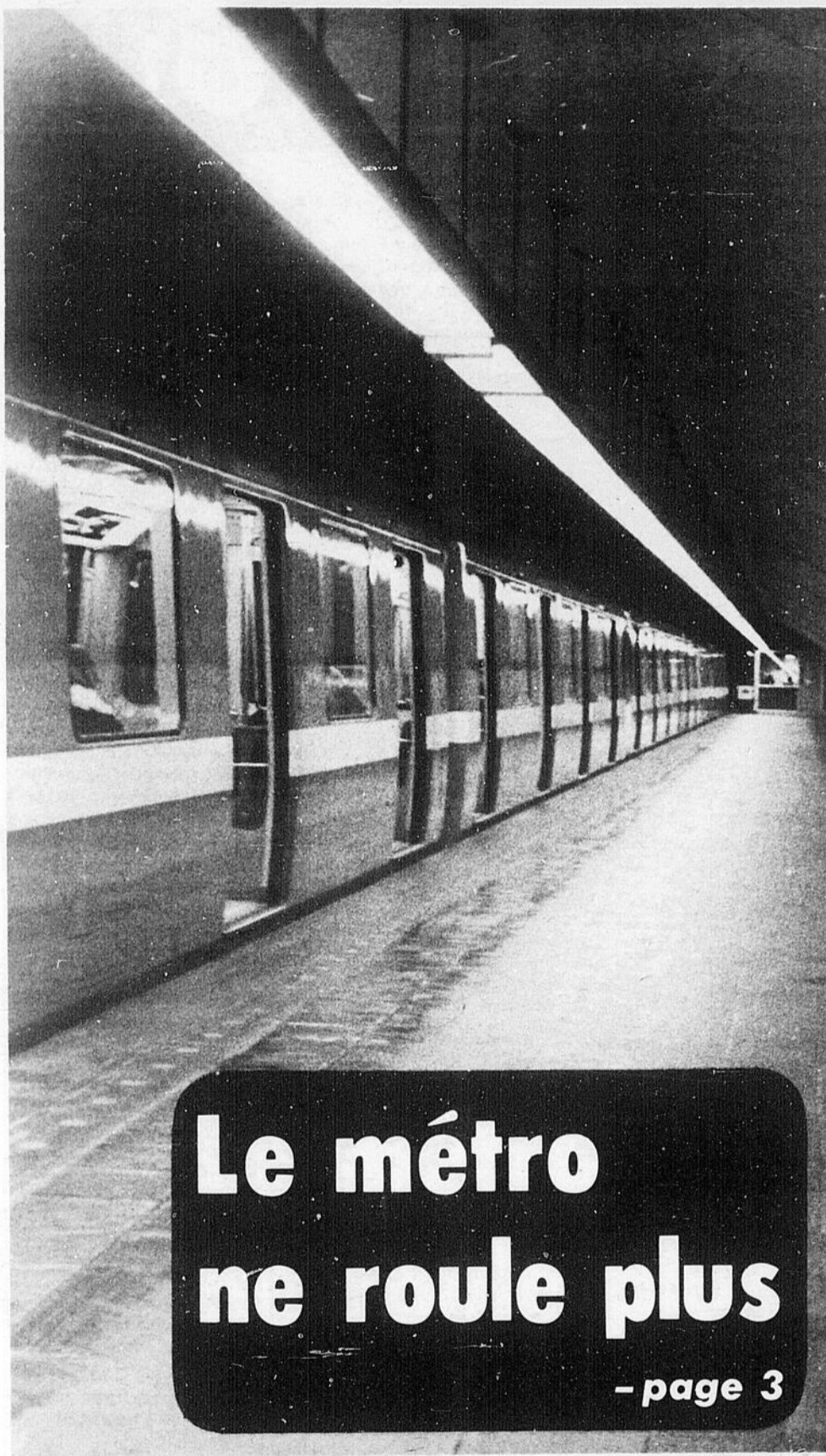


Semaine
du 11 au
17 novembre
5e année no 44
Partout 25c
à domicile 30c

QUÉBEC-PRESSE



**Le métro
ne roule plus**

- page 3

(Photo Michel Elliott)

RENÉ LÉVESQUE

**“Logiquement,
il faut que je
me présente”**

- pages 13 et 14

Dossier-irrégularités

**La vieille machine
à “télégraphes”
était à l’oeuvre**

SPÉCIAL/5 pages

Chez les créditistes

Un mouvement pour expulser Dupuis

- page 3

miniloto TIRAGE: 32
VENDREDI, 9 NOV.
25 séries émises - 90.000 chacun
Possibilité de:

45372 — 25 gagnants de \$5,000.

5372 — 200 gagnants de \$500.

372 — 2025 gagnants de \$100.

**LOTO
PERFECTA**

32e course, le 8 novembre 1973

RÉSULTAT

ORDRE: \$2,635.30 (55 PRIX)
DÉSORDRE: \$56.90 (2,545 PRIX)
VENTES TOTALES: \$603,943.00

A	B	C	D
3	2	1	9

DU PÉTROLE DANS LE GOLFE?

On le saura bientôt

par **Gérald Godin**

D'ici quelques semaines, la Société québécoise des pétroles, Soquip, aura plus d'indices que jamais auparavant sur la présence ou non de nappes pétrolières dans le golfe Saint-Laurent.

C'est alors en effet que les résultats du premier sondage sous-marin jamais fait au Québec seront connus. Les sondages sont menés conjointement par Soquip et par Shell. Le forage dépasse maintenant une profondeur de 10,000 pieds. Réalisé au coût d'environ \$3.5 millions, c'est

l'opération la plus coûteuse jamais entreprise par Soquip qui ne dispose que d'un budget de \$1.5 million par année.

50% de chances?

Les débris, la boue et les carottes recueillies par les foreurs sont analysés

par les chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique-Pétrole. De ce côté, on est extrêmement optimiste et certains parlent de 50% de chances de découvertes.

Du côté du P.D.G. de Soquip, M. Bernard Cloutier, on est plus réservé:

"C'est le premier sondage off-shore jamais fait au Québec. Il faut rappeler que dans la mer du Nord, qui commence à donner, il a fallu plus de 200 sondages pour trouver du gaz naturel en quantité exploitable et 400 pour le pétrole. Comme il

s'agit de sondages qui coûtent de \$2 à \$4 millions chacun, on voit qu'on est dans les gros chiffres".

M. Cloutier a rappelé aussi qu'au large de Terre-Neuve, il a fallu dix forages pour trouver du pétrole à l'Île-aux-Sables. "Même si on trouvait du pétrole là où on est, ajoute-t-il, il faudrait automatiquement faire d'autres recherches pour délimiter les dimensions de la nappe".

De l'espoir?

Interrogé sur les "50% de chances", il nous a répondu que c'était trop optimiste: "Là où on est et avec ce qu'on sait aujourd'hui de la géologie du secteur, grâce à nos trois années de recherches préalables, on peut estimer qu'on a entre une chance sur 10 et une chance sur 30 de trouver du pétrole".

Pourquoi Shell?

"Les permis que nous détenons, c'est ceux que le Québec avait cédés à l'Hydro-Québec. Si nous sommes associés à Shell, c'est que le fédéral, de son côté, a donné les mêmes permis à Amoco, qui les a refilés à Shell. Nous, nous n'avons pas à faire de politique, c'est aux gouvernements de régler les problèmes de juridiction. Si on trouve du pétrole, on partagera avec Shell 50% de la découverte, tout comme on partage avec eux aujourd'hui 50% des dépenses de forage".

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouin, Montréal 358.

Directeur de l'information
Gérald Godin

Comité de rédaction: Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Pierre Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupard, photographe.
Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay, 381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Quimet, 381-9936.
Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouin, Montréal 358.
Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc.



Les assistés sociaux privés de chauffage

Le gouvernement promet de "faire quelque chose"

par **Micheline Lachance**

Une cinquantaine de familles d'assistés sociaux de Pointe-Saint-Charles, Centre-sud et les environs sont actuellement privés de chauffage. Depuis deux semaines divers organismes communautaires tentent désespérément de sensibiliser le gouvernement à l'urgence du problème. Nous apprenons au moment de mettre sous presse, que le ministère a finalement décidé de revenir sur sa position: il

aidera dès cette semaine les familles qui n'ont pas les moyens d'acheter une fournaise, de payer le carburant ou de faire réparer leur appareil de chauffage.

Les retombées

Il faut donc que le problème qui fait surface avec l'arrivée du temps froid ne surprenne personne. Les assistés sociaux sont victimes des retombées de la fameuse loi 65 que le gouvernement Bourassa a vo-

tée avec grand éclat au printemps. Cette nouvelle loi qu'on appelait alors "le poisson d'avril du gouvernement" devait, disait-on "améliorer la situation des assistés sociaux" en augmentant leurs prestations de \$8 dollars par mois. Elle leur réservait néanmoins une désagréable surprise: les assistés sociaux n'ont plus droit au montant de \$400 dollars qui leur permettait jusqu'alors de faire

l'achat et la réparation de meubles et appareils ménagers.

"Le ministère n'y peut rien"

Officiellement, le ministère des Affaires sociales, par l'entremise de son sous-ministre adjoint Jean-Guy Houde, continue d'affirmer qu'il ne peut rien faire, les règlements régissant cette question ayant été amendés: "C'est

une décision politique de M. Castonguay. Nous avions prévu ce ressac; notre seule excuse est d'avoir voulu une politique plus généreuse. Car il n'y a que 15% des gens qui souffrent de cette situation. Et d'ailleurs, en janvier, les prestations de base seront augmentées. D'ici là..."

D'ici là, les assistés sociaux n'ont qu'à geler. "A moins que les organismes d'action communautaire acceptent de les aider" reprend M. Houde. Seulement voilà, le local populaire du sud-ouest qui tente actuellement "d'intéresser" les oeuvres de charité au problème se heurte à un refus: on vend les meubles et appareils ménagers mais on ne les donne pas. A peine le local réussit-il à recueillir des vêtements.

C'est, semble-t-il, le caractère alarmant de la situation et l'indifférence des oeuvres de charité qui obligent le gouvernement à faire marche arrière. En attendant, les assistés sociaux de Montréal ont peut-être un dernier recours. Guy Delorme, officier de liaison au service des Affaires sociales nous explique que les gens peuvent se rendre au centre de dépannage situé à 435 Champ de Mars: "Occasionnellement, on avance le montant pour acheter le combustible. Mais ce montant sera par la suite déduit des prestations à venir. Et les gens ne doivent pas s'attendre à ce qu'on répète cette avance les mois suivants."

Jean Chrétien et le patronage

J'encourage les gens de chez nous et j'ai raison

(P.G.) - Jean Chrétien, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, refuse d'admettre que le fait d'accorder des contrats à des firmes de son comté associées au parti Libéral, constitue du favoritisme politique.

"Avant que je sois titulaire de ce ministère, nous a-t-il expliqué, les contrats allaient aux Anglais. Maintenant, ce sont des gars de la Mauricie qui les ont parce qu'ils les méritent. Et ça ne me gêne pas qu'ils les aient."

On se rappelle que Québec-Pressse a révélé dans son numéro du 4 novembre, que deux firmes de Shawinigan associées aux libéraux avaient eu d'importants contrats du ministère de M. Chrétien en rapport avec des travaux dans le parc de la Mauricie principalement.

Il s'agit des sociétés "Tremblay, Héroux et Associés" et "Sanitek", toutes deux de Shawinigan et dirigées par les mêmes hommes et auxquelles a été associé le nouveau député

libéral de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, Marcel Bérard.

D'autre part, M. Chrétien a admis que l'un de ses beaux-frères était à l'emploi de l'une des deux firmes impliquées mais que cela ne changeait rien à rien, que ce beau-frère ne faisait pas partie de la direction et qu'il n'occupait qu'une fonction de "blue collar", pour employer son expression.

Quant à savoir s'il existe un lien entre la

rumeur qui veut que M. Chrétien soit prochainement déplacé de son poste actuel et cette affaire de favoritisme politique, qui a d'ailleurs été soulevée aux Communes, lundi dernier, le ministre libéral est catégorique:

"Si on me donne d'autres fonctions, il ne faudra pas y voir une relation. Mon dossier est vierge au chapitre du patronage. Les deux seules fois où mon nom a été mentionné, c'est dans votre journal."

F-A Angers dénonce la "rage libérale"

La "rage libérale" est déjà à l'oeuvre, selon François-Albert Angers, porte-parole de la SSJB de Montréal. Commentant le résultat des dernières élections le jour même où les journaux faisaient état de la volonté provocante des libéraux de faire tout en leur pouvoir pour empêcher l'élection du président du parti Québécois, René Lévesque, M. Angers a lancé:

"Vous voyez la rage des libéraux contre le seul parti des vrais Québécois. Ils ne peuvent pas tolérer un parti libre sans attache avec les caisses contrôlées par les Anglais et des marchands à visage français. Ça, ils ne peuvent pas le supporter car le PQ n'obéit plus aux règles du jeu des vieux partis."

Pour la SSJB de Montréal, il faut interpréter le résultat des élections du 29 comme la "deuxième grande victoire du Québec libre depuis la défaite de 1837":

"En somme, le parti Québécois, qu'il faut bien reconnaître comme étant actuellement le seul parti des vrais Québécois, a réussi en deux élections successives, ce qu'aucune formation politique libre des attaches unionistes ou confédératives n'a pu réussir depuis 1840.

"En une première élection, en 1970, il s'est affirmé comme le principal parti d'opposition; en cette deuxième élection depuis sa fondation, il a réussi seul - sauf deux indépendants - à éliminer le vieux parti traditionnel et à occuper la place fondamentale dans notre système constitutionnel d'opposition officielle."

Pour M. Angers, il faut donc oublier les incidents décevants de cette marche - seulement six députés - car le peuple du Québec vient de montrer, en deux élections successives, qu'il relève la tête et qu'il prend courage. C'est ce qui est important, beaucoup plus que "la victoire du parti des Anglais" - c'est-à-dire du parti libéral de Bourassa.

Chez les créditistes

Un mouvement s'amorce pour expulser Dupuis

par Pierre Godin

"Si Camil Samson et Fabien Roy ne mettent pas Dupuis dehors, il va y avoir un nouveau parti créditiste au Québec!"

Ce cri du coeur provient d'un "vrai créditiste". Et un "vrai créditiste", c'est le militant de l'ancien Ralliement des créditistes dirigé par Camil Samson. C'est celui qui était instinctivement réfractaire à Yvon Dupuis mais qui l'a toléré, tant bien que mal, pour faire le test, parce que le "grand chef" du crédit social, Réal Caouette, disait que Dupuis était l'homme de la situation, qu'il allait le conduire au pouvoir.

Aujourd'hui que la dure réalité politique a démontré, via le fiasco des dernières élections, que Dupuis et Caouette ont fourré le parti dans un cul-de-sac presque mortel, le naturel reprend le dessus. La colère gronde. Les vrais créditistes, pas ceux de Dupuis, retrouvent leur langue.

Jean-Paul Poulin, mili-

tant créditiste depuis 15 ans et qui a dirigé en 1967 une faction dissidente, le parti du Crédit social uni, est de ceux-là. C'est un créditiste de la première heure qui ne peut plus blâmer Réal Caouette, ce "suceux de sang des pauvres", car il le connaît trop. Il l'a trop vu trafiquer hommes et choses pour croire encore à sa sincérité.

Réal, le grand responsable

Pour M. Poulin, le grand responsable de la débâcle créditiste, c'est d'abord Réal Caouette. Parce que, en premier lieu, il s'est toujours opposé à l'entrée des créditistes au provincial et quand il a donné le feu vert à ses troupes, le terrain était déjà occupé par le PQ. Ensuite, parce qu'il a mis de côté le chef naturel du RC au Québec, Camil Samson, pour lui substituer un homme au passé douteux et tout à fait incapable: Yvon Dupuis.

Maintenant que le "mal" est fait, dit Jean-



CAMIL SAMSON: Le futur chef des créditistes québécois?



FABIEN ROY: "Je n'ai jamais été d'accord pour faire passer Dupuis..."

Paul Poulin, qui fut candidat créditiste dans Saint-Jacques au fédéral comme au provincial mais jamais élu, il faut prendre les grands moyens. Cela veut dire en premier lieu de se débarrasser immédiatement de Dupuis.

Et l'homme qui doit mener à bien l'entreprise de nettoyage, ce n'est sûrement pas Caouette, "dis-crédité à 90%" après des créditistes qui agissent au niveau du Québec, ni Samson car s'il est vrai qu'il

doit devenir le futur chef, il serait mal placé pour agir. Ses motifs apparaîtraient trop intéressés.

L'erreur de Fabien Roy

Non. L'homme tout désigné, c'est celui-là même qui a permis à Yvon Dupuis d'arracher le poste de chef au congrès pour la direction de février 1973. Cet homme, c'est l'un des deux seuls rescapés du scrutin du 29. C'est Fabien Roy, député créditiste de Beauce-Sud.

"Au congrès de 1973, Fabien Roy a fait passer Dupuis en refusant de mettre ses votes avec ceux de Camil Samson comme de nombreux créditistes le lui ont demandé. Aujourd'hui, en demandant la démission immédiate de Dupuis, il réparerait une partie de l'erreur qu'il a faite au congrès."

Selon M. Poulin, des milliers de "francs créditistes" à travers le Québec pensent comme lui. Pour sauver le parti, pour assurer le respect de l'idéologie créditiste, Samson et Roy doivent agir et vite sans quoi les créditistes sincères vont quitter le parti pour en former un autre. Déjà, affirme Jean-Paul Poulin, des démarches en ce sens ont déjà eu lieu.

"Je laisse à Camil Samson le soin de méditer, d'agir comme un chef avant qu'il ne soit trop, avant que Caouette et ses députés fédéraux ne parviennent à le dévorer complètement. Samson est l'homme pour sauver le parti. Il faut aussi que Roy s'associe à Samson pour forcer Dupuis à se retirer avant que le mal ne s'aggrave."

FABIEN ROY:

"Dupuis n'était pas apte à être le chef du Parti"

par Robert Lévesque

"Je n'accepterai jamais de corroborer une telle affirmation. Je n'ai jamais été d'accord pour faire passer Yvon Dupuis à la chefferie créditiste, et je n'ai jamais fait de pacte avec lui."

Energique, le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a commenté en ces termes les affirmations du créditiste Jean-Paul Poulin au sujet de l'entrée de Yvon Dupuis dans son parti. M. Roy, l'un des deux seuls créditistes échappés de l'ouragan rouge du 29, ne veut pas encore extrapoler sur l'avenir du chef créditiste, mais il a tenu à se dissocier des événements qui ont amené Yvon Dupuis à la direction du parti Créditiste.

"J'ai pris à ce moment-là (le congrès à la chefferie de février dernier) tous les moyens pour assumer moi-même la direction du parti, je

ne jugeais pas Yvon Dupuis apte à une telle tâche. J'ai d'ailleurs souligné à plusieurs reprises, durant la course à la chefferie, qu'il fallait un chef qui soit député."

M. Fabien Roy rappelait à QUEBEC-PRESSE que lorsqu'il s'est lancé dans la course à la chefferie créditiste, il n'était pas question de la venue d'Yvon Dupuis. "Dans l'édition du 24 novembre 72 du Devoir, on trouve dans la même page un article qui annonce ma candidature et un article où Yvon Dupuis affirme qu'il n'a pas l'intention de faire un retour en politique."

Mais M. Roy affirme qu'au congrès de Québec il a pris la décision de se rallier à la décision de l'ensemble des membres du parti. "J'avais prêché l'unité, il fallait que je la respecte. Je me suis rallié à Dupuis lors-

que j'ai vu qu'il recueillait la majorité des adhésions."

"Il ne m'appartient pas, aujourd'hui, affirme le député de Beauce-Sud, de remettre en question le leadership de M. Dupuis, et je n'ai pas l'intention de prendre les devants sur ce sujet. Je respecte la décision des militants du dernier congrès. On verra ça au prochain congrès."

Il est évident que la présence d'Yvon Dupuis, depuis l'échec du 29, est embarrassante dans les milieux créditistes. Lui qui était "descendu du ciel" pour élargir la place des créditistes au Québec et surtout créer une percée dans la région de Montréal ne peut surtout pas déclarer "Mission accomplie". Et l'on se rappelle que son entrée dans ce parti ne s'est pas faite sans déchirements.

Nouvelle grève du métro et des bus

Au moment de mettre sous presse, tout indiquait que les usagers du transport en commun sur l'île de Montréal seraient à nouveau touchés, aujourd'hui dimanche, par une grève d'autobus et du métro d'au moins 24 heures.

Mercredi dernier, un premier débrayage de 24 heures des 3,200 membres de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro n'a pas réussi à faire bouger leur employeur, la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM). La Commission s'en tient à ses "offres finales". Le syndicat - indépendant de la CSN depuis quelque temps - a demandé l'intervention du ministre du Travail, Jean Cournoyer.

Le gros problème des chauffeurs, c'est que leur journée de travail de huit heures est étalée sur une période de 14 heures ("l'amplitude" comme on dit dans le métier) par jour. Ce système d'heures "brisées" est extrêmement dur pour eux. Ils réclament que la période soit ramenée à 12 heures. La Commission propose 13 heures.

Un système électoral vicié

Un journaliste belge me confiait récemment que dans son pays, les juges attachent une importance presque sacrée au processus électoral. Par exemple, me racontait-il, lors d'élections récentes à Liège, une douzaine d'erreurs furent découvertes après les élections. Ces erreurs n'affectaient en rien le résultat du scrutin, puisque la majorité du gagnant touchait la dizaine de mille voix. Et pourtant, le tribunal n'hésita pas une seconde: l'élection fut annulée, purement et simplement et il y en eut de nouvelles dans les semaines qui suivirent.

Vote obligatoire

De plus, la loi belge stipule que le vote est obligatoire. A moins de raisons graves, donc, tout citoyen qui ne vote pas peut être arrêté, jugé et condamné à faire de la prison. Cette loi n'est évidemment pas appliquée dans toute sa rigueur, mais après chaque élection, il y a vérification des votants et la Loi choisit au hasard environ un électeur sur cent qui se sont abstenus, et le condamne.

Voilà un pays où les télégraphes, méthodes d'intimidation, vieux trucs électoraux comme on en énumère des dizaines dans les pages suivantes, sont

strictement interdits et débouchent à coup sûr sur des annulations d'élections, des amendes et des peines de prison.

Les attaches

Ici, parce que les juges sont plus respectueux de leurs attaches politiques que du droit, tout le système est vicié. Que l'on songe à la décision de la Cour d'appel, après les élections de 1970: dans certains comtés, il y avait plus de gens qui avaient voté sans en avoir le droit, qu'il n'y avait de voix dans la majorité du gagnant et nos juges ont décrété que la preuve n'avait pas été faite qu'un parti ou l'autre avait été désavantagé, puisqu'on ne savait pas pour qui avaient voté ceux qui n'en avaient pas le droit.

C'était une vue bien courte de l'affaire. Le problème n'était pas de savoir si un parti ou l'autre avait été désavantagé, mais bien de savoir si le processus électoral, qui est pour l'instant le moment où la collectivité québécoise pose son geste le plus démocratique, avait été vicié ou non.

La justice

Pour les juges, c'était une question partisane, pour la justice et le droit, si quelque respect en avait existé ici,

l'élection aurait dû être annulée, purement et simplement.

Dans cette perspective, on peut s'étonner de voir le PQ lui-même, lui qui sait mieux que n'importe quel parti à quel point le système doit être nettoyé s'il veut parvenir au pouvoir, faire preuve d'une extrême générosité comme il l'a fait l'autre jour lors du recomptage du comté de Dorion.

La nomination de deux représentantes de poll du parti Libéral n'était pas conforme à la loi. Normalement, les résultats dans ce poll doivent être annulés, ou alors la loi n'a pas de sens et il vaut mieux la faire disparaître. Or on a vu le président du PQ lui-même, M. René Lévesque, dire que tout ça n'avait pas une si grande importance et que le PQ ne voulait priver personne qui avait voté de bonne foi, de son droit de vote.

C'est de l'angélisme. Le jour où les citoyens souffriront des vices du système, ils verront à le changer, quitte à commencer par faire respecter le système actuel, si imparfait qu'il soit.

En dehors d'une exigence absolument stricte et rigoureuse à l'égard du respect de la Loi électorale, point de salut pour la démocratie en ce pays. Car la démocratie, elle passe d'abord par un processus électoral propre.

Gérald Godin

"L'Etat, c'est moi"



quoi de neuf

Le PQ avec les syndicats?

Le Conseil du travail de Saint-Jérôme (FTQ) croit qu'après les élections du 29 octobre "le parti de l'opposition doit s'organiser dans et par la population". Cet appel au parti Québécois se continue ainsi: "Il est très important de se regrouper plus que jamais, tous ensemble, avec le PQ". Selon le président du Conseil du travail, Paul-André Boucher, ouvrier à la Régent Knitting de Saint-Jérôme, le parti Québécois doit continuer son travail de militantisme dans la population "avec la participation de tout le mouvement syndical".

Une radio communautaire à Montréal

Radio Centreville Saint-Louis vient de présenter au Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) une demande de licence pour l'établissement d'une station de radio communautaire de basse puissance (7.2 watts) en modulation de fréquence à Montréal. Il s'agit de la première demande de cette nature présentée au CRTC par un groupe au Québec. Diffusant sur câble MF depuis juin 1972, Radio Centreville vise à rejoindre un auditoire de plus de 200,000 personnes et présentera une programmation non commerciale diffusée, au début, en cinq langues: français, anglais, grec, portugais et espagnol. Pour renseignements: 3981 boulevard Saint-Laurent, chambre 900. Téléphone: 843-8686.

Solidarité Firestone

Le Comité de solidarité avec les grévistes de la Firestone à Joliette organise à tous les samedis, depuis le 20 octobre, des lignes de piquetage devant les centres de distribution de pneus de cette compagnie américaine. Des piqueteurs ont ainsi défilé samedi devant une douzaine

de centres de l'île de Montréal et des actions semblables auront lieu dans d'autres régions. On peut rejoindre le Comité de solidarité à (514) 276-5237.

Un centre sur la famille québécoise

Il existe peu d'écrits sur la famille québécoise et les enquêtes qui se penchent sur la question sont dispersées ici et là. Afin de pallier à cette lacune, Lise Parent, Serge Monast et Pierre Gagné ont mis sur pied un Centre de recherches scientifiques sur la famille québécoise française. Ce centre recueille actuellement tous les écrits sur le sujet et communique une

foule de renseignements à ceux qui en font la demande. En fait, si le centre fonctionne comme on l'espère, il pourrait facilement devenir un lieu de rencontres et d'échanges pour toutes les personnes intéressées aux questions familiales. Actuellement, les responsables préparent un recensement bibliographique critique de tout ce qui a été écrit sur la famille québécoise. Ils travaillent en outre avec madame Colette Carisse du département de sociologie de l'université de Montréal qui effectue une recherche comparative des données empiriques devant servir à cerner l'évolution des connaissances familiales de 1950 à 1970.

Toute personne désirant collaborer avec le

Centre peut entrer en communication avec les responsables à l'adresse suivante: Le groupe de recherches sur la famille québécoise, Case postale 186, Succursale postale "M", Montréal 403. Messieurs Fernand Dumont, professeur à l'université Laval, Jacques Grand'Maison, Philippe Garigue et Claude Lagadec de l'université de Montréal ont accepté d'appuyer le projet, qui en est encore à ses tout débuts.

Le système métrique pour le Québec

Le Québec se dirige vers le système métrique avec la bénédiction du gouvernement canadien. En effet, depuis que le fédéral a accepté le principe de la conversion au système métrique, le ministère de l'Industrie et du Commerce a créé un comité interministériel chargé de faciliter au Québec la conversion et d'établir un plan d'opération pour que cette conversion se fasse au

sein du gouvernement québécois. La conversion se fera lentement et on utilisera un double système jusqu'à ce que l'intégration complète de la mesure internationale soit possible.



CLEMENT GODBOUT, candidat du parti Québécois dans Duplessis sur la Côte-Nord: une majorité chez les Esquimaux!

Les Esquimaux ont voté pour le PQ!

LES ESQUIMAUX du Nouveau Québec ont voté en majorité pour le parti Québécois, mais Clément Godbout,

le candidat du PQ, a quand même dû céder le comté de Duplessis au libéral Donald Gallienne... Les résultats du scrutin dans les polls du Nouveau-Québec (où les Inuits avaient le droit de vote pour la première fois) sont en effet les suivants: 255 voix pour le PQ et 249 pour les libéraux! Godbout, coordonnateur régional du Syndicat des métallos (FTQ) sur la Côte-Nord, a obtenu la majorité des voix dans les villes minières et ouvrières de Schefferville, Gagnon, Fermont (Mont Wright) et Port-Cartier. A Sept-Îles, il chauffe le maire sortant Gallienne. S'il a perdu, c'est à cause de la moyenne et de la basse Côte-Nord, malgré une belle percée à Havre-Saint-Pierre.

CARON
LIBRAIRE

DE PLUS EN PLUS
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.

LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!

701 Place d'Armes

Rive-Sud: NON aux hausses de tarifs de Chambly Transport

Un front commun sans précédent s'est organisé sur la Rive-Sud pour lutter contre la hausse des tarifs d'autobus que cherche à obtenir la compagnie Chambly Transport, sur le dos des usagers. La compagnie a décidé de hausser le prix des passagers de 35 à 50 cents pour les adultes et de 25 à 40 cents pour les étudiants, de supprimer le service les dimanches et jours de fête et de ne plus accepter que le montant exact sans faire la monnaie! Ces décisions aberrantes sont en appel présentement.

Le Front populaire Action-Transport, qui regroupe à peu près tout ce que la Rive-Sud immédiate compte de syndicats et de groupes populaires, dénonce énergiquement la hausse envisagée et s'étonne qu'elle ait été annoncée le 30 octobre, soit le lendemain même des élections provinciales! On accuse donc le parti Libéral (élu de justesse dans Laporte et Taillon) d'avoir "fourré" une fois de plus les électeurs, sous le couvert d'une décision annoncée par la Commission de transport du Québec.

Et Leduc?

Le Front populaire exige le retrait des hausses de tarifs et le maintien du service actuel et, plus encore, la "disparition immédiate" de Chambly Transport et sa mise en tutelle par Québec. On rappelle que le transport en commun est un service public, au même titre que les hôpitaux et les écoles, et non pas une machine à profits. On dénonce aussi le député libéral Guy Leduc qui a répondu aux propriétaires: "Laissez donc faire le gouvernement!"

Des pétitions circulent déjà sur la Rive-Sud à ce sujet. Pour renseignements: Front populaire, Louise Normandeau, 453 rue Sainte-Hélène, à Longueuil. Téléphone: 842-3181, poste 219.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin de la Reine-Marie.
Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

CERTIFICAT D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Un certificat de 30 crédits, élaboré dans une perspective multidisciplinaire, qui veut favoriser une prise de conscience du caractère spécifique de notre culture.

Les objectifs

- permettre à l'étudiant de saisir l'interaction et la complexité des phénomènes sociaux, économiques et culturels propres au Québec
- permettre à l'étudiant d'acquérir une méthode de travail et de développer un esprit critique, afin de le rendre apte à se situer dans le Québec d'aujourd'hui.

COURS OFFERTS AU TRIMESTRE D'HIVER '74

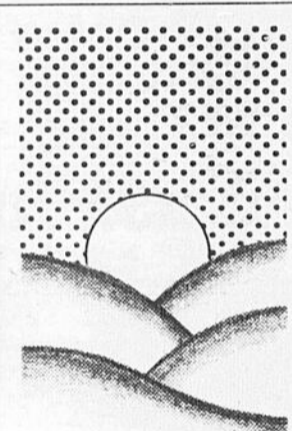
- Approche du milieu
- Rapports de travaux dirigés
- Civilisation québécoise: le Québec d'hier de 1867 à 1960 *
- L'espace québécois *
- Les Amérindiens, de la préhistoire à nos jours II *
- Information juridique II *
- Situation du loisir au Québec *
- Notion et évolution des valeurs chez les jeunes

* On peut s'inscrire aux cours marqués d'un astérisque sans s'inscrire à l'ensemble du certificat

Date limite d'admission: 1er décembre
Date limite de réinscription: 15 décembre

Brochure sur demande

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, Chemin de la Reine-Marie. Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)



OPÉRATION PUPUN 2

Découverte de l'hiver québécois

Dix-huit voyages entre le 26 décembre et la fin janvier:

- Trappe sur la Côte Nord
- L'hiver à Sault-au-Mouton
- "Parle-moi pu de Matane"
- Trappe dans le Bas-du-Fleuve
- Mauricie: avec Radisson et Desgroseillers
- Abitibi: au pays de la ruée vers l'or
- Fins de semaine de plein air

Conditions:
Être âgé de 15 à 25 ans
Coût: de \$10 à \$55.00

Programme réalisé par TOURBEC en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Information: Tourbec
Montréal
112 ouest, St-Paul
Montréal 125 849-2374
Québec
35, Richelieu
Québec 694-0424

MONDAY INFO 457-6610
JOHN ABBOTT COLLEGE VOLUME III, NUMBER 36 NOVEMBER 5, 1973
PO BOX 2000 STE. ANNE DE BELLEVUE PQ.

CREMATION OF RENE LEVESQUE:
A poster of R. Levesque was cremated on Wednesday night at the C.C.

NOS AMIS LES ANGLAIS se sont réjouis énormément du balayage libéral. Au cégep anglophone John Abbott, à Sainte-Anne-de-Belleview un groupe d'étudiants a brûlé un poster de René Lévesque, mercredi qui a suivi les élections, comme en fait foi l'extrait ci-dessus du bulletin du Collège. Que feront-ils en cas de victoire péquiste?

Henry Kissinger gagnera-t-il un 2e Prix Nobel de la paix au Moyen-Orient?



POSTER DE SALVADOR ALLENDE

Haut contraste, format 19" x 24", coût \$1.25 frais de port inclus.

Chèque ou mandat de poste à Coopérative de Production Artisanale 1400, Beauharnois, Longueuil.

LONGUEUIL

Porteur motorisé demandé pour distribuer Québec-Presse.

Si intéressé, appeler Jean-Charles Roy, 674-1017 ou à Québec-Presse, 381-9936.

Les petites annonces

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: \$3.00.

Ameublement Boutique Canadienne, trois pièces comprenant set de cuisine, set de salon tables et lampes, set de chambre avec lampes, poêle et réfrigérateur payé \$1850. Abandonnerais pour \$425.00 à 273-5203.

Actions du journal Le Devoir à vendre. Acheteurs libéraux recherchés plus particulièrement. Prix: \$100. l'action ou moins à discuter. Renseignements: Jacques Landry, 8050 Sagard, app. 6. Tél.: 725-5328.

Voyage, professeur 28 ans cherche quelqu'un 25-30 ans pour voyage d'un an. Départ début juillet '74, retour fin août 75. Itinéraire à discuter. Richard 625-3113 entre 6 heures et 7 heures.

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321, Montréal 101."

HALTE! HALTE! Les expériences socio-culturelles d'une Québécoise. Nouvelle brochure de 30 pages. Pour l'obtenir, écrire à Michèle de Laplante, Phillipsburg JOJ INO. Pster \$1.00.

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, b.o., b. ped., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Places disponibles à l'école libre du Domaine de Monnoir à Saint-Mathias à 30 milles de Montréal (principe de Summerhill), pour enfants de 6 à 11 ans. \$40.00 par mois. Transport par autobus de Richelieu, Beloeil, Saint-Hilaire (Longueuil - Beloeil arrangements possibles). Tél.: 514-658-1456.

111 premiers fascicules absolument neufs de l'encyclopédie Alpha et 2 premières reliures; valeur de \$73.95 pour \$50.00. Aussi 100 premiers fascicules absolument neufs, valeur \$59.00 (plus taxe) pour \$45.00. 523-9320.

COMMUNE - Désire rencontrer personnes responsables pour discuter de l'établissement d'une commune d'habitation à Longueuil. Hommes, femmes ou couples; travailleurs de préférence. 374-0007; demander Marcel ou Doris.

Une analyse de Pierre Jean Méhu

Qu'Henry Kissinger arrive à amener à une même table de négociations Israéliens et Arabes, et il aura vraiment gagné son prix Nobel. Ceci n'est pas tout à fait une boutade. Ce que le secrétaire d'Etat américain est en train de réussir, malgré le cessez-le-feu précaire aux abords de Suez et sur le Golan, c'est l'établissement d'un climat psychologique beaucoup plus confiant, seul capable d'amener les parties au conflit à envisager des pourparlers sans arrière-pensées ni réticences.

Le problème du Moyen-Orient est trop complexe et les rancunes de part et d'autre sont trop fortes pour que l'on s'aventure à prédire que le plan de règlement imaginé par Kissinger va transformer dans un délai prévisible les relations entre Arabes et Israéliens. Cependant, ce plan constitue un incontestable progrès par rapport à tous les projets que depuis 1967 on propose aux belligérants. Rendu possible à cause du bouleversement de la situation sur le terrain depuis le 6 octobre, le plan Kissinger a l'avantage de ne pas faire perdre aux Egyptiens le fruit de leur succès initial sur la rive orientale du canal de Suez et aux Israéliens de ne pas se sentir frustrés des résultats de leur contre-attaque de la dernière semaine d'octobre.

Un règlement à chaud

Pour la première fois depuis 1949, les Arabes face à Israël ont d'assez bonnes cartes en main: le sentiment d'humiliation a

été presque effacé et l'arme du pétrole est utilisée de manière raisonnable. Kissinger a très vite compris le danger à long terme d'une nouvelle défaite arabe et a préféré imposer à chaud un règlement qui tiennet compte de cette nouvelle situation.

Paradoxalement, seul Henry Kissinger, grâce à ses origines israélites peut "vendre" un règlement de paix qui ne soit considéré ni par l'opinion publique américaine, ni par les Israéliens comme une trahison. "L'électorat américain ne compte pas d'Arabes" disait en toute franchise Harry Truman pour expliquer l'engagement profond de son gouvernement auprès du jeune Etat israélien en 1949. La plupart des hommes politiques américains, Kennedy et McGovern compris, ont toujours évité de perdre la confiance de la puissance communautaire juive sans laquelle il est difficile d'envisager aux Etats-Unis une carrière politique à l'échelon national. Un exemple: en visite à Moscou l'ancien maire de New York, John Lindsay, s'était empressé d'intervenir auprès des dirigeants soviétiques pour leur demander d'assouplir leurs lois sur l'émigration afin de permettre aux Juifs de partir. Personne n'ignore que Lindsay vise le poste de sénateur de New York actuellement occupé par Jacob Javits et qu'il n'a aucune chance de se faire élire si les Israélites ne sont pas bien disposés à son endroit.

Plus d'hypothèque

Avec Kissinger au Département d'Etat, l'hypothèque juive sur la politi-

que arabe des Etats-Unis est levée. Washington peut dorénavant chercher un règlement dans le conflit du Moyen-Orient qui ne soit pas à cent pour cent favorable à Israël sans courir le risque d'être accusé de céder aux pressions du lobby pétrolier ou de sacrifier à l'antisémitisme traditionnel de la haute société du Massachusetts ou de New York.

S'il faut en croire plusieurs journaux israéliens, le premier ministre Golda Meir, lors de son dernier séjour aux Etats-Unis, a eu beaucoup plus de difficultés avec Henry Kissinger qu'avec le président Nixon pour faire admettre le bien-fondé de ses thèses. Certains éditorialistes israéliens sont même allés jusqu'à comparer le secrétaire d'Etat américain au chancelier autrichien Bruno Kreisky qui fut traité de "juif complexe" parce qu'il avait refusé de céder aux oburgations de Mme Meir qui le pressait de revenir sur sa décision de fermer le centre de transit des juifs soviétiques du château de Schonau, dans la banlieue de Vienne.

La paix qu'Henry Kissinger essaie de promouvoir au Moyen-Orient ne tient pas compte, tout au moins dans un premier stade, du problème des Palestiniens. Pour le secrétaire d'Etat américain, ce qui est urgent, c'est tout d'abord de consolider les bases de tous les Etats de la région et pour cela, la question des frontières mérite un règlement définitif.

De solides garanties

Israël devrait, contre de solides garanties, renoncer à tous les terri-

toires occupés depuis 1967. Ces garanties seraient la démilitarisation de toute la région de Suez, du Sinaï et du Golan. Une force permanente des Nations Unies serait déployée. Cette force relèverait des membres permanents du Conseil de sécurité et non pas du Secrétaire général afin d'empêcher comme en 1967 qu'un Etat ne puisse faire pression et faire partir les casques bleus.

Des rectifications de frontières devraient être opérées dans certains cas et même, si cela s'avérait nécessaire, des transferts de population auraient lieu. Le canal de Suez ouvert et agrandi grâce à une contribution financière des Etats-Unis devrait permettre le passage de bateaux battant tous les pavillons y compris celui de l'Etat d'Israël. La libre navigation dans le détroit de Tiran serait garantie par la présence à Charm El Sheik de contingents des Nations Unies.

Un ballon d'essai

Le projet de création d'un Etat palestinien en Cisjordanie n'est pas encore sérieusement pris en considération. Dans les capitales arabes et à Tel Aviv, on parle de ballon d'essai lancé conjointement par les Soviétiques et les Américains pour sonder les réactions. Pour le moment, tout au moins, le gouvernement de Mme Meir semble y être hostile. Par contre, certains groupes palestiniens seraient disposés, croit-on, à étudier le projet. Quoi qu'il en soit, aucun plan de paix n'est viable au Moyen-Orient si l'affaire palestinienne ne reçoit une juste solution.

Lettre à un représentant de poll "naïf"

Cher "naïf",

Tu as vu passer les télégraphes et tu n'as pas pu les empêcher? Tu as vu arriver une famille qui était indiquée sur ta liste comme des gens déménagés, mais parce qu'ils avaient l'air péquistes, tu leur a permis de voter sans les assermenter? Une dame dans la quarantaine qui, d'après les commérages de quelqu'un d'autre de ton poll, devrait boiter, marche tout droit vers ton bureau de scrutin et tu lui permets de voter? Et tu t'étonnes des télégraphes?

Et pourtant, on peut (à peu près) éliminer les télégraphes. La solution est

aussi simple que foudroyante d'efficacité. Il s'agit pour le responsable de poll de connaître les électeurs de son poll! Pas tous. Mais assez pour que l'adversaire se rende compte du risque d'être démasqué et de passer quelques mois de vacances forcées aux frais de la princesse!

C'est faisable. Nous l'avons fait chez nous dans le comté de Fabre. Nous avons fait tant de porte-à-porte que, les dernières semaines, la plupart des responsables de poll auraient pu te promener dans les rues qui leur étaient confiées en te tenant à peu près ce genre de propos:

"Au 106, c'est la famil-

le Lamontagne. Le père est pompier et il votera parti Québécois. La mère a bien peur à cause des pensions de vieillesse de ses parents. Les deux fils voteraient parti Québécois mais un des deux est à la baie James et ne sera probablement pas de retour. Ce serait peut-être une idée de parler à la mère mais fais attention de ne pas t'enfermer les pieds dans le tapis en montant!"

Et au 108: "C'est pas la peine que tu ailles là. A cette heure-ci, Madame est probablement au cinéma et M. Forget, qui n'est pas encore à sa retraite, travaille au garage en face de 4 heures à minuit."

"Au 112, ce sont des

non-citoyens et je les ai fait rayer."

"Au 114, c'est Mme Gélinas, une veuve. C'est la soeur de Mme Laframboise qui habite en face. Mme Laframboise est une bonne péquiste, elle s'en occupe de ce temps-ci."

Essaie de passer un télégraphe dans ce poll-là!

Il n'y a pas de solution miracle. Il n'y a pas de solution facile. Il n'y a pas de raccourcis. Une élection ne se gagne pas en quatre mois. Une élection, ça se gagne en 4 ans, quartier par quartier, rue par rue, maison par maison, porte par porte.

Paul Unterberg

Parizeau en liberté



La décadence de l'empire pétrolier

La crise actuelle du pétrole présente un à-côté intéressant. Il n'est pas très palpable pour le malheureux citoyen qui ne sait plus si c'est la hausse du prix de l'essence ou celle de l'huile à chauffage qui menace le plus l'équilibre de son budget. Mais c'est un à-côté qui porte en germe de profondes modifications des rapports entre les compagnies pétrolières et les gouvernements.

Pendant longtemps les véritables maîtres du pétrole ont été une poignée de grandes compagnies américaines et européennes. Elles régnaient sur l'extraction, le transport, le raffinage et la distribution. Un prix de base, celui du golfe du Mexique, déterminait une foule de prix de vente, un peu partout dans le monde occidental.

Les grands exportateurs (Moyen-Orient et Venezuela) dépendaient de ces compagnies autant que les grands importateurs européens. L'aménagement des courants commerciaux, la répartition des approvisionnements, les lignes de partage entre les marchés, tout cela était déterminé par ces compagnies, par les "majeures" comme on disait dans le métier.

Un gouvernement mondial

Ce fut le premier gouvernement mondial exercé par des compagnies. Ce fut aussi le premier, et à ma connaissance, le seul cartel international qui ait été dénoncé par les Nations Unies, c'est-à-dire par cet autre gouvernement qui se voulait mondial, bien plus fragile et bien plus difficile à organiser.

Les gouvernements nationaux ont, pendant longtemps reflété à toutes fins utiles les politiques suivies par ces compagnies. Au Canada, par exemple, la limitation imposée par les Etats-Unis aux importations de pétrole de l'ouest, va amener les compagnies à s'assurer le marché de l'Ontario jusqu'à la fameuse ligne Borden le long de la Vallée de l'Outaouais. Puis à obtenir un véritable embargo pour les mouvements d'essence de Montréal vers l'Ouest quand quelques producteurs indépendants vont tenter la solidité de la ligne Borden.

Le Conseil consultatif de l'Office National (sic) de l'Energie sera composé essentiellement de représentants des majeures.

Sur un autre plan, ces mêmes compagnies vont jouer un rôle décisif pour organiser et financer le lobby qui va s'occuper à détruire devant l'opinion publique le rapport Carter sur la fiscalité, et ainsi sauver les privilèges fiscaux des compagnies minières et pétrolières.

Marginales péripéties d'une action qui s'est exercée dans tout le monde occidental.



LE ROI FAYCAL d'Arabie séoudite, un des leaders politiques arabes qui peut se permettre aujourd'hui de faire danser les "majeures" du pétrole. (Photo U.P.I.)

Un vieux bolchevik

Certains pays s'en sont accommodés mieux que d'autres dans la mesure où leurs gouvernements avaient eu le courage ou le bonheur d'intervenir à temps. Le vieux Churchill, quand il n'était que jeune Lord et l'Amirauté, avait il y a plus d'un demi-siècle, dans l'Angleterre encore victorienne et terriblement "free enterprise", fait acheter par l'Etat, 51% des actions de l'Anglo-Iranian Oil, devenue depuis BP. Mais Churchill était un ardent bolchevik comme chacun sait.

L'empire des compagnies pétrolières va graduellement s'effriter. Peut-être un jour, en écrivant l'histoire de sa décadence, dira-t-on que quelques armateurs grecs et un fonctionnaire italien furent à l'origine du glissement. Onassis, Niarchos et quelques autres, ouvrirent d'abord une brèche dans le contrôle du transport par tankers. Enrico Mattei commença à négocier directement au nom de son gouvernement avec des gouvernements du Moyen-Orient. Ces derniers commencèrent à vouloir se fai-

re payer leurs royautés en pétrole plutôt qu'en argent.

Une partie du pétrole, une partie du transport, une partie des achats, échappèrent donc au contrôle du cartel.

La deuxième grande étape fut sans doute le coup d'Etat qui renversa le roi Idriss de Lybie. Un premier gouvernement d'un pays producteur allait commencer à vouloir jouer

systématiquement en dehors du cartel.

Mossadegh en Iran avait cherché, en 1954, à casser le cartel. Il avait bien nationalisé la raffinerie de l'Anglo-Iranian. Seulement pour voir les Américains se substituer pour une part aux Britanniques dans la vente des produits pétroliers iraniens. La trappe s'était refermée.

En fait, la Lybie va donner aux pays du Moyen-Orient le leadership qu'il leur fallait pour reprendre le contrôle des prix et des approvisionnements.

Le retour des gouvernements

En quelques années, il deviendra finalement assez secondaire de discuter avec la Standard Oil ou la Royal Dutch Shell pour savoir combien coûtera le pétrole ou, plus récemment, quelles quantités seront disponibles.

C'est par les gouvernements des pays producteurs qu'il faudra passer.

Et, dans la mesure où les pays du Moyen-Orient se servent du pétrole comme d'un instrument diplomatique, ou à plus forte raison comme d'une arme de guerre, les gouvernements des pays importa-

teurs doivent intervenir dans le débat et négocier pour leur propre compte.

A un moment donné, dans de telles discussions, les "majeures" occupent inutilement une place d'intermédiaire d'autant plus encombrante, qu'elles n'ont pas exactement la cote d'amour chez les pays producteurs.

D'autre part, elles ont une fâcheuse tendance à répercuter sur le consommateur non pas seulement la hausse du prix des producteurs, mais un peu ou même beaucoup plus, pour financer leurs explorations un peu partout dans le monde, et pour arrondir leurs profits.

Cela mène nécessairement à s'interroger sur le rôle des compagnies majeures et sur la place qu'on devrait maintenant leur laisser.

Même au Canada

Quand M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, propose un office provincial de mise en marché du pétrole, quand

le gouvernement fédéral propose le prolongement du pipeline de l'Ouest jusqu'à Montréal, quand il songe à la création d'une Société canadienne des pétroles, tout cela peut marquer l'écroulement de la filiale canadienne de l'empire pétrolier des "majeures".

Si cela se produit, il faudra reconnaître que le gouvernement de Québec aura fait oeuvre de pionnier. La suggestion faite dans le livre blanc de l'énergie, d'engager Soquip dans la création d'un secteur témoin intégré du pétrole au Québec, de la distribution au raffinage puis à l'importation de pétrole directement négociée avec les pays producteurs (l'Arabie?) en attendant la découverte de pétrole dans le golfe, tout cela pourrait modifier complètement le marché pétrolier au Québec. Et réduire un peu le fardeau du malheureux consommateur.

La présence de la direction de Soquip a été remarquable. Comme a été

remarquable l'aptitude du gouvernement à faire dévier le débat vers l'imagerie folle d'un superport pour super-pétroliers.

Parce que, bien sûr, même si Montréal devenait le point d'aboutissement du pipeline de l'Ouest, et pourrait donc s'approvisionner à deux sources différentes, cela ne remettrait pas en cause le projet du livre blanc d'organiser (au besoin à partir des installations de compagnies existantes) un secteur public de distribution, de raffinage, d'importation et plus tard de production du pétrole.

De façon à ce que dans un monde où les gouvernements reprennent graduellement le contrôle des opérations, le nôtre ne reste pas un des derniers pions sur l'échiquier délabré des compagnies internationales.

Alfred Dallaire INC. SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Eng., Géo. Vandael Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN:

"PRÉ-ARRANGEMENTS"

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

UN CHOIX DE 24 SUCCURSALES:

3675 rue Adam
2548 est rue Beaubien
3254 rue Bellechasse
5805 rue Baileau
2645 est rue Henri-Bourassa
4201 rue Hochelaga
6201 rue Laurendeau, Côte St-Paul
1111 ouest, rue Laurier, Outremont
11813 est, rue Notre-Dame, P.A.T.
781 rue Ogilvy
8671 Boul. Riv. Des Prairies
1922 Boul. Rosemont
2590 rue Rouen
1575 est rue Ste-Catherine

2521 est rue Ste-Catherine
4504 est rue Ste-Catherine
4340 rue St-Denis
8328 rue St-Denis
6821 rue St-Hubert
4500 Ave Verdon, Verdon

REPENTIGNY:
222 rue Notre-Dame-des-Champs
438 rue Notre-Dame

STE-ANNE-DE-BELLEVUE:
107 rue Ste-Anne

MIAMI:
779 ouest, rue Flagler

• De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.

• D'épargner des démarches pénibles à vos proches.

• De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dans à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Pré-Arrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, Tél.: 270-3111

Veillez me faire parvenir un prospectus concernant vos "Pré-Arrangements"

QP-11-11-73

NOM

ADRESSE

par Louis Fournier
et Michel Sabourin

Ce mini-dossier de QUEBEC-PRESSE sur les irrégularités et les fraudes qui ont entaché le scrutin du 29 octobre n'a certes pas la prétention d'être complet, exhaustif!

Il s'est agi surtout pour nous, à l'aide de témoignages, de mon-

trer que la démocratie en a pris pour son rhume au Québec le jour des élections. Une fois de plus.

S'il est vrai que les élections ne se font pas "avec des prières", comme le disait feu Maurice Duplessis, on en a eu la preuve plus que ja-

mais! Tout l'arsenal traditionnel était en place, depuis les machines de "passeurs de télégraphes" jusqu'aux bulletins de vote disparus en passant par l'intimidation et le "cassage de gueules".

Cette vieille coutume québécoise du

"vol des élections" est toujours tristement d'actualité, comme en font foi les témoignages de dizaines et de dizaines de lecteurs qui nous ont écrit ou téléphoné depuis le 29 octobre. Nous en profitons pour les remercier de leur collaboration.



ME RAYMOND BACHAND, directeur du comité juridique du PQ.

Les libéraux ont ressorti la vieille machine à télégraphes

Affairé à travailler au recomptage judiciaire dans le comté de Dorion, le directeur du comité juridique du parti Québécois, Me Raymond Bachand, n'a pas eu le temps encore de faire un relevé systématique des irrégularités qui se seraient produites le 29 octobre. Il doit vaquer pour le moment au plus urgent, quitte à lancer ensuite une vaste opération où toutes les organisations péquistes relèveraient les irrégularités dont elles furent victimes.

Contestation

"L'opération la plus importante pour le moment", de dire Raymond Bachand, consiste à bien mener les recomptages, bien qu'on doute qu'ils donnent des résultats positifs. Mais déjà dans les comtés où il y a un recomptage, on a pu faire un relevé systématique des irrégularités et il est bien évident que l'élection ne fut pas un modèle de propreté! Il est sûr aussi, avec les éléments d'information que nous avons déjà en main, qu'il y a matière à contestation dans des comtés comme Dorion, Sainte-Marie et Taillon. Ce que nous envisagerons dès que se-

ront terminés les recomptages. Et si nous arrivons à un nombre fulgurant d'irrégularités dans ces comtés, je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ainsi un peu partout dans la province, là où la lutte était chaude."

Les "télégraphes"

Selon Me Bachand, il ne faut cependant pas se mettre à parler, en ce moment, d'un "vol des élections". L'ampleur de la victoire libérale ne peut certes pas s'expliquer de cette façon mais il est certain que les libéraux ont ressorti leur bonne vieille machine à télégrapher.

"Tout nous porte à le croire. On a plusieurs cas de bulletins disparus ou encore manquants dans les liasses données au scrutateurs. Dans de nombreux polls, on retrouve plus de bulletins dans les boîtes que de voteurs. Des centaines et des centaines d'appels parviennent comme quoi des électeurs "se sont fait voler" leur vote par quelqu'un d'autre. Il y a donc de fortes raisons de croire que la bonne vieille tactique des télégraphes est revenue à la sur-

face. De là à dire que ce fut une pratique généralisée le 29, il y a une marge. Je pense que le passage de télégraphes s'est pratiqué localement, dans certaines villes ou dans certains comtés. Mais à trois, quatre par poll, qui peut dire comment aurait pu être le résultat?"

Car le propre d'un télégraphe, c'est de ne laisser aucune trace. Pour les retrouver, le parti Québécois devrait appeler un à un les quelque 3 millions d'électeurs québécois et leur demander s'ils ont effectivement voté. Et voir, lorsqu'ils répondent non, si on ne retrouve pas leur nom parmi les électeurs qui ont voté. Travail énorme, démesuré, qui ne servirait peut-être à rien puisqu'au terme de la loi il ne serait pas nécessairement prouvé que les télégraphes ont été des votes libéraux et qu'ils ont changé quelque chose aux résultats.

Intimidation

Au-delà des télégraphes, M. Bachand préfère parler de la "vaste préparation d'intimidation" contre les bénévoles du parti Québécois et contre les électeurs. Partout, les

rapports indiquent que les libéraux se sont assurés du contrôle des bureaux de scrutin grâce aux représentants des présidents d'élection, qui auraient eu de fortes tendances libérales. Partout, de tous les coins de la province, arrive cette constante: les représentants du président d'élections n'ont pas cessé d'émettre des directives favorables aux libéraux, d'intimider les travailleurs péquistes, d'intervenir au bon moment pour faire voter un immigré ou pour empêcher une assermentation. Le cas du comté de Taillon (dont nous parlons ailleurs dans ce dossier) est représentatif de ce qui s'est passé partout.

"Nous n'avons pas encore eu le temps, confie Bachand, de vérifier l'exactitude de toutes ces informations. Il est certain que si cela s'est produit, il faut tout autant blâmer la démission de l'Union nationale, le parti représenté en tant qu'opposition officielle auprès du président des élections. Les libéraux ont pu prendre complètement la pôle. La démission de l'Union nationale est aussi importante que la complaisance des

présidents d'élection à l'endroit du parti Libéral."

Listes électorales

L'autre facteur déterminant, toujours selon Me Bachand, a évidemment été le "tripotage" des listes électorales. On a beaucoup dit que ce tripotage avait fonctionné dans les deux sens et que le PQ avait tenté de se servir de la loi, lui aussi, pour faire radier un grand nombre de Néo-Québécois. Raymond Bachand ne nie pas qu'il y a pu avoir certaines erreurs: "Nous avons procédé avec le rôle de la taxe d'eau pour vérifier la citoyenneté et il semble que le rôle n'est pas nécessairement à jour. Il a donc pu se glisser

des erreurs. Mais cela ne doit pas être exagéré. Personne, par exemple, ne peut dire que nous n'avons pas essayé, dans le comté de Dorion, de remporter la victoire. Or, dans ce comté, il y a plus de 6,500 immigrants susceptibles de ne pas être citoyens canadiens. Pourtant, nous n'avons demandé que 1,500 radiations. Peut-être que de ce nombre, il y en avait quelques-unes d'erronés, mais certainement pas autant que l'a jugé le comité de révision. Partout dans la province, les comités de révision ne nous ont accordé que 50% des radiations que nous demandions.

Sainte-Marie

Des bulletins de vote disparaissent

— 175 bulletins de vote en bonne et due forme sont disparus dans le comté de Sainte-Marie quelques heures avant le début du scrutin! Que sont-ils devenus? Dieu seul le sait — et peut-être aussi le parti Libéral...

Voici ce qui s'est passé. La scrutatrice (libérale) du bureau de scrutin 145 reçoit un coup de téléphone, en soirée, la veille du 29 octobre. "Quelqu'un" du bureau du président d'élections du comté lui explique que l'enve-

loppe qu'on lui a remise — et qui contient les bulletins de vote de son poll — n'est pas la bonne. "Quelqu'un" passera sous peu pour lui remettre une nouvelle enveloppe.

Ce qui fut dit fut fait, mais le lendemain ma-

tin, juste avant l'ouverture du bureau de scrutin, c'est la "grande surprise". Quand on ouvre l'enveloppe, on s'aperçoit qu'il n'y a dedans que des feuilles blanches! Les bulletins de vote? Disparus...



UN AUTHENTIQUE BULLETIN DE VOTE en blanc comme il en est disparu la veille du vote dans le comté de Sainte-Marie. On n'avait qu'à ajouter une croix au crayon pour le candidat libéral et le tour était joué.

TAILLON: un "dossier noir" et des poursuites judiciaires

On peut s'attendre à des rebondissements judiciaires qui vont "faire mal" à la suite des élections dans le comté de Taillon, sur la Rive-Sud, où le député libéral Guy Leduc ne l'a emporté que par 577 voix sur son adversaire du parti Québécois, Guy Bisailon.

L'association du PQ de Taillon, qui compte au moins 2,400 membres, annoncera officiellement au début de la semaine les noms de plusieurs "officiers" d'élections (scru-

tateurs, greffiers, constables spéciaux) contre lesquels elle intentera des poursuites judiciaires en raison du nombre "exceptionnellement élevé" d'irrégularités, voire même de fraudes, commises dans le comté le jour du scrutin.

Dossier noir

D'ores et déjà, le PQ-Taillon a compilé à l'aide de ses militants un volumineux "dossier noir" qui indique qu'une quantité ahurissante d'irrégularités

ont entaché le scrutin: les fameux "télégraphes", bien sûr, mais aussi l'intimidation, la violation des droits de représentants du PQ dans les bureaux de scrutin, etc.

A ce jour, l'association péquiste de Taillon est la seule à avoir décidé de "prendre les grands moyens" pour démontrer à quel point le scrutin a été manipulé et combien la "démocratie" en a pris un coup le 29 octobre.

Une affaire à suivre.



LE GRAND HOPITAL PSYCHIATRIQUE SAINT-JEAN-DE-DIEU, dans l'est de Montréal, au coeur du comté de Bourget: on y a aidé les malades mentaux à "voter du bon bord"... (photo Michel Elliott)

Témoignage

Comment voter sans y avoir droit

Dans son "dossier noir" sur les élections, l'association du PQ dans le comté de Taillon cite un beau cas de vote illégal qui a de quoi faire réfléchir. Nous le reproduisons ci-dessous. C'est le représentant du PQ qui parle.

"La dame se présente au bureau de scrutin vers six heures vingt. On demande son nom. Elle est inscrite. J'aperçois sur ma liste qu'elle n'est pas citoyenne canadienne. Je lui demande si elle est citoyenne naturalisée. Elle me dit non mais ajoute qu'elle est inscrite sur la liste, elle a donc droit de vote, et qu'elle a téléphoné au président d'élection qui lui a répondu qu'elle pouvait voter. Je lui réponds que c'est impossible.

- Avez-vous des papiers, pas nécessairement ici, à la maison peut-être, qui affirment que vous êtes citoyenne naturalisée?

- Non.

- Vous êtes toujours du Canada et la loi prévaut.

- Je suis du Québec et je suis Québécoise.

- Il faut vous assermenter et vous serez arrêlée pour parjure.

Sa fille intervient: - C'est compliqué pour rien, mais s'il le faut, pour voter, je vais prêter serment.

- Ce sera un parjure! Tout le monde ici vous a entendue dire que vous

n'étiez pas citoyenne canadienne.

- Ma mère a droit de vote, comme moi. Le président d'élection le lui a affirmé.

- Je suis ici depuis 26 ans, dit la mère, et j'ai toujours voté.

- Vous avez toujours voté illégalement.

Sa fille répond: "Elle est inscrite sur la liste. Elle a droit de vote, elle a toujours voté."

- Vous m'accusez d'être malhonnête. (Elle prend tout le monde à témoin). Répétez encore. Vous m'accusez. Quel est votre nom?

- JG. Vous entendrez parler de moi.

- Et vous aussi.

Entre-temps est arrivé le représentant itinérant du parti Libéral.

- Elle a droit de vote, dit-il.

- Mais elle avoue n'être pas citoyenne canadienne.

- Elle est sur la liste électorale. Elle peut voter. Je vais téléphoner à mon conseiller juridique.

- Je dois la faire assermenter puis arrêter. Il n'y a pas de choix puisqu'elle nous a avoué ne pas être naturalisée canadienne. (Tous les autres ne sont pas d'accord; j'exagère, disent-ils). Le représentant libéral revient une minute plus tard. Il n'a pu téléphoner en si peu de temps. Il m'engueule. Je n'ai aucun droit. Le scrutateur fait la loi dans son bureau (et non pas doit faire suivre la loi).

Le scrutateur et le greffier: Il nous a obligés à écrire son désaccord etc.

- Il n'a aucun droit. Rien d'autre ne doit être écrit dans le cahier que le numéro du votant, son nom, etc.

- Tu t'énerves, petit péquiste.

Je quitte mon poste un instant pour discuter du problème avec mon représentant itinérant qui passait par là. Pendant cette minute (tout au plus), on assermente la dame. Je reviens à la table. On dit qu'elle est assermentée (la bible est effectivement à côté du scrutateur). Elle a en main son bulletin. Elle a voté et l'a déposé dans la boîte.

- Elle n'a pas le droit de voter. Elle s'est parjurée. Il faut inscrire mon désaccord, dis-je.

- Rien à faire, dit le représentant du parti Libéral, toujours à la table en plus du représentant libéral.

Je souligne aux gens à la table qu'ils se sont rendus complices d'un parjure. Réflexion des gens: "La loi est faite pour être contournée".

Je suis surexcité. J'ai craint d'être jeté dehors par le représentant itinérant libéral qui semblait faire la loi dans toute la salle bien que ce n'était pas son droit. Ainsi, mon poll se serait trouvé sans représentant pour la fin de la journée (période critique) et peut-être aussi pour le dépouillement.

Les libéraux ont fait voter les malades mentaux "du bon bord"

(L.F.) - "En 1970, les libéraux faisaient voter les morts. En 1973, avec l'avènement de l'assurance-maladie, ils ont fait voter les mortsvivants!"

C'est ainsi que débute le témoignage acidulé de M. Gilbert Bureau, représentant du PQ dans le poll 104 du comté de Sainte-Marie, à Montréal, que le député péquiste Charles Tremblay a perdu le soir du 29 octobre par une mince marge de 77 voix. Et où était situé le poll 104? Au Foyer Gamelin, un foyer pour vieillards et malades chroniques.

Deux mongols

"Le matin du 29 octobre, nous écrit M. Bureau, je fus l'un de ceux qui assistèrent, impuissants, à la scène suivante: de nombreux vieillards, approximativement cinquante, ainsi que deux authentiques mongols dont je n'hésiterai pas deux secondes à mettre en doute la lucidité totale, furent affectueusement entraînés vers l'isoloir par des dames auxiliaires bien intentionnées qui ne se gênaient pas pour leur dire où placer leur croix. Charité bien ordonnée..."

M. Bureau ajoute qu'un des deux "authentiques mongols" s'agitait avec son bulletin de vote dans les mains en criant à la ronde "Malépart, Malépart"... (le nom du candidat libéral).

St-Jean-de-Dieu

QUEBEC-PRESSE a recueilli par ailleurs les témoignages de plusieurs infirmières et employés du grand hôpital psychia-

trique Saint-Jean-de-Dieu, dans l'est de Montréal, situé au coeur du comté péquiste de Bourget que le docteur Camille Laurin a perdu par 299 voix seulement.

"A Saint-Jean-de-Dieu, nous a-t-on raconté, on s'est littéralement servi des malades mentaux pour arracher le comté au PQ. On a fait voter les patients en leur offrant d'abord des cigarettes et en aidant plusieurs d'entre eux à mettre leur X à la bonne

place! Le lendemain du vote, à l'hôpital, on ne comptait plus les malades qui disaient avoir gagné leurs élections"...

La loi électorale du Québec prévoit, à l'article 48 alinéa F, que seuls "les aliénés en cure fermée dans un hôpital psychiatrique" n'ont pas le droit de vote. Les autres sont considérés comme en "cure ouverte" et c'est ceux-là qu'on a complaisamment aidés à voter du bon bord...

Témoignage

Mon mari libéral a pu voter

Les citoyens de Laval-des-Rapides demeurant sur le boulevard des Prairies (côté nord), entre l'autoroute et la voie du CPR, n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Etant de ceux-là, j'ai obtenu du bureau de révision un récipissé attestant de ma demande d'inscription.

L'avant-veille du scrutin, je découvre avec consternation que mon nom n'apparaît toujours pas sur les listes révisées. Je me rends alors au bureau de président des élections, M. Jean-Paul Saindou, et demande une procuration me permettant de voter quand même, étant donné que je suis née au Québec, que je demeure au même endroit depuis 13 ans et que de plus je possède une attestation écrite de

ma demande d'inscription.

Il refuse catégoriquement et ajoute que le comité de révision avait sans doute ses raisons. Le jour de l'élection, je tente de faire valoir mon droit de citoyen auprès du scrutateur du poll où j'étais censée voter. En vain.

Chose curieuse, mon mari qui a un nom anglais (Peter Jones) et qui a fait sa demande d'inscription en même temps que moi, a été inscrit, lui, à deux polls différents!

Faut-il en conclure que le dit bureau de révision avait la latitude d'enlever le droit de vote à un citoyen péquiste comme moi, sans même me prévenir et justifier son geste?

Monique Jones

Dans le comté de TAILLON

Fiers-à-bras ou pas fiers-à-bras?

par Louis Fournier

Y a-t-il eu des "fiers-à-bras" qui ont fait de l'intimidation et même quelques "coup de force" contre l'adversaire le 29 octobre, dans la plus pure tradition du folklore électoral québécois?

L'association du parti Québécois dans le comté de Taillon, sur la Rive-Sud, soutient que oui. Le candidat du PQ, Guy Bisailon, battu par 577 voix seulement, a nommément accusé René Mantha, un des dirigeants du Syndicat des opérateurs de machinerie lourde (FTQ). Selon le PQ, René Mantha et trois compères ont effectué un "coup de main" contre le Comité central du parti Québécois dans Taillon le jour du vote. Une plainte pour "voies de fait graves" a même été déposée à ce sujet.

De son côté, interrogé par QUEBEC-PRESSE, René Mantha soutient que c'est "par erreur" que lui et trois de ses amis se sont retrouvés au Comité central du PQ vers 10 heures trente du matin, le 29 octobre. Il reconnaît avoir travaillé dans l'organisation du député libéral Guy Leduc, le jour du scrutin, mais jure ("sur la tête de sa vieille mère qui est morte") qu'il s'est "trompé de porte" ce matin-là en se retrouvant au Comité central du PQ.

QUEBEC-PRESSE a recueilli la version des deux parties sur cette affaire. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger...



RENE MANTHA, un des dirigeants du Syndicat des opérateurs de machinerie lourde (FTQ): Il s'est retrouvé au comité central du PQ "par erreur". (photo Michel Elliott)



GUY BISAILON, candidat défait du PQ dans Taillon, par 577 voix: "Des cas comme celui-là, il va falloir que ça se règle dans nos syndicats."

"Le cas de Mantha, on va le régler entre nous, dans nos syndicats"

-Le PQ-Taillon

Le candidat défait du parti Québécois dans Taillon, Guy Bisailon (ex-président du Syndicat des enseignants de Champlain, CEQ) et son organisateur en chef, Georges-Henri Hubert, ont expliqué à QUEBEC-PRESSE les événements qui ont entouré la "visite" de René Mantha et de trois autres personnes au Comité central du PQ, le matin du 29 octobre.

"Vers 10 heures trente du matin, quatre individus pénètrent au Comité central du PQ-Taillon situé dans le sous-

sol de l'église Sacré-Coeur. Un de nos militants, Jean-Pierre Vaillancourt, chargé de la sécurité, les reçoit à la porte. Il leur demande poliment de s'identifier. Ils refusent sec. "Travaillez-vous pour le PQ?" leur demande Vaillancourt. Pour toute réponse, on le frappe avec un coup de poing américain!

"La bousculade qui s'ensuit attire évidemment l'attention et nos militants réussissent à refouler les envahisseurs. Entre-temps, quelqu'un

a le temps de téléphoner à la police de Longueuil qui arrive presque aussitôt sur les lieux, avant même que les quatre hommes aient le temps de s'enfuir en auto.

Une plainte

"Tout ce beau monde se retrouve au poste de police. On dépose une plainte de voies de fait, mais, pour les garder en prison pendant la journée, il faudrait une plainte écrite du président des élections dans le comté. On ne peut pas l'obtenir

et les quatre hommes sont relâchés au bout de vingt minutes. Parmi eux, il y a René Mantha et un dénommé Yvon Duhamel.

"Ils continueront à se promener en automobile toute la journée et à visiter les polls avec des procurations de Guy Leduc. Ils reviendront même devant chez nous pour s'excuser, en disant qu'ils se sont trompés de place et qu'ils voulaient plutôt visiter un bureau de scrutin situé dans une école en face de notre comité central! On les a sui-

vis pendant un moment en auto après leur sortie du poste de police. Ils se sont rendus directement au comité central de Guy Leduc. On sait aussi qu'ils se sont retrouvés à la taverne Ranger, où se ramasse toute la racaille de Jacques-Cartier.

A régler entre nous

"Nous avons déposé une plainte de voies de fait graves contre Mantha et cette affaire n'est pas terminée. Pour nous, ce n'est qu'un cas parmi

tant d'autres mais il y a toujours un bout à tout!

"Mais des cas comme celui de René Mantha, il va falloir en définitive que ça se règle entre nous, dans nos syndicats, au plus vite. La direction de la FTQ en a été informée avant comme après l'élection. Nous ne disons pas, loin de là, que toute la FTQ-construction et André Desjardins lui-même sont d'accord avec ça mais on ne devra pas tolérer longtemps des gens comme Mantha dans les structures syndicales."

"C'est du salissage pur et simple"

-René Mantha

Pour René Mantha, un des dirigeants du Syndicat des opérateurs de machinerie lourde, affilié au Conseil du Québec des métiers de la construction (FTQ), toute cette affaire n'est que du "salissage". S'il s'est retrouvé au comité central du PQ dans Taillon avec trois de ses amis, c'était "par erreur". Et il le jure plusieurs fois "sur la tête de sa vieille mère".

"J'ai pris le comité central du PQ pour un poll que je devais aller visiter en face, de l'autre côté de la rue, dans une école. J'avais ma procuration du député libéral Guy Leduc et je

l'ai montré à Vaillancourt. Il a voulu me sortir et on a répliqué. Vaillancourt, c'est un gardien de prison à l'institut Pinel. Il avait des menottes sur lui. Et un manche de pic.

"Bien sûr, la police nous a demandé d'aller au poste et on y est allé. Les policiers ont vite compris que c'était une erreur. On nous a relâchés tout de suite. Vaillancourt nous accuse mais on pourrait bien nous aussi "mettre des charges" contre lui. Le fier-à-bras, c'est lui!

Fernand Daoust

"Je me suis trompé de porte quand je suis entré au comité du PQ

mais les élections, je connais ça. J'en ai déjà fait en masse. Taillon, c'est mon comté. J'en ai pogné des p'tits péquistes qui arrachaient nos pancartes. Le jour du vote, je travaillais pour Leduc, bénévolement.

"Fernand Daoust (secrétaire général de la FTQ) m'a appelé avant le jour de l'élection. Il m'a demandé de "faire attention" à ce que je ferais dans Taillon. C'est lui qui m'a appris que Bisailon était un syndicaliste et qu'il avait travaillé avec la FTQ.

"Ca ne change rien à mes idées. Moi, je crois que le ministre

du Travail des libéraux, Jean Cournoyer, est un bon homme. Il nous écoute et il nous comprend. Je sais qu'il y a des gars pas corrects dans le parti Libéral mais il y en a aussi dans le PQ. Prends Robert Burns, prends le p'tit Charron qui a déjà dit à Dédé Desjardins de "manger de la marde"! Ca, je le prends pas! Burns et Charron et d'autres du PQ ont travaillé contre nous autres quand Cournoyer a fait passer le bill 9 à l'Assemblée nationale (un bill qui légalisait l'entente intervenue entre la FTQ-construction et les employeurs, aux dépens de la CSN). Robert Burns, c'est pas un gars pour les travail-

leurs, c'est un gars de la CSN. Ils ont essayé de nous faire perdre nos bureaux de placement.

Marcel Léger

"Par contre, dans le PQ, il y a des bons gars. Charles Tremblay, Camille Laurin, Marcel Léger. On a même offert notre aide à Léger pour les élections mais il a refusé et ça m'a fait de la peine. Si Bisailon avait été correct avec nous autres, il serait venu nous chercher pour les élections. Il a pré-

féré prendre des gars de la CSN-construction.

"L'indépendance du Québec? Je ne te dis pas que j'y crois pas mais il y a la manière de la faire, et les hommes surtout. Il y a trop d'anarchistes et de révolutionnaires dans le PQ.

"Bisailon a demandé aux gens d'appeler à la FTQ s'ils voulaient avoir plus de renseignements sur René Mantha. Eh bien qu'ils appellent, ça me dérange pas une miette!"

Il nous a été impossible de rejoindre le directeur du Conseil québécois des métiers de la construction (FTQ), André Desjardins, pour commenter cette affaire. Cependant, le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, nous a assuré que M. Desjardins avait observé une "stricte neutralité" durant les élections, à la suite de demandes pressantes en ce sens du président Louis Laberge.

Quelques perles de la propagande libérale

Le jour même des élections, le matin du 29 octobre, des milliers d'électeurs du comté de Sainte-Marie, à Montréal, trouvent une belle petite brochure dans leur boîte aux lettres. Le candidat libéral, Jean-Claude Malépart, y explique en ces termes les "conséquences de l'indépendance" du Québec (les soulignés sont respectés):

- LA PERTE de votre chèque D'ALLOCATION FAMILIALE et de PENSION DE VIEILLESSE;

- L'AUGMENTATION d'au moins 100% de l'IMPOT SUR LE REVENU;

- LA FUIE DES CAPITAUX, la RARETE DES INVESTISSEMENTS et la PERTE D'UN NOMBRE INCALCULABLE D'EMPLOIS;

- La possibilité d'INSTAURATION D'UN REGIME SOCIALISTE et le contrôle sur les biens de consommation (LE RATIONNEMENT);

dernière heure... dernière heure... dernière heure... dernière heure... dernière

YVES TARDIF OBTIENT DU GOUVERNEMENT LIBERAL UN DEMI-MILLION DE DOLLARS AFIN D'AIDER VILLE D'ANJOU A DEFRAYER LE COUT DE SA DETTE.

Yves Tardif n'est pas encore élu que déjà il a réussi cette semaine à obtenir du gouvernement libéral du Québec une somme considérable de \$500,000,, échelonnée sur 5 versements annuels de \$100,000, afin d'aider Ville d'Anjou à défrayer sa dette.

UN BEL EXEMPLE DE PROPAGANDE traditionnelle des libéraux, la veille du scrutin. Le candidat libéral dans Anjou, Yves Tardif - devenu député depuis lors -, adresse un message à ses électeurs pour leur dire qu'il vient d'obtenir un demi-million du gouvernement afin d'aider Ville d'Anjou à défrayer le coût de sa dette...

MALGRE NOTRE ADHESION EN PRINCIPE AU PARTI QUEBECOIS A CAUSE DE LA DISPARITE REMARQUABLE DANS LA VALEUR RESPECTIVE DES PRINCIPAUX CANDIDATS NOUS APPUYONS CARREMENT LA MEILLEURE REPRESENTATION QUI EST ASSUREE COMME DEPUTE EN LA PERSONNE DE DONALD GALLIENNE DANS DUPLESSIS STOP

LE COMITE DU PARTI QUEBECOIS POUR DONALD GALLIENNE

LE PQ A AIDE LE PARTI LIBERAL à conserver le comté de Duplessis, sur la lointaine Côte-Nord! C'est du moins ce qu'il faut conclure de l'annonce du "Comité du parti Québécois pour Donald Gallienne" (le candidat libéral) publié quelques jours avant le 29 octobre dans l'hebdo "L'Avenir de Sept-Iles" - Cette annonce, qui n'est pas autrement identifiée, par qui a-t-elle bien pu être payée? Cherchez bien...

- L'ETATISATION de l'industrie et du commerce et la disparition des

initiatives individuelles du citoyen qui deviendra UN NUMERO. mentaires... sauf celui-ci: il est parfaitement illégal de distribuer la propagande électorale le jour même du vote.

Une propagande aussi infecte se passe de commentaire.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN requiert les services de:

1 DIPLÔME EN NURSING
1 DIPLÔME EN SCIENCES SOCIALES
DIPLÔME EN NURSING: DOMAINE DES MALADIES INDUSTRIELLES

Description du poste:
Construire des indices de symptômes de maladies industrielles (à partir d'entrevues et de documentation spécialisées - travail supervisé par un spécialiste -).

Etablir des relations significatives entre, d'une part, les problèmes vécus au travail, les types d'industrie, les produits manipulés et, d'autre part, les maladies industrielles correspondantes.

Durée du travail:
Cinq (5) mois (flexibilité d'horaire à discuter)

Qualifications requises:
- connaissance des milieux de travail et de préférence expérience en industrie et/ou en recherche.
- baccalauréat ou maîtrise en nursing, spécialité en hygiène industrielle ou l'équivalent.

DIPLÔME EN SCIENCES SOCIALES: DOMAINE DU TRAVAIL

Description du poste:
Participer à toutes les étapes d'une recherche appliquée portant sur l'attribution du revenu et sur les conditions de travail, les accidents et les maladies industrielles touchant les salariés des secteurs manufacturiers, de la construction et des services publics.

Durée du travail: Quinze (15) mois

Qualifications requises:
- connaissance pratique des problèmes quotidiens et des réglementations du travail tant syndicales que gouvernementales.
- capacité à construire un questionnaire fermé et à traiter des données par informatique.
- diplôme en sciences sociales (maîtrise de préférence).

Salaire et conditions de travail selon la convention collective.

Date limite du concours:
vendredi, le 16 novembre 1973.

Les candidats doivent envoyer leur "curriculum vitae" au:

Directeur-général
Conseil de Développement social
du Montréal métropolitain
445, rue Saint-François-Xavier
Montréal (H2Y 2T1)

Nos excuses

à M. Doucet

candidat péquiste

dans Brome-Missisquoi

La semaine dernière paraissait dans nos pages un texte intitulé "Avance Concedée aux Libéraux" dans lequel on faisait part d'une rumeur selon laquelle M. Paul Doucet, candidat péquiste dans Brome-Missisquoi, aurait "flirter avec Castro" lors d'un séjour à Cuba.

Ce passage portait préjudice à M. Doucet auprès de l'électorat de Brome-Missisquoi. En effet, M. Doucet, n'ayant jamais effectué de séjour à Cuba, n'a pu "flirter avec Castro".

Par conséquent, la direction de l'Avenir de Brome-Missisquoi tient à s'excuser auprès de M. Doucet d'avoir laissé passer une telle erreur.

Cependant, il convient de souligner que ce communiqué nous parvenait d'un Comité d'un autre parti et que, normalement, nous aurions dû en faire connaître la source et en vérifier auprès des auteurs et des intéressés, la véracité du texte.

Et c'est précisément à ce chapitre que nous n'avons pas assumé notre responsabilité...

DES LARMES DE CROCODILE: Au cours de la dernière campagne, les libéraux ont pratiqué sur une haute échelle la chasse aux sorcières. Un exemple? Quelques jours avant le scrutin, L'Avenir de Brome-Missisquoi publiait un article mensonger où l'on faisait état d'un prétendu "flirt" du candidat du PQ dans le comté avec Castro (sic)! Bien sûr, il s'agissait là d'un mensonge flagrant pour "faire peur au monde". Aujourd'hui, le journal s'excuse auprès du candidat péquiste en versant de grosses larmes de crocodile. Mais le tort a été fait.

EMPLOIS

RESPONSABLE DE SECRÉTARIAT

Fonctions:

En tant que membre de l'équipe du Centre, travailler à la réalisation du programme d'activités au niveau de:

- l'accueil et l'information;
- la comptabilité et l'administration;
- la formation (initier des groupes à la tenue de livres, impression de textes...).

Exigences:

- Avoir une expérience de travail et une expérience militante la plus poussée et la plus large possible dans un bureau, une usine ou un service.
- Partager les orientations de fond du Centre (déclaration de principe).
- Capacité de réaliser un travail technique de secrétariat et de tenir la comptabilité.
- Disponibilité (les heures de travail sont déterminées par les nécessités du travail).

Lieu de travail: Montréal

Salaire: Selon les normes salariales prévues dans la convention collective.

L'offre d'emploi tient jusqu'au 29 novembre 1973. Pour plus d'informations communiquer avec le:

CFP
1750, rue Saint-Denis
842-2548
Michèle Bachand ou Louis Favreau

LE COMITÉ PROVISOIRE D'IMPLANTATION DU C.L.S.C. SECTEUR ST-HUBERT

requiert les services:

1- Animateur-analyste:

Fonctions:

Aider le Comité d'implantation dans le démarrage du C.L.S.C. Poursuivre l'information sur la loi-65 et se donner les moyens de recueillir et analyser les besoins de la population. Promouvoir la participation des citoyens. Aider à établir un plan d'organisation du C.L.S.C.

Qualifications:

- Expérience pertinente.
- Connaissance de la Rive-Sud et de ses problèmes.
- Habilité à travailler en groupe.
- Capacité de vulgariser des documents.
- Diplôme en organisation communautaire souhaitable.

Traitement:

Normes du Ministère des Affaires Sociales.
2 postes à combler. Durée de l'emploi, 6 mois.

2- Secrétaire-réceptionniste:

Fonctions:

Répondre au téléphone. Donner des informations sur les ressources locales. Accueillir le public. Dactylographier des rapports.

Qualifications:

- Diplôme. Expérience comme secrétaire.
- Etre à l'aise en public.

Traitement:

Normes du Ministère des Affaires Sociales.
1 poste à combler. Durée de l'emploi, 6 mois.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 21 novembre/73 à: 3150, Montée St-Hubert, St-Hubert.

Témoignage

Dans Laporte: piastre à 25 cents, "bouncers" et télégraphes...

(L.F.) — Robert Barberis, dont nous publions le témoignage, est un militant du parti Québécois sur la Rive-Sud de Montréal. Le jour des élections, il travaillait dans le comté de Laporte où le candidat du PQ, Pierre Marois, n'a été défait que par 407 voix aux mains du "gros libéral" André Déom, ex-président du Centre des dirigeants d'entreprises, porte-parole du capitalisme que Robert Bourassa s'apprete à nommer au conseil des ministres.

par Robert Barberis

Paraît-il que le 29 octobre, tout était "relativement calme" au Québec. Le matin, en me promenant dans le comté de Laporte, je vis par terre, surtout autour des écoles où les citoyens allaient voter, une nouvelle piastre à Lévesque à 25 cents. D'un côté, on pouvait lire PQ-FLQ, voir un dessin du pont Pierre Laporte, et en dessous: Parti Quomuniste (sic). De l'autre, à gauche, en médaillon, la tête en bas, une photo de René Lévesque et à côté, l'inscription: République socialiste du Québec avec à sa droite, le marteau et la faucille; en bas, James Cross, gouverneur.

Douze taupins

"Ca commence bien", me dis-je. Des milliers de ces piastres avaient été lancées à partir d'automobiles en marche. Arrivé au Comité central du

PQ, deux piliers de l'organisation étaient en train de raconter comment ils l'avaient échappé belle. Ils avaient dépisté une voiture contenant quatre "bouncers" aux allures louches et s'étaient mis à la suivre. Mal leur en prit. La voiture contenait un système de communications. Bientôt les deux organisateurs du PQ furent coincés dans un presque cul-de-sac entre trois automobiles et douze taupins. L'un d'eux brisa l'antenne de radio et dit: "Sortez de là, mes câlisses". "Va chercher la crowbar", dit-il. A ce moment-là, comme le moteur tournait toujours, le conducteur péquiste vit une ouverture entre deux poteaux, pesa sur l'accélérateur, passa de justesse entre les poteaux, pardessus la chaîne du trottoir, sur la pelouse. Ils l'avaient échappé belle. Sinon, c'était, au minimum, l'hôpital Charles-Lemoyne.

Filature

Le téléphone sonne. A l'école Sainte-Rose à Longueuil, un responsable d'école du PQ, M. P., rapporte que des fiers-à-bras intimident les électeurs et menacent de lui faire un mauvais parti s'il ne quitte pas les lieux. M.P. a noté le numéro de l'auto. Alertée, la police de Longueuil procède, une demi-heure plus tard, à l'arrestation de trois voitures pleines de douze travailleurs d'élections payés

pour intimider les électeurs et démanteler l'organisation du PQ.

Je vais voir ce qui se passe à l'école Sainte-Rose. J'arrive devant l'école et M.P. me dit: "Ils sont là dans l'auto beige". Je me retourne et vois quatre hommes du genre "Réjeanne Padovani" de Denys Arcand. Je file vers ma Renault 12. L'auto beige à la plaque d'immatriculation brisée me suit. Je tourne à droite: malheur, c'est un cul-de-sac et un vrai cette fois-là. J'arrête et, d'un pas vigoureux mais bluffeur, je me dirige vers une porte et je sonne. L'auto beige continua son chemin sans enfileur le cul-de-sac. Cette auto, dont nous avons

le numéro, revint plusieurs fois s'arrêter devant l'école où nous étions maintenant plus d'une demi-douzaine, au cas où...

Dans les écoles

Ceci se passa dans la rue. Dans les écoles, à l'intérieur, ce fut pire encore. Vers la fin de l'après-midi, à l'école Pie-X et à l'école Carillon, deux avocats du PQ affirment que les libéraux viennent de passer là une douzaine de télégraphes: des jeunes avec des barbes "à la péquiste".

Le soir, nous faisons le bilan. Un exemple parmi des dizaines d'autres. Une représentante de poll, M. V., en a les larmes

aux yeux de rage. Une jeune fille vient voter. Elle dit à la scrutatrice:

"Barrez le nom de ma mère, elle ne viendra pas voter." La scrutatrice refuse mais prend le nom en note sur un bout de papier qu'elle passera au "runner" libéral. Un peu plus tard, une femme vient voter au nom précité. M. V. exige l'assermement. La scrutatrice refuse. La journée finie, M. V. va voir la dame dont la fille avait dit qu'elle n'irait pas voter. "Avez-vous voté madame?" "Non", répondit-elle. Les libéraux venaient de passer un télégraphe. Un ancien organisateur libéral passé au PQ nous avait

dit: "Attention à l'ouverture et à la fermeture des polls". A l'ouverture, comme personne n'a encore voté, c'est un jeu d'enfant. A la fermeture, de 5h. à 7h., les "runners" ayant rapporté les noms de ceux qui n'ont pas encore voté, c'est aussi facile de passer des télégraphes, surtout dans les polls à maisons de chambres. Avec des listes électorales tripotées et des télégraphes, on peut voler ainsi à l'adversaire de 1,000 à 2,000 votes.

Une seule question à l'organisateur libéral de Laporte: Combien ça t'a coûté, Raymond Lalonde, tes "bouncers" et tes télégraphes?

— À CEUX QUI DÉSIRENT S'ABONNER

Vous abonner à Québec-Pressé! C'est encore la meilleure chose que vous avez à faire... Sinon la seule, si vous êtes assoiffés de vérité!

TARIFS

1 an:	\$15.00
6 mois:	7.50
4 mois:	5.00

(ceci vaut et pour la livraison postale et pour la livraison à votre domicile de QUÉBEC-PRESSE) Vous nous faites parvenir un chèque ou mandat de poste au montant requis, avec votre nom, adresse et numéro de téléphone au: SERVICE DU TIRAGE 9670 rue Fêloquin MONTRÉAL H2C-2J4 QUE.

POUR MONTRÉAL DEVEZ-VOUS CRIEUR

pour **QUÉBEC-PRESSE**

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle. **ET POURQUOI PAS UNE FILLE?**

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

QUÉBEC-PRESSE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 43 ANS

4454, ST-DENIS — MT-ROYAL LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

ÂGE D'OR — TRAVELAIDE

Le plus beaux voyages aux meilleurs prix. Choisissez parmi ce vaste choix de destinations populaires et nouvelles! Nombreux départs en décembre, janvier, février et mars.

COSTA DEL SOL — ESPAGNE 30 à 86 jours	\$223. et plus
LES BALEARES — PALMA 30 à 86 jours	\$483. et plus
ATHÈNES — GRÈCE 29 à 71 jours	\$765. et plus
LES BALEARES ET COSTA DEL SOL	
44 jours	\$540. et plus
REIMS ET SORRENTE — ITALIE 29 à 78 jours	\$566. et plus
HAÏTE — MÉDITERRANÉE 29 à 78 jours	\$322. et plus
ALGARVE ESTORIL — PORTUGAL 27 à 83 jours	\$342. et plus
CRÉTAÏQUE EN MÉDITERRANÉE 4 janv. 40 jrs	\$1150. et plus
WASH BEACH FLORIDE 1 mois et plus	\$475. et plus
CLUB D'ÂGE D'OR MÉTROPOLITAIN — Renseignements carte de membre: 273-2581	

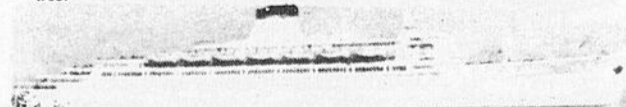


Venez chercher à nos bureaux **GRATUITEMENT** nos volumineux catalogues illustrés et en couleurs.

- ★ LES 14 SOLEILS
- ★ SUNFLIGHT
- ★ TOURISME FRANÇAIS
- ★ JET TOURS
- ★ LES BELLES CROISIÈRES
- ★ FIESTA VACANCES
- ★ SKYLARK
- ★ CLUB MÉDITERRANÉE

CROISIÈRES

LE LUXE ET L'AMBIANCE. LE PLUS GRAND CHOIX. LES PLUS BEAUX BATEAUX. France - Michelangelo - Oceanic - Olympia - Leonardo da Vinci - Queen Elisabeth 2 - Doric-Queen - Anna Maria - Raffaello - Stella Solaris - Victoria et autres.



Travelaide a des spécialistes des croisières qui se font un plaisir de donner gracieusement des conseils. Ils connaissent tous les paquebots, les escales prévues et tous les tarifs. Ils sont en mesure de faire vos réservations et de vous guider dans le choix de votre cabine.

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE

1010 Ouest, Ste-Catherine 861-7272
MÉTRO PEEL

TRAVELAIDE-CENTRE-LAVAL

Sortie 6E autoroute 688-5310

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR

Test, rue Beaubien 273-7755
MÉTRO BEAUBIEN

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS



SIÈGE SOCIAL, 501 FIFTH AVENUE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal

4454 St-Denis angle Mt-Royal 845-8225
MÉTRO MT-ROYAL

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT

911 est rue Beaubien 273-7755
MÉTRO BEAUBIEN

TRAVELAIDE-LONGUEUIL

1, place LONGUEUIL 679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m. — SAMEDI 5 h p.m. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, À LAVAL ET LONGUEUIL: GRATUIT ET ILLIMITÉ.

“Logiquement, la seule chose d’aller siéger au Parlement”

par Robert Lévesque

En 70, il était brisé. Défait par un obscur libéral dans Laurier, son parti n'avait fait élire que sept députés, mais recueillit près de 24% du vote. Cela ne suffisait pas. Fatigué, René Lévesque avait laissé planer l'impression qu'il se retirerait de la vie politique. Il avait carrément refusé ce qu'il appelait la “charité” d'un comté. Il avait gueulé contre les anglophones. Mais il était resté à la barre, ragaillardisé par le congrès du Patro Roc-Amadour où, sortant de la crise d'Octobre, le PQ redonnait des signes de force.

Aujourd'hui, au sortir de la deuxième campagne électorale du parti Québécois, René Lévesque n'est plus le même. Il a pris le visage, serene mais énergique, de celui qui est là pour gagner, pour mener à terme une lutte. Si le PQ a perdu un siège à l'Assemblée nationale, s'il paraît comme David face à Goliath

devant les 102 libéraux qui envahiront la Chambre, il n'est plus découragé comme en 70. Il sait que ce 30% du vote est le meilleur investissement du PQ et de l'indépendance. Dans les milieux proches de lui, on dit humblement qu'il réalise enfin que son rôle, au Québec, est historique.

C'est pourquoi il sera à l'Assemblée nationale. Dans une entrevue exclusive qu'il accordait mardi à Q U E B E C-PRESSE, dans les corridors du palais de justice où il assistait au recomptage judiciaire des votes du comté de Dorion, René Lévesque ne nous a pas caché son désir de devenir le chef de l'opposition à l'intérieur de la Chambre. “Logiquement, e x p l i q u a i t - i l , c ' e s t l a c h o s e à faire dans les circonstances actuelles.” Cependant, avant de l'annoncer officiellement, il attendait les résultats du recomptage. Il attendait, aussi, de prendre quelques jours de congé.

Contrairement aux affirmations faites par le Devoir cette semaine, cependant, M. Lévesque n'a à aucun moment consulté les libéraux pour s'assurer que ceux-ci ne lui feront pas la lutte dans le comté où, éventuellement, il se présenterait. Dans l'entourage de René Lévesque, on affirme qu'une telle tactique serait contraire à tout ce que l'on connaît de lui. Le comté que choisirait M. Lévesque n'est pas arrêté. La presse a parlé de Sauvé. On parle

beaucoup plus de Saint-Jacques dans les milieux proches du PQ. M. Lévesque, lui, demeure muet sur cet aspect de la question.

“Nous nous sommes adressés aux adultes”

C'est sur la campagne électorale et sur le Québec qu'il parle d'abondance. “Cette campagne électorale a été, pour moi, la plus satisfaisante (c'était sa cinquième depuis 60). Nous nous sommes adressés aux grandes personnes, et nous n'avons pas tombé dans le piège du brassage de folklore, et je crois que, malgré ce que pourraient laisser voir superficiellement les résultats, cela correspondait aux demandes des Québécois.”

M. Lévesque reconnaît que certaines parties de cette campagne d'un mois ont pu être difficiles à suivre pour l'électeur moyen (le budget de l'an I, les Comptes nationaux, etc...), mais il soutient qu'il fallait le faire. Il admet toutefois que le PQ gagnera à être plus “agressif” lors des prochaines élections. “Là, nous avons à faire la preuve de notre sérieux politique.”

Deux choses, selon lui, ont faussé les résultats plus encourageants qu'espérait recueillir le PQ: l'effondrement des tiers partis et l'impact encore puissant de la peur du

changement pour les Québécois. “On ne prévoyait vraiment pas la disparition de l'UN et l'effondrement du PC. Nous leur donnions respectivement entre 5 et 10 sièges puis entre 15 et 20 sièges. A nous, sans être excessifs, nous donnions aussi entre 15 et 20 sièges, mais en étant assurés de remplir le rôle de l'opposition officielle et de recueillir environ 30% du vote.”

“Un seul parti pour nous, “varger”

Or, après coup, René Lévesque estime que, même si son parti a perdu un siège, la situation du PQ est quasiment meilleure que dans le cas où leurs prévisions se seraient avérées justes. “Nous n'avons plus qu'un seul parti qui nous “vagera” dessus. Comme le dit Burns, on était 7 contre 101; on est maintenant 6 contre 102. Mais les 102 n'ont qu'une voix, alors que les 101 avaient trois voix.”

L'opposition, le PQ entend la mener d'abord et avant tout à l'Assemblée nationale. Au début de la semaine, lors d'une conférence de presse, René Lévesque déclarait ce qui suit: “Comme nous croyons malgré tout à la primauté de l'institution parlementaire, nous nous devons de situer la première ligne de ce combat à l'Assemblée nationale.”

A cette fin, M. Lévesque se propose de demander une modification dans le fonctionnement des commissions parlementaires. Selon lui, dans les moments clefs du travail en commissions, celles-ci devraient être ouvertes à des représentations extérieures qui, en ce qui le concerne, pourraient être formées d'anciens candidats péquistes ou de membres du parti. Cette proposition s'apparente à celle formulée dans le Devoir par le professeur Henri-pin. Alors que celui-ci proposait que la présence des candidats-défaits soit permanente dans les commissions moyennant une rémunération de l'Etat, M. Lévesque juge que ce serait une façon “d'user des hommes inutilement”.

“Nous serons aussi radicaux que la situation le demandera”

“Le PQ n'a pas à se radicaliser”, affirme M. Lévesque en reprenant certains propos post-électorales. “Il est clair, d'abord, que le programme du PQ, quant à sa base idéologique, ne peut être changé que par un congrès national. Donc, ce n'est pas à quelques jours d'une élection que l'on a à décider si l'on se radicalise.” Ce mot, qui semble irriter le chef péquiste, est, selon lui, un mythe. “Nous serons

aussi radicaux que la situation le demandera”, explique-t-il en laissant entendre qu'on ne décide pas à l'avance d'une radicalisation.

“Il ne faut pas que des attitudes radicales que pourrait se donner le PQ dans certaines circonstances compromettent la marche d'ensemble de l'idée de l'indépendance, et l'intégrité politique du parti.” M. Lévesque reconnaît que le premier mai le PQ se devait de marcher dans la rue pour la fête des Travailleurs. “C'était valable”, dit-il. Mais il soutient que lors de la grève de la Presse, “ce n'était pas valable parce que l'on s'en allait la gueule sur la police”.

“L'abandon de la souveraineté? Farfelu!”

“La seule radicalisation du PQ c'est dans sa détermination face à l'objectif de l'indépendance”, disait le docteur Laurin lundi dernier au sortir de la “retraite fermée” du PQ. M. Lévesque fait sienné cette réflexion. Cette détermination parmi les 110.000 membres de son parti (depuis les élections on enregistre au moins 1.000 adhésions par jour), le vote des 890.000 Québécois qui ont eu le “goût du Québec” le 29 octobre, tout cela constitue pour René Lévesque la meilleure radicalisation possible.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal 351
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	
11-16	7c	
copies du même original		
17-30	6c	
31-49	5c	
50-70	4c	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

Copies	8 1/2 x 11	8 1/2 x 14
100	3.00	3.50
200	4.00	5.00
300	5.00	6.00
400	6.00	7.75
500	7.00	8.50
600	7.75	9.50
700	8.25	10.00
800	8.75	10.75
900	9.25	11.25
1000	10.00	11.75
2000	17.75	21.75
3000	26.00	32.00
4000	34.00	42.00
5000	42.00	52.00

CLOUTIER

Le thermostat de la Terre
Ces forêts qui nous font respirer
Laser: un triomphe québécois
Les ordinateurs parleront arabe
Un savant québécois au 18^{ème} siècle
Dans l'édition de novembre 1973
du magazine **QUÉBEC SCIENCE**

Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 / (418) 657-2426

INSTITUT MICHEL-ANGE

- Yoga
- Massage corporel
- Culture physique
- Mixtes

10:30 AM A 10:30 PM

2670 Boul. Lévesque (DUVERNAY)
près du pont PAPINEAU-LEBLANC

TEL.: 669-9262 — 667-4327

à faire, c'est

Commentant la prise de position de l'un de ses candidats, André Normandeau, qui laissait entendre que le PQ devrait écarter son option de l'indépendance pour prendre le pouvoir avec un bon programme social-démocrate, René Lévesque affirme que cette idée, au sein du PQ, est marginale et quasi inexistante. "M. Normandeau est un candidat de dernière minute, et je doute de ses convictions. Sa proposition, quant à moi, est farfelue et n'a soulevé aucune discussion dans le parti."

Sur les possibilités d'union, ou d'opposition circonstancielle, avec les deux seuls autres députés

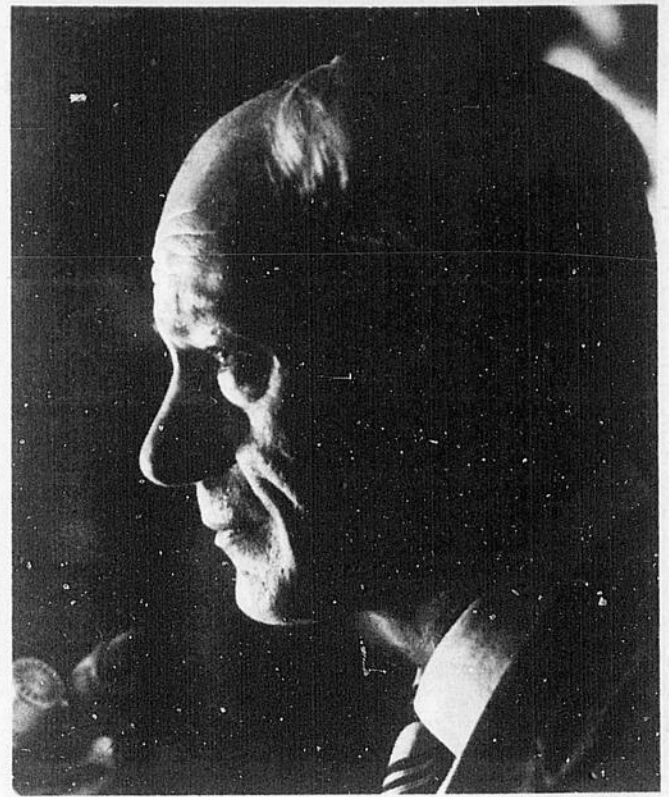
non libéraux de l'Assemblée nationale, MM. Samson et Roy, M. Lévesque est clair. "Je n'y attache aucune importance, et je n'y vois aucun avantage." Rejetant cette possibilité, le chef du parti Québécois souligne que "ces messieurs se sont contredits plusieurs fois depuis les élections et, de plus, ils ont reçu la confirmation de leur chef national qu'ils n'ont servi que de marionnettes depuis 70 pour nuire au PQ".

"On serait vraiment baroques si l'on se mettait à faire la cour aux créditistes qui nous ont toujours combattus, et qui ne sont même plus un parti politique recon-

nu. Si eux veulent nous appuyer, on verra...".

Enfin, sur un sujet délicat, celui du nouveau quotidien qui pourrait voir le jour d'ici peu sous le nom de "Le Québécois", M. Lévesque apporte les précisions suivantes: "Ce projet est né dans plusieurs esprits qui sont à l'intérieur du PQ, mais ce n'est pas, en soi, un projet du parti. Le PQ en sera l'un des actionnaires, au même titre que certaines autres sources. Ce sera un journal d'information mais qui se donnera une politique éditoriale axée sur la souveraineté et l'indépendance."

Plus actif que jamais, René Lévesque voit dans les quatre prochaines années la dernière étape de son parti avant la prise du pouvoir. L'énorme gouvernement libéral, selon lui, est "l'ultime gonflement du passé". Seule solution de rechange, le PQ aura réalisé cet échec secret auquel croit René Lévesque depuis 68: la prise du pouvoir en trois élections. On n'a plus à se demander s'il quittera ou non la vie politique.



RENÉ LEVESQUE: "Logiquement, il faut que je sois au Parlement." (photo Guy Turcot)

"Le Devoir: un instrument de dépression collective"

Partageant pour l'essentiel les idées émises par Jacques Parizeau sur le Devoir (dans le QUEBEC-PRESSE du 4 novembre), le chef du parti Québécois voit dans ce journal "un instrument de dépression collective". René Lévesque n'a pas digéré l'appui que le directeur du Devoir a donné aux libéraux lors du scrutin du 29 octobre.

Trembleux

"Le Devoir de Claude Ryan est complètement dépassé par les événements, affirme M. Lévesque. Sournement, tous les taponnages de son directeur servent d'éteignoir nationaliste au Québec. Ce nationalisme de la survie défendu par M. Ryan est un nationalisme trembleux, incapable de croire au potentiel du Québec d'aujourd'hui."

René Lévesque considère que le journal fondé par Henri Bourassa en 1910 est devenu aujourd'hui un "faux semblant" qui ne répond plus à la mission qu'il s'était donnée. "Le Devoir passe pour le journal nationaliste d'aujourd'hui, alors que le nationalisme québécois des dernières années ne ressemble en rien à ce qu'en dégage ce journal".

Plus rapide

"Le courant actuel au Québec, celui des forces progressistes, n'est pas reflété par le Devoir. On n'y trouve qu'un fédéralisme additionné d'une diminution des perspectives d'avenir du Québec français, et une éternelle expectative. Les échecs du Québec sont plus rapides que ne le croit M. Ryan. S'il ouvre ses colonnes, par-ci et par-là, aux opinions indépendantistes, c'est parce qu'il se veut un journal de références. Tout ça ressemble plus à du camoufage."

Pour le chef péquiste, la période d'octobre 70 a été le seul moment où Claude Ryan a failli se remettre en question.

Des contradictions

Cet épisode dans l'histoire du Devoir, selon M. Lévesque, n'est qu'une des contradictions qui parsèment ce journal sous sa direction actuelle.

"Tout nationaliste cohérent, ajoute le chef du PQ, aurait eu un intérêt passionné pour aller voir au fond des choses dans l'histoire des Comptes nationaux. M. Ryan, lui, a abandonné le sujet dès le lendemain se servant d'une déclaration du ministre Saint-Pierre pour noyer le poisson. C'est carrément inacceptable."

Déprimant

"Ce journal est devenu déprimant, dit M. Lévesque. Ce n'est plus de lui



RYAN ET LEVESQUE: des nationalismes différents...

que l'on peut attendre une propulsion énergétique pour avancer le Québec." Reconnaisant que les éditorialistes Laurent Laplante et Jean-Claude Lelerc ont, "avec du courage", un peu sauvé l'honneur de ce journal, en publiant des opinions contraires à celles du directeur, M. Lévesque soutient que la direction donnée par Claude Ryan à ce quotidien "qui fut important" en a maintenant fait "un instrument de dépression collective".



Prends donc une bonne Player's Filtre

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Journal d'opposition sous Henri Bourassa, le Devoir de Ryan compose avec le pouvoir

par Pierre Godin

L'attitude ambiguë du *Devoir* au cours de la dernière campagne électorale, aussi bien au plan de l'éditorial que de l'information, soulève des interrogations importantes non seulement sur la crédibilité de ce quotidien pour les mois ou années à venir mais également sur son évolution depuis sa prise en main par le directeur actuel, Claude Ryan.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le refus aveugle et obstiné de la direction actuelle de donner une voix claire et nette au courant historique qui emporte les Québécois vers leur majorité politique place ce quotidien dans une situation nouvelle, qui n'a

jamais été la sienne sous les directions antérieures. *Le Devoir* est en situation de conflit et de rupture avec les forces vives de la société québécoise, avec le Québec de demain, avec les forces d'opposition. Il apparaît comme un instrument de pouvoir, comme le porte-voix des divers "establishments".

Un accroc grave

Par les temps qui courent, le *Devoir* paraît, de plus en plus, être au service du pouvoir politique et économique du moment. C'est un accroc grave dans la tradition journalistique propre à ce quotidien depuis Henri Bourassa. *Le Devoir* n'a pres-

que plus rien — si l'on ne tient pas compte de l'épisode de l'affaire Saulnier et Laporte — du journal engagé, du journal de combat, du journal d'opposition qu'il fut dans le passé.

Autrefois fer de lance des revendications sociales et politiques des francophones d'Amérique, le *Devoir* paraît être devenu, depuis quelques années, un éteignoir de premier plan. Sous Claude Ryan, le *Devoir* a subi une mutation majeure qui contredit carrément les objectifs que s'était donnés son fondateur, Henri Bourassa.

Trois domaines

Sans prétendre à l'exhaustion, il y a au moins trois domaines où il est

possible de noter des contradictions entre la mission journalistique que se donne le *Devoir* en 1910, et celle qu'il s'est forgée peu à peu, depuis 10 ans, sous la direction de M. Ryan.

Ces domaines sont: 1) le type et la forme du journal; 2) le nationalisme; 3) la politique sociale. Nous établirons la comparaison en opposant les idées émises par Bourassa dans le premier éditorial du *Devoir*, en date du 10 janvier 1910, et coiffé d'un titre significatif "Avant le combat", à celles que Claude Ryan a fait valoir dans un éditorial daté du 10 janvier 1970 et intitulé: "1910-1970": *Le Devoir d'hier et d'aujourd'hui*.

Henri Bourassa avait créé un "journal de combat"

A l'origine comme dans les années 40 ou 50, le *Devoir* se définissait com-

me un journal de combat, comme un journal d'op-

portait pas le "masque" d'un journal objectif, im-

partial, du juste milieu, et patati et patata. Cela ne l'empêchait pas d'être honnête et de respecter

les faits.

Claude Ryan a progressivement mis un terme à cette tradition, à ce franc-parler, pour donner à "son" journal un ton plus "professionnel", plus officiel, plus neutre, plus "respectable". Comparons ce que disent Bourassa et Ryan sur le type de journal qu'est le *Devoir*.

Indépendance moins voyante...

A ce chapitre, les opinions du directeur actuel du *Devoir* diffèrent radicalement:

"Dans sa forme "professionnelle", le *Devoir* fut conçu, à l'origine, comme un instrument au service de certaines idées... Sans renoncer pour cela à ses objectifs fondamentaux, le *Devoir* d'aujourd'hui est peut-être davantage porté à se concevoir et à se définir comme journal, avec tout ce que ce titre comporte d'exigences professionnelles plutôt que comme instrument au service d'une cause...

"Comme journal, le *Devoir* se veut un témoin honnête, impartial, articulé, libre et responsable de la vie qui se fait au jour le jour dans notre milieu et dans le monde. "L'indépendance du *Devoir* a toujours été sa marque distinctive... L'indépendance du *Devoir* a pu revêtir, à certaines époques, l'allure d'une opposition systématique et, de ce fait, souvent injuste et passionnée, à l'endroit de personnes ou de groupes identifiés avec le pouvoir: cela s'expliquait souvent par l'état avancé de corruption du pouvoir, et aussi par la démission d'autres éléments qui eussent dû assumer davantage leurs responsabilités.

"Cette indépendance du *Devoir* est aujourd'hui moins voyante, moins tapageuse qu'à d'autres époques, mais non moins réelle..."

Un journal moins associé aux luttes ouvrières

En matière sociale, la politique éditoriale du *Devoir* s'est inspirée dès le départ d'un progressisme articulé: souci de justice pour les plus faibles, promotion d'un régime économique et social qui, tout en n'étant pas révolutionnaire, fasse contrepoids aux privilèges des gros et des riches.

Cette orientation, Henri Bourassa l'a donnée au *Devoir* dès sa fonda-

tion et ses successeurs l'ont respectée, du moins jusqu'à ces dernières années. Ainsi, le *Devoir* fut le seul journal à prendre fait et cause pour les syndiqués lors des durs conflits d'Asbestos (1949), de Louiseville (1952) et de Murdochville (1957). Pour ne parler que de ceux-là.

Volte-face

A toutes les étapes de son existence, a noté

Claude Ryan lui-même dans son édito du 10 janvier 1970, le *Devoir* a soutenu les mouvements de promotion populaire comme les caisses populaires et le syndicalisme ouvrier et agricole.

Toutefois, le directeur actuel a modifié l'approche du *Devoir* lors des conflits syndicaux des récentes années:

"Mais les conflits (syndicaux et autres)

des dernières années (...) ont obligé les rédacteurs du journal à adopter une attitude plus critique à l'endroit de certaines formes inédites de revendication et de lutte qui se sont fait jour dans notre milieu. Le syndicalisme, par exemple, n'est plus, malgré ses protestations, le parent pauvre de naguère..."

Contre la grève

Aussi, ne faut-il pas s'étonner si le *Devoir* s'est prononcé contre les travailleurs et les syndiqués, et les unions syndicales dans lesquelles ils se regroupent, lors de conflits récents.

Qu'il nous suffise de rappeler les grève suivantes (source: *La Grande Tricherie*, publiée par la CSN en 1973):

- la grève des enseignants de Montréal (février 1965)

- la grève des colbleus de Montréal (février 1972)

- la grève des employés d'hôpitaux (avril 72)

- la grève du secteur public (mai 1972)

- la grève de l'Hydro-Québec (1973).

Henri Bourassa:

"Ce journal sera à la fois un vulgarisateur d'idées et un organe de combat... Inutile d'ajouter qu'il sera absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière... Il s'efforcera de maintenir un ton élevé, d'éviter les injures et les personnalités; mais il ne restera pas dans les généralités et les hauteurs inaccessibles. Organe militant, il traitera des questions concrètes dans une langue claire et ne craindra pas la lutte pour la défense de la vérité et de la justice..."

"Dans la politique provinciale, nous combattons le gouvernement actuel, parce que nous y trouvons toutes les tendances mauvaises que nous voulons faire disparaître de la vie publique: la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti avilissant et étroit.

"Nous appuyons l'opposition parce que nous y trouvons les tendances contraires: la probité, le courage, des principes fermes, une grande largeur de vues..."



CLAUDE RYAN, directeur du *Devoir*.

consommation

Il y a des coliformes dans la crème glacée!

Nos lecteurs trouveront dorénavant dans QUEBEC-PRESSE, chaque semaine, une chronique consacrée à la consommation. Cette chronique sera rédigée par M. Gilles Robert, le directeur de l'excellente revue "Le Réveil du consommateur", qui est devenue en quelques mois la bible des consommatrices québécoises. Cette chronique est le fruit de la collaboration de l'Institut de protection des intérêts du consommateur (IPIC) avec Québec-Press.

Dans le passé, l'Institut pour la Promotion des Intérêts du Consommateur, (L'IPIC), a commandé des travaux de recherches sur certains produits alimentaires de consommation courante et a publié les résultats de ces rapports. En juin 1972, l'IPIC a rendu public un rapport sur les cafés, il y eut ensuite les travaux sur les eaux minérales, les jouets, les jus d'oranges et plusieurs autres.

Cette semaine, l'IPIC vient de publier dans sa revue d'information, "Le Réveil du Consommateur" les résultats provenant d'un important dossier sur la qualité des crèmes glacées les plus vendues au Québec. Dans l'orientation de ses travaux de recherche en alimentation, l'IPIC tente avant tout, d'étudier les procédés de fabrication ou de transformation des aliments les plus couramment utilisés par la consommatrice québécoise.

Des trouvailles

Au sujet de la fabrication de la crème glacée, on constate que la réglementation en vigueur, sous l'autorité de la Direction des Aliments, Protection de la santé, n'est pas très exigeante. Cette réglementation parle de la composition microbiologique des glaces, c'est-à-dire, pas plus de 100,000 bactéries par gramme et pas plus de 10 organismes coliformes par gramme. Au sujet de la fabrication, le règlement dit que les crèmes glacées doivent avoir pas moins de 36% de solides totaux et pas moins de 10% de matières grasses de nature animale. Si ces critères d'identité ne sont pas respectés, ce ne sont pas des crèmes glacées, tout au moins au sens de la réglementation.

Dans un rapport remis à l'IPIC par l'Institut de Bio Endocrinologie Inc, plusieurs crèmes glacées sont apparues, après étude, comme étant de qualité insatisfaisante, devant les exigences de la réglementation et par voie de conséquences, pour le consommateur ordinaire.

Les marques en cause

Les crèmes glacées Royal Gold, vendues dans les marchés IGA, Lowney de la marque Lowney et Leclerc de Leclerc, contiennent des comptes élevés d'organismes coliformes. Sur la base d'un échantillonnage de 6 chopines vanille pour chacune de ces trois marques, les relevés indiquent la présence de 39, de 49, de 130, de 220 et même de 280 organismes coliformes au gramme, alors que le maximum toléré est de 10. Il y aurait donc des possibilités très réelles de contamination à la consommation. 6 échantillons par marque, à notre avis, forment un éventail représentatif de la qualité des produits fournis aux consommateurs.

D'autre part, la teneur microbiologique totale fixée à 100,000 bactéries par gramme est très bien respectée par toutes les marques étudiées. On constate que nos glaces québécoises, dans l'ensemble sont donc beaucoup moins polluées que les crèmes glacées fabriquées et vendues en Europe. Mais la présence de coliformes dans certaines marques présente un problème majeur.

Du côté des solides totaux, les 14 marques étudiées respectent cette exigence mais il faut dire qu'il s'agit d'une exigence absolument insignifiante, puisque la réglementation ne précise pas la nature des solides utilisés.

Les matières grasses

Dans notre étude, 2 échantillons chopines vanille, ont été analysés pour chacune des 14 marques. La réglementation dit qu'on doit trouver pas moins de 10% de matières grasses provenant du lait. Les résultats exprimés en moyenne sur 2 échantillons ont montré que 9 marques sur 14 ne sont pas conformes à cette exigence. Ce sont les marques Ice Castle de Steinberg, Royal Gold de IGA, Union des Marchés Union, Perrette, Richmello de Dominion, Mont Royal, Laura Secord, Joubert et Cité, de Québec.

9 marques sur 14 forment un fort pourcentage de crèmes glacées qui ne sont pas des crèmes glacées au sens de la réglementation.

Comme les politiciens, les producteurs de crèmes glacées font une grande consommation d'air. Curieuse constatation, la réglementation au sujet des poids et mesures, ministère de la Consommation, s'occupe seulement des volumes fournis dans les contenants de crème glacée. Par exemple, les fabricants doivent fournir au consommateur une chopine ou 568 millilitres. Mais dans la fabrication des crèmes glacées, il entre de l'air et rien dans la réglementation ne précise les limites de l'utilisation de l'air. En résumé, les producteurs fournissent un volume d'une chopine. Ce volume va être le résultat d'un mélange de base auquel on ajoutera de l'air. Mais en ajoutant de l'air à volonté s'opère une dilution du mélange de base. La qualité du produit devient donc reliée à la quantité, mais la quantité devient aussi un élément impossible à mesurer puisqu'elle est reliée à la présence de l'air et que rien ne précise la tolérance maximale à cet effet. Il y a donc sur le marché québécois des crèmes glacées très légères, contenant beaucoup d'air et d'autres plus lourdes, mais toutes sont satisfaisantes selon la réglementation en vigueur. Pour la protection du consommateur, il est évident qu'il s'agit d'une réglementation qui n'est pas sérieuse.

En conclusion, nous avons étudié un mince secteur de la production des crèmes glacées au Québec et nous avons pu constater qu'il y a plein de problèmes. Même devant des réglementations peu exigeantes, vieillottes et mal articulées, les exigences ne sont pas trop bien respectées par les producteurs. Mais ceux-ci se tirent d'affaires sans histoire et passent leur problèmes aux consommateurs. Quand on aura des gouvernements qui s'intéresseront au monde ordinaire, faudra leur parler des crèmes glacées.

Bourassa serait-il indépendantiste s'il vivait aujourd'hui?

On a fait au *Devoir* une réputation de porte-parole attiré du nationalisme canadien-français. Cette réputation était méritée, du moins jusqu'à l'émergence du mouvement pour l'indépendance du Québec, qui a coïncidé avec l'arrivée de Claude Ryan à la barre du *Devoir*.

Toutefois, le directeur du *Devoir* n'a pas suivi l'évolution des Québécois. Il en est resté au "nationalisme canadien" de Henri Bourassa, essentiellement dirigé contre l'Empire britannique, alors que le nationalisme québécois actuel se définit non plus en opposition à l'Angleterre mais au Canada anglais.

Si on ne peut reprocher à Henri Bourassa d'avoir prôné un nationalisme de la survie plutôt que de la vie, comme le proposent aujourd'hui les indépendantistes québécois, on peut néanmoins faire grief à l'homme qui dirige le journal le plus influent du Québec, le journal qui passe pour être

nationaliste, de se cantonner dans un nationalisme dépassé qui se nourrit de mythes jamais réalisés: liberté et égalité pour les Canadiens français d'un bout à l'autre du Canada, autonomie réelle du Québec à l'intérieur de la Confédération, etc.

Sous Claude Ryan, le *Devoir* ne remplit pas la fonction de porte-parole du nationalisme que lui avait attribuée son fondateur Henri Bourassa. D'ailleurs, ce dernier serait probablement indépendantiste s'il vivait aujourd'hui.

Le nationalisme de Bourassa

"Dans un ordre plus général et plus élevé, nous nous sommes efforcés de faire renaître... la notion véritable du rôle primordial de la province de Québec dans la Confédération et de ses devoirs envers les minorités des autres provinces. Ce

rôle, c'est celui de gardienne des traditions et de l'idéal de la race française". (Discours de Bourassa à l'occasion du 5e anniversaire du *Devoir*, le 14 janvier 1915)

Le nationalisme de Ryan

"Mais les dirigeants du journal, tout en se réjouissant de la montée politique du Québec, ont refusé jusqu'à maintenant de conclure à la nécessité ou à l'urgence de la séparation politique. Une pensée les préoccupe avant tout: la liberté véritable, la liberté réelle et positive des Canadiens français, de tous les Canadiens français. Ils estiment que, moyennant des ouvertures raisonnables (qui restent à venir) du Canada anglais, cette liberté peut trouver à se réaliser à l'intérieur d'un cadre fédéral canadien empreint de souplesse..."

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec (2e).
Tél.: (418) 529-5701

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Thérien)
Longueuil, 674-6375.

OPTOMÉTRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl. 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

ASSUREURS

Pierre Gagnon
Assureur-conseil

Tél.: 842-1124 385 est, rue Sherbrooke
Montréal 129
Membre de l'A.P.A.V.Q.

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Sam Goldwater, b.a., LL.L.

Avocat

CHAMBRE 403
10, RUE ST-JACQUES O. Bureau: 845-3231
MONTREAL 126, P.Ô. Soirs: 739-2167

**Décary, Jasmin,
Rivest et Laurin**

avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal 128
866-7921

**Guy Bertrand, Clément
Richard & Associés**

Avocats

42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

Pour tout renseignement rela-
tivement aux cartes d'affaires,
communiquiez avec "Francine
Tremblay".

Service de la publicité à:

381-1385

lecteurs

Lettre ouverte à Emile Boudreau

Mon vieux Emile,

Qu'est-ce que c'est que cet accès qui nous a valu ton article de la semaine dernière sur un parti à fonder? Le jour où les Québécois progressistes pourront soutenir pendant plus de trois ou quatre ans une poussée et un effort politiques, sans faire à tout moment des sauts de côté comme une cavale trop nerveuse, ce jour-là on pourra s'attendre à des progrès. Pour moi qui suis on ne peut plus Québécois non seulement par le sang mais par les nerfs, j'ai bien mis une quinzaine d'années, les mêmes que toi et dans les mêmes entreprises ou à peu près, à commencer à deviner un peu l'importance de l'esprit de suite en politique concrète.

Le jour dont je parle, celui où l'on aurait enfin compris qu'il faut poursuivre, dans le réel, certains buts, sans changer à tout bout de champ les moyens qu'on a pour les atteindre, ce jour-là est d'ailleurs arrivé avec le parti Québécois. Ce n'est pas un miracle: c'est que le PQ, contrairement aux embryons de partis que nous avons tous deux connus jusqu'en 1962, possède une base massive, qui l'a rejoint rapidement, avec laquelle il dit compter et qui lui confère poids et permanence; avec un test pareil, il ne peut être question de multiplier inconsidérément et sportivement les virages.

Ceci dit, je suis bien d'accord avec toi pour examiner la problématique de la gauche dans ce contexte. Il n'y a jamais rien de figé. Mais si l'indépendance veut dire quelque chose pour la liberté et en particulier pour la liberté politique, et si par conséquent elle veut dire quelque chose pour la gauche (ce que je crois), alors il faut, pour y arriver, avoir un peu le sens de l'itinéraire, ainsi que le sens de la succession des étapes, de même que celui de la complexité des données. Il ne faut pas prendre seulement une partie du problème, ni simplement un bout de chemin. Il faut prendre l'ensemble, avec les contradictions qu'on sait très bien qu'on y trouve. Elles ne seraient pas moindres, d'ailleurs, dans un autre parti, si c'était un parti et non un groupuscule; seulement, ce parti nouveau serait par lui-même, en outre, une contradiction de plus.

Pierre Vadeboncoeur

Lettre à Ryan

Monsieur Ryan,

A la suite des éditoriaux du 26 et du 27 octobre dernier, nous voulons vous faire part de notre grande déception (déjà existante mais nettement confirmée). Vous souvenez-vous, Monsieur Ryan, de votre campagne en vue de "rassurer" la population du Québec suite aux événements d'octobre 1970? Lors de votre passage à Chicoutimi (UQAC) au mois de novembre de la même année devant une assistance impressionnante, en même temps que vous exprimiez votre dégoût vis-à-vis de la situation qui prévalait, vous vous êtes alors donné un an pour prendre une position "claire". Cette position, il semble bien que vous ayez décidé de la prendre maintenant (3 ans plus tard que promis). Devant la position exposée, nous avons cru bon d'exprimer notre avis sur l'homme que vous êtes à nos yeux et sur le journal que vous représentez.

Ryan l'homme

Vous faites partie d'une certaine élite intellectuelle qui détient actuellement le pouvoir social et politique. Ayant voulu donner au Québec sa place dans le fédéralisme canadien, et y étant parvenu "d'une certaine façon", vous ne pouvez admettre que vos idéaux de jeune intellectuel chrétien (J.E.C., J.O.C.) - (Marchand, Trudeau, Pelletier, Hébert etc.) soient dépassés et ne correspondent plus à la réalité pour près de 40% de "Québécois" (de langue française) à l'heure actuelle.

Vous favorisez donc le statu quo qui perpétue le conservatisme politique et social. Vous vous faites le défenseur d'une stagnation que vous avez jadis combattue. Peut-être ne réussissez-vous pas à définir votre place dans un Québec indépendant? Nous sommes de la génération que vous avez "instruite" et dont vous n'acceptez pas les idées tandis que vous couvez des convictions purement personnelles que vous diffusez largement grâce à votre position privilégiée.

Dépendances et indépendance du "Devoir".

Vous vous flattez continuellement d'être le directeur d'un journal indépendant des grands monopoles d'information: pour notre part, nous croyons que vous vous

insérez très bien dans le monopole intellectuel de Power Corporation (grâce à votre récente prise de position).

La position de Monsieur Ryan

Votre conception du fédéralisme est dépassée, erronée parce que, vous le savez très bien, le Québec est minoritaire dans l'association canadienne actuelle. Vous prêchez un fédéralisme "pearsonien" qui ne fut qu'un accident historique. Depuis ce temps, l'échec de Johnson, la crise d'octobre, la conférence de Victoria et le rejet de Trudeau par les anglophones ont confirmé cet état de choses. Vous ne voulez pas voir que l'option du Parti Québécois, loin de prôner une simple séparation et un nationalisme du XIXe siècle, favorise l'établissement d'une véritable association dans le but de faire du Québec et du reste du Canada deux partenaires vraiment égaux. Actuellement, le Québec devient de plus en plus une grande municipalité intégrée à la renouveau de son pourvoyeur.

Au sujet de Perspective-Jeunesse (exemple que vous citez) vous n'allez tout de même pas essayer de cacher à tout le monde que ce programme est devenu un nid de patronage (et les exemples pouvant être cités sont nombreux) qui entretient le fragile attachement que le Québec conserve avec Ottawa.

Nous verrons comment vous prendrez vos responsabilités maintenant que la grande partie de l'opposition se trouve hors du parlement.

Votre option est claire pour tout le monde; le jeu de cache-cache dont vous vous êtes fait une spécialité, ne pourra plus tromper ceux qui avaient confiance en vous.

N'oubliez pas enfin, que l'objectivité n'est pas nécessairement le fait d'être d'accord avec le pouvoir établi et la majorité.

Jean Boucher
Louis Perreault
Jocelyn St-Pierre

**QUEBEC-
PRESSE**

à domicile

381-9936

**Lettre à
André Giroux**

Cher Monsieur,

Maintenant que les passions électorales commencent à s'apaiser ne croyez-vous pas qu'il serait temps de faire le point au sujet de l'imbroglio qui vous a opposé à un groupe de clercs qui, sans doute de bonne foi, ont publié un manifeste qui ne correspondait pas à vos opinions.

Pour en venir aux faits, je dois reculer à treize ans en arrière. J'imagine qu'en 1960 vous avez pris connaissance du fameux pamphlet de 123 pages publié par les abbés Dion et O'Neil; pamphlet qui s'intitulait "Le Chrétien et les Electeurs" qui fut distribué à des milliers d'exemplaires et qui a fortement contribué à la défaite de l'Union Nationale. Comment est né ce document?

La préface indique que des laïcs dégoûtés faisaient au clergé le reproche de prêcher le Credo, les sacrements, la sanctification du dimanche, etc., négligeant de donner des directives adéquates concernant les différentes formes de justice sociale tout spécialement en temps de période électorale. Or les deux membres du clergé ci-haut mentionnés ont cru de leur devoir de répondre à ce cri d'alarme.

Cher M. Giroux, à cette occasion, avez-vous protesté? Avez-vous vilipendé le clergé lui reprochant d'utiliser la religion à des fins politiques? Non? Et pourquoi? Sans aucun doute que la prise de position de ces deux clercs correspondait à votre idéologie politique, tout comme à la mienne d'ailleurs.

Depuis 1960 il y eut toute une évolution en ce qui concerne le statut du clergé; on a exigé que le prêtre sorte de son presbytère et de son église, qu'il devienne un citoyen à part entière dans la société, à tel point que certains prêtres se voient offrir des positions de fonctionnaires par nos gouvernements.

Se prévalant de ce privilège, en octobre dernier,

Sur une fumisterie

Au sujet d'une lettre parue dans votre journal du 20 septembre dernier et signée "Robert Pineau, rep. officiel des étudiants en lettres "québécoises et françaises", "Trois-Rivières", je tiens à apporter la précision suivante. Non seulement M. Robert Pineau n'est pas le représentant officiel des étudiants du module mais au surplus il n'existe aucun étudiant inscrit à ce nom dans nos dossiers.

34 membres du clergé à titre de citoyens ont jugé bon, et ce sur la place publique non pas du haut de la chaire, de dénoncer ce qu'ils considéraient être des abus de langage de la part de certains candidats aux élections provinciales. Malheureusement pour vous, leur prise de position ne correspondait pas à votre idéologie politique. Qu'auriez-vous fait si c'eût été l'inverse? Sans doute auriez-vous béni le Seigneur d'avoir suscité de si nobles âmes.

Et c'est là que je m'inscris en faux. Vous avez menacé le clergé de votre paroisse d'utiliser la chaire pour manifester votre rancœur. Toute personne bien avisée admettra avec moi que ce ne sont pas les clercs qui ont tenté d'utiliser la religion à des fins politiques, mais bien vous qui avez menacé d'utiliser le Temple et la Chaire à ces fins.

Cher M. Giroux je ne vous connais pas personnellement mais jusqu'à preuve du contraire je vous considère comme un homme intelligent et sérieux.

La prise de position des 34 prêtres-citoyens ne vous a pas empêché de gagner vos élections. Donc, à la lumière des faits énoncés plus haut, je crois qu'il serait temps pour vous de faire le seul geste qui s'impose, à savoir, admettre tout simplement que vos paroles et votre comportement ont dépassés votre pensée. Une telle démarche de votre part sera certes appréciée, et de vos adversaires, et de vos amis politiques.

Ce n'est pas une honte que d'admettre une erreur c'est plutôt là une preuve de pondération et de jugement. Qui d'entre nous peut se vanter de posséder le monopole de la vérité?

Espérant que vous ne désappointerez pas les dizaines et peut-être les centaines de personnes qui sont de mon avis.

Je demeure

Votre tout dévoué

Ronald Roy

Connaissant votre probité intellectuelle, j'ai tenu à vous mettre au courant de la mystification dont votre journal a été la victime. Je suis persuadé que vous saurez utiliser cette mise au point dans le meilleur intérêt de vos lecteurs.

Recevez, monsieur Godin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Raymond Pagé, directeur
Module Lettres et
Linguistique
Université du Québec à
Trois-Rivières.

Profitez des aubaines d'automne RENAULT

Vous savez que les anniversaires ont cette petite habitude de nous revenir sans prévenir. Et bien, il en est de même pour la vente des voitures. 1974 est presque arrivé et nous voilà encore avec quelques modèles 1973 accaparant l'espace réservé aux modèles 1974. Notre solution: vous offrir une si bonne affaire que vous ne pourrez résister. Nous pouvons vous promettre une chose: Quand vous constaterez tout ce que vous pouvez épargner sur nos modèles 1973, vous nous direz — "Non, ce n'est pas possible!"

Ces Renault se distinguent par:
la traction avant,
les freins à disques à l'avant,
la suspension indépendante
à l'avant,
la direction à crémaillère.

RENAULT 



Renault 12 Sedan



Renault 12 Station Wagon



Renault 15 Coupe

NORD

Montréal Dauphine
Inc.

12050, boul. Laurentien

331-6130

EST

Au Pavillon de l'Auto
Inc.

7665 Lacordaire

259-6981

SUD

Renault Longueuil

465 Curé-Poirier ouest

677-2876

OUEST

Garage Eddy Doyle
Inc.

2280 St-Joseph, Lachine

637-7511

evolution ROCK'N'ROLL

1955

1973

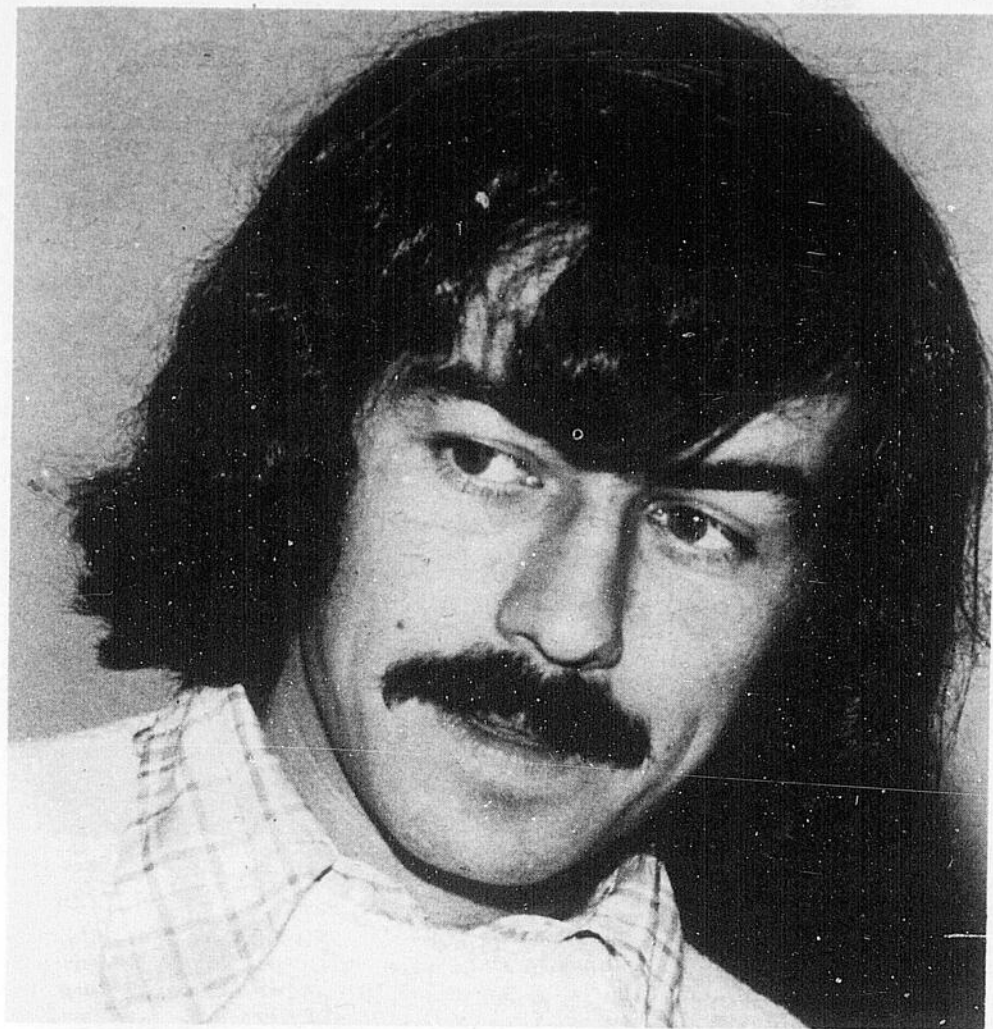


TOUS LES SOIRS

du 5 au 21 novembre de 7pm à minuit

présenté par **Labatt** et





Les éditions La Presse ont reporté après les élections la parution d'une biographie de René Lévesque

JEAN PROVENCHER: "La Presse s'est foutu de ma gueule"

par Micheline Lachance

"La Presse, qui décidait de ne pas **"se prostituer"**, en octobre, tente en novembre de faire du fric avec les indépendantistes. C'est payant le souverainisme en dehors des campagnes électorales." Jean Provencher est l'auteur de "René Lévesque, portrait d'un Québécois, ouvrage que devait publier les éditions La Presse quelques jours avant les élections québécoises. En dépit d'un contrat en bonne et due forme, les éditions La Presse ont décidé de reporter aux lendemains des élections la publication de l'ouvrage "pour des raisons politiques". Aujourd'hui, Jean Provencher se voit dans l'obligation de boycotter un ouvrage qui lui a demandé 15 mois de travail, tout cela parce qu'il se mesure aux puissants propriétaires des éditions La Presse et que la lutte est déloyale.

Le directeur "officiel"

Quand, le 22 août, Jean Provencher a signé un contrat avec le directeur "officiel" des éditions La Presse, Alain Stanké, les rumeurs laissaient déjà croire que des élections seraient tenues au cours de l'automne. M. Stanké a alors rassuré Jean Provencher qui s'inquiétait de voir la direction du journal La Presse s'immiscer dans les affaires de la maison d'éditions et peut-être même empêcher la parution de son ouvrage. Les éditions La Presse disposant d'une entière autonomie, aux dires de son directeur, l'historien n'avait rien à craindre.

A l'annonce des élections, les éditions La Presse décident d'accélérer le processus afin que le livre soit en librairie le 10 octobre. On dépêche un correcteur à Sainte-Foy où doit être imprimé le livre et on demande à Jean Provencher de se tenir entièrement à la disposition de ce correcteur. L'auteur, le correcteur, l'imprimeur, le metteur en pages règlent en vitesse les dernières modalités. Pourtant le 27 septembre, coup de théâtre: le correcteur reçoit l'ordre de rentrer immédiatement à Montréal et l'imprimeur de ralentir le rythme. La direction de La Presse Ltée venait de décider que l'ouvrage ne paraîtrait qu'après les élections du 29 octobre.

Quelles raisons les éditions La Presse ont-elles invoquées pour expliquer cette décision? Dans une lettre adressée à l'auteur, la direction a répondu que les éditions, pas plus que le quotidien,

ne pouvaient favoriser un parti au détriment des autres et que "publier un ouvrage considérable sur René Lévesque, avec tout le battage publicitaire dont bénéficient nos parutions, reviendrait pour nous à mettre automatiquement "en vedette" un parti politique".

Par la suite, lors d'une conversation téléphonique, les éditeurs ont joué les vierges pures, pour reprendre l'expression de Jean Provencher: "Ils se sont foutus de ma gueule. Alain Stanké m'a dit qu'il croyait en mon texte. Le publier avant les élections aurait été le ravalier au niveau des pamphlets électoraux. "Vous êtes historien, a-t-il ajouté, votre livre est sérieux. Il ne faut pas laisser votre oeuvre se dégrader dans une campagne électorale".

L'intérêt commun des deux parties

Le contrat qui lie Jean Provencher aux éditions La Presse stipule que "la date de la vente sera choisie par l'éditeur en tenant compte de l'intérêt commun des parties." La direction a pris sa décision unilatéralement et justement sans tenir compte des intérêts de l'auteur qui, au contraire, aurait retiré d'intéressants avantages à voir son livre en librairie à l'heure des élections: Jean Provencher considère donc ce contrat comme nul. D'autant plus que, selon l'auteur, les éditions La Presse n'ont pas acheté le droit de tenir ses idées sub judice, sous scellé, le temps d'un moment politique chaud, le temps d'une campagne électorale. Sinon, il aurait fallu le dire au début.

Dans une lettre qu'il adressait à messieurs Desmarais et Lemelin, directeurs non avoués des éditions La Presse, Jean Provencher réclame un peu de décence: "Si vous avez jugé bon, conformément à vos options politiques, de reporter la parution de cet ouvrage, je trouverais indécent que vous tentiez par la suite, après les élections, de vous approprier avec cet ouvrage des profits financiers, si profits il y avait. Soyez logiques, messieurs, et jouez cette carte jusqu'au bout. Vous avez choisi de ne pas vous prostituer le 10 octobre, de ne pas publier cet ouvrage de peur de vous faire les porte-parole du souverainisme au Québec, il vous faut maintenant aussi refuser de vous prostituer à la Noël. Et à mon tour, je ne voudrais pas être contraint de recommander à

des lecteurs possibles le boycottage d'un ouvrage dont je suis l'auteur. Vous auriez alors poussé l'affront jusqu'à sa dernière extrémité."

"Je ne suis pas achetable"

Evidemment, même si l'auteur a mis la maison d'éditions en demeure de lui retourner son manuscrit, celle-ci a décidé de le mettre sur le marché dès cette semaine. Admettant que le retard pouvait avoir nui à l'auteur, on lui a proposé de le "dédommager". "Il n'en est pas question, nous affirme Jean Provencher. Je ne suis pas achetable, je suis Québécois. Ou je couche avec Power ou je couche avec le Québec."

Jean Provencher est néanmoins conscient que son geste a peu d'éclat et qu'il ne réussira, somme toute, qu'à servir les fins des éditions La Presse. Plus on parlera du livre, plus l'affaire sera financièrement rentable pour la maison d'éditions. "Si j'ai décidé de dénoncer l'attitude des éditions La Presse, c'est afin de prévenir les auteurs qui seraient tentés d'aller se faire éditer à La Presse que les propriétaires de La Presse sont maintenant intervenus dans le processus d'édition d'un ouvrage pour des motifs politiques. La preuve est faite maintenant. Nous touchons là à la liberté d'expression et d'information. A mon sujet, il est trop tard. Je me suis fait naïvement avoir. Mais je crois qu'il est important de prévenir d'autres auteurs pour qu'ils ne se fassent pas avoir à leur tour. Surtout à l'heure où le système électoral permet des résultats aussi aberrants que ceux du 29 octobre."

"René Lévesque, portrait d'un Québécois"

Il semble donc que "René Lévesque, portrait d'un Québécois" sera sur le marché dès cette semaine. Il s'agit d'une biographie du président du parti Québécois qui couvre la période allant de 1922 à 1968. L'historien a travaillé à partir des documents disponibles, sans jamais rencontrer les témoins vivants de cette période (sauf peut-être la mère de René Lévesque). Il interviewa M. Lévesque durant quelque sept heures, le confrontant avec les documents étudiés.

L'ouvrage nous apporte une foule de renseignements inédits, particulièrement sur la carrière de correspondant de guerre de Lévesque. Ainsi, on apprend

qu'il faisait partie de la première armée occidentale à voir un camp de concentration avec four crématoire. C'est René Lévesque qui a fait la bande sonore annonçant au monde entier l'existence de ces fours crématoires.

Autre fait intéressant: durant la guerre de Corée, René Lévesque a rencontré Krouchtchev en compagnie de Lester B. Pearson, alors ministre des Affaires extérieures. Il a obtenu une entrevue du chef du Kremlin d'une vingtaine de minutes au cours de laquelle Krouchtchev a fait sa première grande sortie contre les Américains et les Canadiens.

Le livre s'arrête au moment de la fondation du parti Québécois: l'auteur réserve l'étude des dernières années au tome deux de son ouvrage. Que pense René Lévesque de cette biographie? "Il ne voulait pas la lire. J'ai insisté. Il m'a dit que j'étais trop gentil."

Mais en fait, ce livre est-il objectif? "Qu'est-ce que c'est au juste que l'objectivité? Je dirais plutôt qu'il est honnête. On finit toujours par se laisser prendre à son personnage. On explique son comportement... même les biographes d'Hitler se sont fait embarquer."

Tout le travail a été effectué à partir de coupures de journaux. Il semble en fait qu'on peut suivre la vie et la carrière de l'homme politique sans jamais devoir consulter ses proches. Georges-Emile Lapalme fait d'ailleurs remarquer dans ses mémoires que René Lévesque adore être en vedette, qu'il travaille toujours sous les projecteurs de la télévision: "Effectivement Lévesque retourne constamment vers la population. Il va chercher une sorte de légitimité du pouvoir en dehors des campagnes électorales. Pour lui ce n'est pas seulement l'occasion d'aller prêcher, il veut tâter le pouls des gens. Quand je lui en ai parlé, il m'a répondu: "J'aime ça"."

Jean Provencher est également l'auteur de "Québec, printemps 1918", pièce qui est actuellement à l'affiche du Trident à Québec. La pièce relate l'enquête du coroner qui s'est tenue à Québec entre le 8 et le 13 avril 1918 en rapport avec la mort de quatre citoyens survenue lors des émeutes de Québec.

En plus de songer à la préparation d'un deuxième livre consacré à René Lévesque, Jean Provencher travaille actuellement à la préparation d'un essai sur la mort. Il y présentera sa conception de la mort, sereine et gaie.

spectacles

Un extrait de "L'affront commun", la nouvelle pièce de J.-C. Germain

Pépin, Charbonneau et Laberge se retrouvent tous les soirs au Théâtre d'Aujourd'hui depuis jeu-

di soir. Jean-Claude Germain a réalisé ce tour de force dans une fable qu'il a intitulée

"L'affront commun". Si des parallèles s'établissent entre la réalité québécoise des derniers mois et la fiction, Jean-Claude Germain insiste pour rappeler qu'une fable qui se respecte s'éloigne du réalisme quotidien: "L'affront commun n'a rien du compendium journalistique sur des événements récents et se veut un regard à la fois humoristique et sympathique sur un certain nombre d'attitudes, de tics et de moeurs propres au monde syndical". La pièce raconte l'histoire de trois frères d'une même famille que le Destin a voulu chefs syndicaux dans un tout petit pays de rêve où le gouvernement du moment possédait la faculté quasi-magique de disparaître et de se faire invisible chaque fois qu'une grève se déclarait. En attendant de suivre le



LES TROIS CHEFS dans "L'affront commun": Jean-Pierre Piché, Gilbert Lepage et Claude Maher. (photo Michel Elliott)

KEBEC SPEC & LES PRODUCTIONS PERLE PRÉSENTENT

WÉRONIQUE SANSON



FRANÇOIS GUY ET ANDRÉ BRUNEAU,
LE 21 NOVEMBRE 8:30 HRES.
BILLETS: \$5.50 AU CENTRE SPORTIF,
ALTERNATIF ET SAUVÉ FRÈRES

Centre Sportif
Université de Montréal

déroulement de cette grève une peu spéciale au Théâtre d'Aujourd'hui, rue Papineau à Montréal (tous les soirs sauf le lundi), les P'tits Enfants Laliberté nous proposent un extrait de "L'affront commun".

BENIN S'ARRETE.

Combien d'fois qu'on va être obligé de te l'répéter pour te convaincre han?

ARMAND AU TELEPHONE.

ARMAND: Non, non... pas d'déclaration pour tout suite!

LEON: Prends soin d'tes jambes, prends-en ben soin... avec la djobbe qu'on a? Cé quasiment aussi précieux qu'une bonne tête... Pis tu peux m'crouère, Benin, j'ai dix ans d'avance sus toué, vingt ans d'marche dans é jambés pis toute l'histouère du p'tit pays écrite sus à plantte des pieds...

BENIN: Toute l'histouère Léon? T'es généreux...

ARMAND: Ouais... cé ça... on attend!

IL REFERME LE TELEPHONE. ET SE VERSE A BOIRE.

LA GREVE VIENT D'ETRE DECLAREE. ARMAND ET LEON SONT A LEURS TABLES DE TRAVAIL. BENIN MARCHE NERVEUSEMENT DE LONG EN LARGE. ATTABLE DEVANT UNE BOUTEILLE, LEON LE SUIT DES YEUX.

LEON: ARRETE BENIN!... Arrête de marcher pour rien... pis assis-toué bonyeu!

BENIN: T'es optimisse Léon... Moué, j'dirais plutôt la moitié sous a plantte des pieds pis tout l'resse écrit en lettres majuscules sus é palettes des g'noux!

LEON: Raison d'pluss pour en prendre soin, Benin... On marche sus note mémouère... on marche sus toute icitte... note orgueil, notre fierté, nos rêves... Ch'te l'dis, Benin, moué ça fait vingt ans que j'marche partout, sus l'dur, sus l'mou, sus l'ciment, sus l'asphatte, sus é roches, sus a terre battue, a toué temps, qui mouille ou qui neige, dans é quatte saisons... pis deux ou toué-z-autes qu'les gouvernements avaient inventés jusse pour nou-z-écoeurer... Y a même des fois que j'me sus réveillé a nuitte en train d'faire du piquetage autour de mon litte d'hôtel... Quand ch'tais jeune, ch'tais comme toué Benin, j'avais peur de m'asseoir, j'avais peur qu'les jambbes me paralyssent pis que ch'soye pus capabbe de me r'lever... mais astheure... astheure j'm'en calisse... assis, couché, d'boutte, même morre ostti j'marche... J'ME CRISSE du temps qu'ça va prendre... dix ans... vingt ans... cent ans... mille ans... mais les cibouères m'en vas les poursuivre jusqu'au jugement dernier, jusqu'au vente d'la vache à deux têtes qu'yé z-a enfantés... jusqu'à temps que l'darnier p'tit roi néggue soye étranglé avec les trippes du darnier boss...

ARMAND: La dernière fois qu'j'ai entendu ça, Léon, s'tait pas plutôt l'darnier curé!

SONNERIE. BENIN RESPOND AU TELEPHONE.

LEON: J'ai pas d'préjugé religieux, Armand, pourvu que ch'souelle sûr et certain qu'cé vraiment l'darnier p'tit roi néggue pis l'darnier boss.

Pour une information adéquate sur les luttes démocratiques.

L'histoire de la Liberté

	L'INFORMATION, LA LIBERTÉ DE LA PRESSE	 PRÉFACE Armand LANOUX de l'Académie Goncourt	 ÉTUDE F. FONVIELLE-ALQUIER Journaliste	 Hélène PARMELIN NOIR SUR BLANC
	L'ÉCOLE DÉMOCRATIQUE	 PRÉFACE Henri FAURE Président Honoraire de la Ligue Française de l'Enseignement	 ÉTUDE Jean CORNEC Président de la Fédération Nationale des Parents d'Élèves des Écoles Publiques Pierre JUQUIN Agréé de l'Université	 Roger DENUX LE JARDIN DE MON ÉCOLE (Propos de Magasin)
	L'HUMANITÉ EN MARCHÉ	 PRÉFACE Jean ROSTAND de l'Académie Française	 ÉTUDE VERCORS	 Jules MICHELET LE PEUPLE

Expédiez à Québec-Presses, 9670 rue Pélouquin, Montréal H2C-2J4

Nom.

Adresse.

Tél.:

on refuse de dire NON

aux GRANDS CONCERTS
aux GONGERTS GALA
aux 100.000 enfants qui assistent aux MATINÉES
à l'OSM dans votre école
aux GONGOURS OSM
à l'OPÉRA DU QUÉBEC
aux FESTIVAL D'ÉTÉ DE LA BANQUE DE MONTRÉAL
aux tournées nationales et internationales à l'ÉVOLUTION CULTURELLE DU PAYS

DITES OUI À L'OSM

OBJECTIF: \$500,000

envoyez vos dons à
Orchestre symphonique de Montréal
Place des Arts Montréal 129

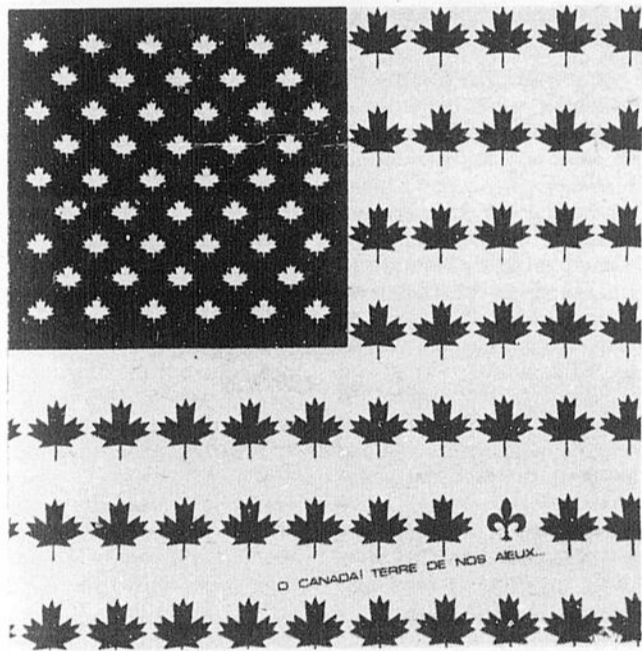
Les dons sont déductibles de revenu imposable, suivant la loi (jusqu'à 100\$ par donateur). Les dons de plus de 100\$ sont soumis à la loi sur l'impôt sur le revenu. Les dons de plus de 100\$ sont soumis à la loi sur l'impôt sur le revenu. Les dons de plus de 100\$ sont soumis à la loi sur l'impôt sur le revenu.

en coulisses

Quand les libéraux se font collectionneurs

Quand il s'agit de gagner des élections, le gouvernement n'est pas gêné. Deux semaines avant les élections du 29 octobre, onze peintres des Cantons de l'Est présentaient une exposition itinérante de tableaux-affiches; ces tableaux traduisaient certaines préoccupations sociales dont l'écologie, le chômage, la consommation, l'américanisation...

Exposées dans un centre commercial non loin de Sherbrooke, les tableaux-affiches ont mystérieusement disparu. On a imaginé le pire, du vol pur et simple à l'intervention de la police voulant protéger les oeuvres qui risquaient d'être abimées par des individus en désaccord avec les idées qu'elles véhiculaient. La vérité est beaucoup plus simple. Deux des artistes ont découvert ces affiches dans le local qu'occupait l'organisation du parti Libéral installé dans ce centre commercial. Inutile de dire que les organisateurs libéraux ont juré leurs grands dieux leur innocence. Ils ne comprennent toujours pas, disent-ils, comment les tableaux ont pu trouver refuge dans leur local. Les artistes se demandent aujourd'hui s'il faut se révolter parce que ces tableaux "vrais" ont été soustraits à la vue du public ou s'il faut se réjouir de constater que la vérité fait mal au pouvoir, au point qu'il se croit obligé d'utiliser de telles tactiques.



O CANADA, terre de nos aïeux, un tableau de Claude Lafeur.



Les recettes de Uncle Sam par Claude Lafrance.

Si des textes signés Victor Lévy-Beaulieu, Jean-Marie Poupard, André Major et plusieurs autres Québécois paraissent dans le supplément littéraire du Devoir, hier, c'est bien malgré eux. En effet, après avoir lu le désormais célèbre éditorial de Claude Ryan à la veille des élections, les écrivains ont décidé d'un commun accord de retirer leurs textes. Mais il était trop tard, le 30 octobre aux dires de la direction du Devoir, les textes étant déjà à la composition.

Diane Dufresne est rentrée au Québec cette semaine avec en main une nouvelle proposition de Coquatrix: un second contrat à Paris et une tournée en province. Finalement, les Français l'ont peut-être chahutée pendant les trois semaines qu'elle passa à l'Olympia mais il semble qu'ils n'en ont pas eu assez. Diane Dufresne, pour le moment, songe au spectacle qu'elle présentera à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, du 10 au 13 janvier, et à la tournée qu'elle effectuera ensuite dans une douzaine de villes au Lac-Saint-Jean, en Gaspésie et dans les Laurentides. Quant à la tournée en France qu'on lui propose, elle est encore trop fatiguée pour décider quoi que ce soit.

"La ménagerie de verre" de Tennessee Williams est actuellement à l'affiche de la Nouvelle Compagnie théâtrale à Montréal. La pièce américaine créée en 1944 évoque en la transposant la jeunesse de Williams durant les années trente, alors qu'il travaillait dans une fabrique de chaussures. Le jeune homme est au centre d'un drame familial, impuissant à aider une mère trop possessive et une soeur infirme. Il les quittera pour partir à l'aventure. Marjolaine Hébert, Réjean Roy, Dorothy Berryman et Serge Thériault assurent la distribution.

Dimanche soir, le 18, Radio-Canada présentera dans le cadre de Ciné-club "Nathalie Granger" de Marguerite Duras. Ce drame, mettant en vedette Jeanne Moreau, a été présenté au festival de Venise en 1973. "Nathalie Granger" est le dernier film auquel a participé Marguerite Duras, à titre d'écrivain, scripteur ou réalisateur. Elle a participé, rappelons-le, à "Hiroshima mon amour" et "Moderato Cantabile".

Marcel Dubé est le lauréat du prix David 1973. Ce prix décerné chaque année à un écrivain francophone a été attribué par un jury composé d'Hubert Aquin, Réginald Martel, Claude Galarneau, Maurice Lemire et Jean-Ethier Blais. Et puisqu'il est question de Marcel Dubé, mentionnons que le Théâtre Populaire du Québec terminait vendredi à Joliette une série de représentations de "Florence" qui a conduit l'équipe un peu partout à travers la province.

Dernières représentations de "Bonne fête papa", au Patriote à Clémence, tous les soirs sauf le lundi et ce jusqu'au 18 novembre. Plus de 3000 personnes ont vu la pièce mettant en vedette Jacqueline Barrette, Guy Godin et Roger Garand. Pendant ce temps, en bas, le Patriote présente demain Louise Forestier qui, il y a huit ans, faisait en quelque sorte ses débuts sur cette même scène. Louise Forestier chantera entre autre "Les bûcherons", extrait de son dernier micro-sillon.

Robert Charlebois poursuit actuellement une tournée dans quelque 35 villes françaises. Il a pris la route après avoir été la vedette d'une émission de télévision intitulée "Top à Charlebois" et présentée samedi dernier en France. Il sera de retour au Québec à la mi-décembre et préparera son prochain passage à la Place des Arts, en mars.

COMÉDIE — COMÉDIE — COMÉDIE — COMÉDIE — COMÉDIE

COMÉDIE DE R. TREMBLAY

MUSIQUE et CHANSONS F. DUPUIS

après "Georges et les Étoiles de l'est"

SPECTACLE J. P. MÉNARD

BILLETTS EN VENTE
au théâtre et dans les centres TRS

4 SOUS THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS - 845-7277



LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

<p>PAULINE JULIEN</p> <p>1^{er} déc. à 8h.30 et 11h. \$1.99</p>	<p>LOUISE FORESTIER</p> <p>14 déc. à 8h.30 et 11h. \$1.99</p>
<p>LES SÉGUIN</p> <p>12 janv. à 8h.30 et 11h. \$1.99</p>	<p>FÉLIX LECLERC</p> <p>25 janv. à 8h.30 et 11h. \$2.49</p>

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS

LA NOUVE
HÂTEZ-VOUS...
Il ne reste que très peu de billets
NCT THEATRALE

SAISON 1973-74

3 spectacles: \$4.25 (cahiers compris)

OCTOBRE
"La Ménagerie de verre"
de Tennessee Williams + M. Duhamel
mise en scène: Louis-Georges Carrier

JANVIER
"LA MOSCHEYA"
de Ruzante + Guy Dufresne
mise en scène: Claude Des Landes

MARS
"CYRANO de BERGERAC"
d'Edmond Rostand
mise en scène: Jean-Luc Bastien

HORAIRE IRREGULIER
RENSEIGNEMENTS: 866-1964

NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS

"Sambizanga" et "La grande bouffe"

Mourir en Angola ou roter à Paris

par Robert Lévesque

Entre mourir en Angola, noir, dans une prison administrée par des Portugais, et mourir dans un

pavillon de banlieue, à Paris, d'avoir trop mangé et trop baisé, il y a toute la différence du monde, celle qui existe



DOMINGOS XAVIER, ouvrier angolais sacrifié par l'oppression portugaise. "Sambizanga", de Sarah Maldoror, lui rend hommage.

13e SEMAINE DE SUCCES 14 ANS

POINT LIMITE ZERO

La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma!

2e FILM LES CINGLES DE RETOUR A L'HOPITAL
3e FILM OPERATION KAMIKAZE LES MAITRES DU KARATE EN ACTION

GARRY NEWMAN - DEAN JAGGER

HORAIRES: KAMIKAZE: sam-dim, 1:15, 4:15, 7:15
POINT LIMITE: sam-dim, 2:50, 7:50, 10:50
"GINGLES": sam-dim, 4:40, 9:40, sem.: 9:40

CINEMA REX 3900 ST-DENIS - 842-2361
METRO SHERBROOKE

MENACES+CHANTAGE+PHOTO TRUQUÉE... 14 ANS
tous les moyens sont bons pour élabousser une réputation!

il n'y a pas de fumée sans feu

Le meilleur film d'ANDRÉ CAYATTE

ANNIE GIRARDOT
MIREILLE D'ARC
BERNARD FRESSON MATHIEU CARRIERE

Prix O.C.I.C. Festival de Berlin 73
1.05 - 3.49 - 6.33 - 9.17

1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY **chevalier**

Luce Guilbeault, Jacques Godin
Jean Lapointe
Lucille Papineau, René Caron, Denise Proulx
et Denis Drouin

AMOUR et HUMOUR
à la QUEBECOISE

Un film de Marcel Carrière

OK... LALIBERTE

POUR TOUS

JACQUES BRETEL dans Le Bar de la Fourche

1594 ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY **st-denis**

HORAIRE 12.10-2.30
4.50-7.00
9.30 p.m.

entre l'exploité et l'exploiteur, le dominé et le puissant. Il y a, aussi, deux cinémas: celui fait pour aider le dominé et celui fait pour amuser l'exploiteur. Celui de Sarah Maldoror qui tourne "Sambizanga" et celui de Marco Ferreri qui tourne "La grande bouffe". On peut voir ces deux conceptions du cinéma actuellement à Montréal. La comparaison est éloquent: "Sambizanga", l'histoire de l'Africain Domingos Xavier qui, comme tant d'autres ouvriers angolais, lutte clandestinement pour

la liberté de son peuple, est un film honnête. Il est né du besoin primaire d'exprimer un sentiment par quelqu'un qui le ressent. Du besoin de dénoncer. Le souci de faire un film, en tant que "produit fini", est venu après, par la force des choses. Mais c'est le contenu qui a commandé le contenant. "La grande bouffe" l'histoire de quatre bourgeois blasés qui décident d'aller au bout de leurs plaisirs jusqu'à ce que mort s'ensuive parce que la vie ne peut plus leur apporter quelque chose de plus que ce qu'ils ont déjà, n'est pas un film honnête. Sous des allures fragiles de critique sociale (le sujet était en soi absolument merveilleux pour cela), l'entrepri-

se apparaît vite comme un des plus purs produits à la mode de cette bourgeoisie que le film prétendait dénoncer. On rit à "La grande bouffe", on s'amuse, Ferreri nous initie au grand guignol de la bouffe et du sexe. C'est drôle: on y vote, on y pète, on vomit. Le film aurait été génial si, dans le traitement du sujet, on avait préféré la férocité à la complaisance, au goût douteux du scandale. Il ne reste hélas qu'un cirque où le clown fait caca au lieu de marcher sur une pelure de banane. Le scandale, aujourd'hui, est devenu payant. C'est légèrement scandaleux.

Quant aux vrais scandales, celui de l'oppression portugaise en Angola par exemple, comme essaie de l'illustrer la jeune cinéaste Sarah Maldoror, ils intéressent moins les foules des cinémas du samedi soir. Pourtant, c'est là que le cinéma retrouve un sens véritable, autre que celui d'amuser et de servir d'éteignoir à l'éveil des consciences. Maldoror fait un cinéma comme celui qu'on censure ici: les exploités du textile de Denys Arcand, par exemple. Si "Sambizanga" n'est pas un film documentaire (la part faite à l'information est très mince), il possède toutefois toute la force d'impact des oeuvres faites avec la réalité la plus fidèle, sans aucun détour.

Si l'on parle de la torture et de la mort de Domingos Xavier (comme au Brésil, comme au Chili, comme en Grèce, comme en Espagne, comme au Portugal, comme dans les prisons françaises, comme à Parthenais-mais ici on a la subtilité de ne pas tuer) dans ce film important de Sarah Maldoror, c'est à travers la marche de sa femme qui, tout en cherchant son homme dans toutes les prisons, poursuit une prise de conscience qui, comme son peuple, l'amènera à se battre pour sa liberté.

Dans les fables de Marco Ferreri, on troque la prise de conscience pour un bon petit scandale qui rapportera bien. Et après avoir montré des gens qui boiffent, qui pétent et qui rotent, on ira bouffer, péter et roter. Et l'on rira des excès de "La grande bouffe". Et l'on trouvera Piccoli, Tognazzi, Mastroianni et Noiret quand même courageux d'avoir accepté de jouer cela. Et puis après...on cuvera notre vin et on aura mal au foie le lendemain matin.

Quant on sort de la projection de "Sambizanga" (à l'affiche du Vieux-Montréal), c'est au ventre que l'on a mal. Et ce n'est pas le cinéaste, ou les comédiens, que l'on trouve courageux, c'est cette femme et c'est Domingos Xavier. Voilà pourquoi "Sambizanga" est ce genre de films qui font honneur au cinéma.

STUDIO A \$1.50 TOUS
après Le Sang du condor 2e SEMAINE
voici... **SAMBIZANGA**
11 couleurs
réalisé par Sarah MALDOROR (Angola 1972)
SEM: 6:30, 8:15 et 10:00 h.
DIM: 2:00, 4:30, 6:30, 8:15 et 10:00 h.

STUDIO B 6e SEMAINE 14 ANS
Un film bouleversant
FAMILY LIFE
(LA VIE DE FAMILLE)
UN FILM DE KENNETH LOACH
EN COULEURS S.T. FRANCAIS
SEM. 7, 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.

Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendrier?

CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

PATRONAGE-CORRUPTION-PÈGRE 14 ANS

LE MINISTRE L'HOTESSE LE MAIRE PADOVANI REJEANNE

REJEANNE PADOVANI
un film de JEAN LAJEUNESSE PIERRE THÉRIAULT FRÉDÉRIQUE COLLIN ROGER LABEL

1:00 3:00 5:05 7:10 9:15

VENDOME Place VICTORIA Tel. 878 1451 ETUDIANTS AVEC CARTE 1.25 DU LUNDI AU VENDREDI

vient de paraître

"Le quotient politique vrai" par Vincent Lemieux, les Presses de l'Université Laval.

Ce livre, passablement savant, étudie le vote provincial et fédéral au Québec de la fin du 19^{ème} siècle à 1972 et tente d'éclairer, en conclusion, les multiples problèmes de la réforme électorale par un recours aux "notions de mécanisme de la cité et de mécanisme de l'élection, de prévalence et d'équivalence".

Sous le thème "le national et le social" sont regroupés trois textes qui traitent explicitement de l'équivalence (Etat davantage soumis à la volonté populaire) et de la prévalence (Etat fort) dans la société politique québécoise, saisies à travers ses élections. "Les élections provinciales au Québec de 1936 à 1970", montre, après une brève introduction historique, les différences entre les clientèles des partis depuis 1936 et tout spécialement depuis 1956. Le réaligement des clientèles électorales en 1970 reçoit une attention toute spéciale. Ce réaligement est finalement interprété comme la réaction des électeurs à ce que la révolution tranquille a changé l'intervention du gouvernement dans la communauté, et des relations à l'intérieur même de cette communauté.

Sous le thème "Le langage électoral" sont réunies des études sur le discours que les partis tiennent aux électeurs. Une de ces études, aussi savoureuse qu'instructive, s'intitule "Rires et applaudissements". Les discours électoraux de la campagne de 1962 dans l'île d'Orléans, déclenchent des rires ou des applaudissements que l'on suppose significatifs. Des passages qui traitent du rire et des applaudissements, l'analyse retient ce qu'ils disent des attributs des chefs, des candidats,



JEAN-PAUL DESBIENS, l'ex-frère Untel.

des partis et de la population, que ces attributs soient utilisés comme instrument, qu'ils soient transmis comme prestation ou qu'ils renvoient à l'exercice même du pouvoir.

Un troisième thème étudie le phénomène créditiste et les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec.

Enfin Vincent Lemieux traite, sous le thème "Nouvelles voies d'analyses", l'analyse hiérarchiques des résultats électoraux, la composition des préférences partisans et les positions des partis.

"Dictionnaire des symboles" par Jean Chevalier et Alain Gheerbrandt, chez Seghers.

C'est trop peu dire que nous vivons dans un monde de symboles: un monde de symboles vit en nous. De la psychanalyse à l'ethnologie, de la critique d'art aux méthodes de la publicité et de la propagande politique, toutes les sciences humaines, les arts, les techniques d'aujourd'hui reconnaissent ces réalités agissantes et conjuguent leurs efforts pour en déchiffrer les

énigmes.

Ce dictionnaire rassemble tout ce qui peut-être symbolique (mythes, rites, coutumes, animaux, estes, formes, figures, couleurs, nombres etc.) et en donne une définition exhaustive.

"Dossier untel" par Jean-Paul Desbiens. En coédition: le Jour et Education-Média.

Le dossier untel est le relevé d'un certain nombre d'éditoriaux ou d'articles publiés dans la Presse de mai 70 à octobre 71. Il contient entre autres quelques textes dont la plupart furent donnés à l'occasion de conférences, de colloques et autres rencontres. Mais de nombreux inédits parsèment cet ouvrage.

Le frère Untel est-il un personnage de la fin du duplisme, ou est-il demeuré Jean-Paul Desbiens tout au long de sa carrière? Il s'explique: "Mon agacement vient du fait que je confirme ainsi l'identification de Jean-Paul Desbiens avec le frère Untel. Je ne déteste pas ce dernier, mais il a fait son temps. Que je sois plus vieux ou plus jeune que

lui, plus rassis ou plus navré, ne regarde que moi."

Il existe au moins cette constante chez Desbiens: le style. Et puis, bien sûr, le sarcasme en douceur: "Je comprends, cependant, qu'habitué à lire du sociologue (je dis: sociologue, comme on dirait monomotapais), il puisse paraître difficile de lire en français. C'est ainsi qu'habitué à lire: élève, vers les années trente et avant, il puisse être déroutant de ne plus lire que le s'éduquant, pour désigner èguezactement le même morveux, ahuri et génial, condamné à l'école, (geôle de jeunesse captive), comme disait Montaigne."

"Chili, une lutte à finir" par un groupe d'étudiants, aux éditions québécoises.

En juin 1972, 17 étudiants du Cégep du Vieux Montréal se rendaient au Chili pour un voyage d'études qui dura cinq semaines. Ils voulaient vérifier dans les faits l'expérience chilienne à travers le syndicalisme, le mouvement coopératif, les entreprises co-autogérées et les mouvements d'éducation populaire: "L'information véhiculée ici à travers nos média d'information ne nous semblait pas tout à fait exacte" expliquent-ils. Voilà pourquoi ils ont tenu à rencontrer sur places les travailleurs chiliens, les gens de la base. De retour au Québec, ils ont préparé une série de dossiers et un film intitulé "A la mierda los patrones". Ils parcourent actuellement le

Québec afin de raconter leur expérience. "La meilleure façon de nous aider, leur ont dit les Chiliens, c'est de vous libérer." Les étudiants expliquent comment ils ont été reçus par les Chiliens par l'entremise de Québécois déjà installés au pays. Ils décrivent le paysan chilien, sans instruction, qui comprend la nécessité d'un changement social profond et ils racontent comment s'est effectué tout le travail de politisation auprès du peuple chilien au cours des cinquante dernières années: "La politique c'est le pain quotidien des Chiliens. On peut garder es-

poir car même 40,000 mots ne réussiront pas à étouffer 50 ans de politisation."

Les éditions québécoises ont réuni ces dossiers dans un livre intitulé "Chili, une lutte à finir". On trouvera en outre dans cet ouvrage une entrevue avec Yves La Neuville Québécois qui a passé 12 ans au Chili. Il n'est pas question dans ce livre du coup d'Etat militaire qui a renversé le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende, le 11 septembre dernier. Le livre permet néanmoins de mieux comprendre l'expérience chilienne des dernières années.

SPECIAL STRARAM

numéros 9-10-11

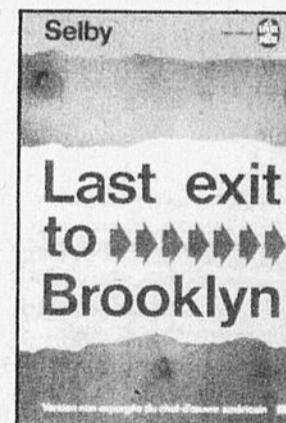
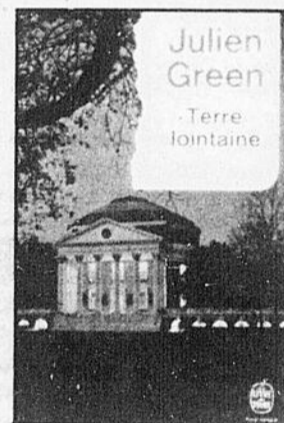
témoignages
textes critiques
entretien
une soixantaine de collaborateurs
64 pages



chroniques régulières
cinéma
théâtre
écritures
vie quotidienne
musiques

hobo/québec c.p. 464 Succ.C Montréal H2L 4K4

LES MESSAGERIES INTERNATIONALES DU LIVRE INC.



LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS
En vente chez votre librairie habituel

Les livres de la semaine

Livres québécois

1. Cuisine d'automne
2. René Lévesque, tel quel
3. La Sagouine
4. Magadan
5. 2^{ème} millième étage

Soeur Berthe
François Aubin
Antonine Maillet
M. Solomon
Rock Carrier

Jour
Boréal-Express
Leméac
Homme
Jour

Livres étrangers

1. Une fois ne suffit pas
2. Manouche
3. Etat de siège
4. Le Grec
5. La combine

Jacqueline Susann
Roger Peyrefitte
Franco Solinas
Pierre Ray
William Marshall

Belfond
J'ai Lu
Stock
Laffont
Poche

Les librairies Gutenberg, Guy Delorme Inc., le Scorpion, Ménard, Renaud-Bray et Sons et Lettres ont rendu possible cette liste de best-sellers.

VENTE DE NOVEMBRE

VOUS PAYEZ \$7 AU LIEU DE \$10.

RÉDUCTION DE

30% SUR \$10.

RÉDUCTION DE 30% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$10. DURANT NOVEMBRE

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest

844-6571

Dans le numéro d'octobre du

JOURNAL DU FRAP

abonnement annuel \$5.00

Les travailleurs face aux élections

Les fermetures d'usines au Québec

Le Chili: Bilan critique

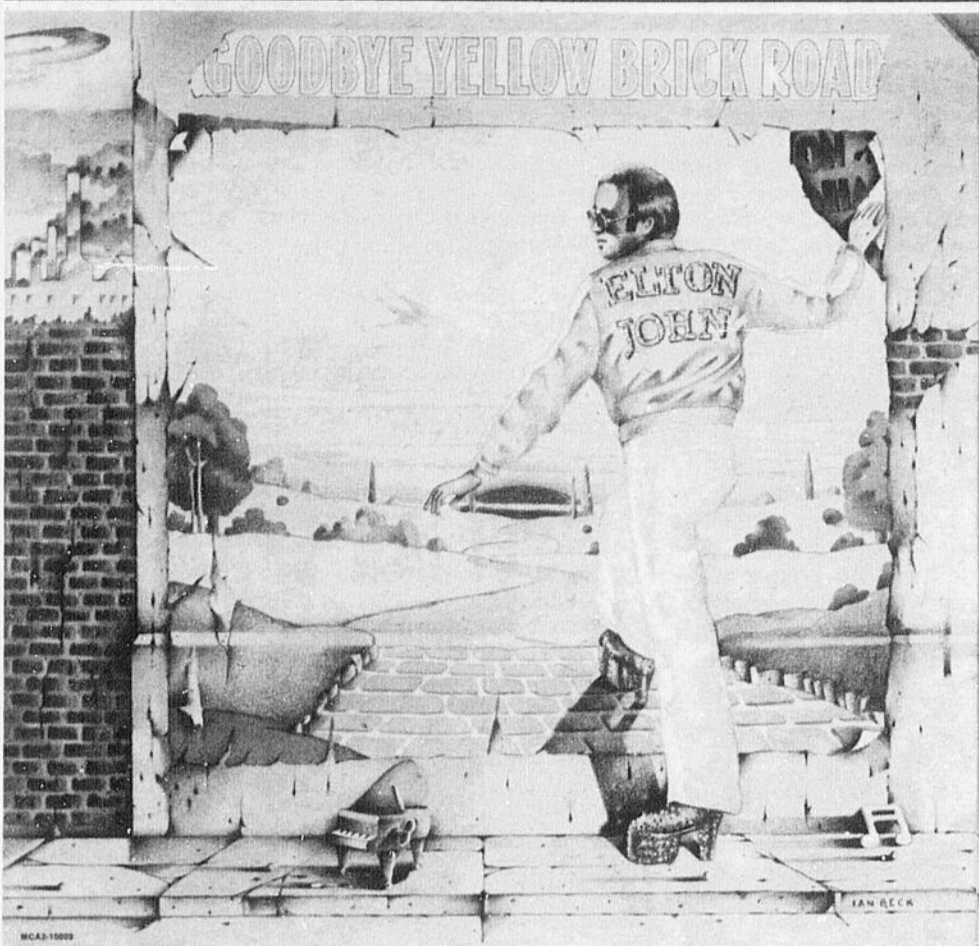
Des travailleurs de Firestone parlent



FRONT D'ACTION POLITIQUE

3960 St-Denis
843-8901

par Michel Sabourin



Depuis son premier disque, si délicieusement romantique, j'ai gardé pour Elton John un petit faible, que n'ont pu démentir les déceptions connues par ses enregistrements suivants. Un peu comme l'amoureux séduit dès une première rencontre, et qui garde pour son coup de foudre une flamme que ne peut éteindre l'habitude.

Après son premier coup de génie, Elton est tombé dans une platitude que réussissent seuls à récupérer sa touche magique au piano et un ou deux hits commerciaux par disque. Pour le reste, il n'a jamais réussi à dépasser une "honnête moyenne". Fait encore plus grave, il avait, quand il parlait de lui et de ses amours, une tendance dépressive un peu achalante.

Cet écueil est cependant évité sur ce double album, aussi surprenant que cela puisse paraître pour un double album. Elton John reste dans un matériel neutre, nous faisant emprunter "The Yellow Brick Road" au long duquel sont posés personnages et situations qui meublent son univers. On y rencontre Marilyn Monroe, un orchestre des années folles des débuts du rock, des Noirs de la Jamaïque, une prostituée, un jeune délinquant qui se prend pour un héros de télé et bien d'autres têtes de pipe de notre culture "pop-corn".

Elton John ne réussit pas à nous émerveiller sur chacune des 17 chansons qui constituent cet album. Mais, à chaque chanson, il réussit assez bien à évoquer les figures mythiques qui meublent son paysage et à se rendre ainsi intéressant. Ici et là, quelques bonnes réussites: "This Song Has No Title", "The Ballad of Danny Bailey", "Harmony". Et surtout la première face du disque un, qui vaut à elle seule l'achat de l'album. "Funeral For a Friend" est une longue pièce, principalement instrumentale, à base de synthétiser, qui pourrait bien annoncer le style futur de John. "Candle in the Wind" et "Bennie and the Jets", dans un style plus traditionnel, sont aussi d'excellentes pièces de musique. Tout au long de l'album, Elton John na-

vigue d'ailleurs entre son style traditionnel, à base de blues, et une nouvelle manière, plus légère, plus rythmée, qui devrait déboucher sur une nouvelle nature eltonienne débarrassée des downs et des complexes.

Il se pourrait bien d'ailleurs que le fait marquant de ce disque soit la participation accrue des musiciens d'Elton, et particulièrement du guitariste Davey Johnstone. De même que l'abandon des arrangements sophistiqués et mielleux qui caractérisaient ses derniers disques.



Je ne suis pas particulièrement fanatique de la musique heavy. Surtout quand il s'agit de style semi-bâtard du genre d'Uriah Heep ou Humble Pie. Peut-être sommes-nous trop gâtés par des groupes comme les Stones, Led Zeppelin etc...

Mais j'avoue aussi qu'Uriah Heep vient de me conquérir avec son dernier disque. Avec "Look at Yourself", il m'avait déjà intéressé. Mais pas à ce point. "Sweet Freedom" sera certes pour les semaines à venir un disque qui trouvera facilement place sur ma table tournante.

Leur musique s'est aussi vidée de l'agressivité qu'elle comportait avant. Elle est maintenant aérée et cohérente. Fort belle par moment, presque sentimentale, ce qui est bien surprenant. De loin leur meilleur disque, "Sweet Freedom" pourrait bien faire faire un pas de plus à ce groupe jusqu'ici de seconde zone.

COUSINEAU, SI PELO, NONO!

A sa première tentative sur le marché du disque québécois, la nouvelle compagnie Clic doit se contenter d'un match nul. Un à un. Bien dirigée à l'attaque par un Luc Cousineau plein de surprises et d'énergie nouvelle, la jeune compagnie a cependant vu ses efforts réduits à néant par la contre-performance d'un poète qui se prend pour un "show man", du nom de Claude Péloquin, alias Pélo.

PELOKRISPE Claude Péloquin Clic CSN 100-2

Je voudrais bien d'ailleurs ne pas être sévère avec ce gars plein de sincérité qu'est Pélo. A sa manière, il est l'une des figures marquantes de notre monde artistique parallèle, ne serait-ce que par certaines audaces qu'il a déjà eues et la vie nocturne tapageuse qu'il mène et qui a déjà servi de tonique à bien du monde.

Mais Pélo sur une scène, c'est comme une bière entre ses mains: c'est vite vide... L'effet ressemble à une soulerie: ça ne tient pas debout. Quand en plus il faut se farcir un disque fait à partir de son spectacle, ça prend l'allure du somnifère. Il n'y a pas grand-chose là-dedans qui peut seulement nous permettre d'esquisser un sourire. On s'en ficherait bien si au moins Pélo réussissait à nous émouvoir un peu, ou encore à nous donner une couple de bons "flashes". Même pas. Dès que Péloquin prend la parole, le disque ressemble à cette pénible fin de party où un mon-oncle éméché se met à raconter des histoires pas drôles et qu'en plus il n'a pas le tour de les conter. Si parfois il y a quelques bonnes idées, comme par exemple ce bébé qui tire sur le cordon ombilical pour ne pas voir le jour, il s'empresse bien vite de se rendre pénible, incapable qu'il est de bien servir son histoire ou de trouver un bon punch pour la terminer. Pénible: voilà bien d'ailleurs la sensation que nous laissent les monologues de Pélo.

Seule consolation: la musique de Los Kinchamali descendus de leurs Andes pour tenter d'élever un peu l'ami Pélo. Les meilleurs moments du disque sont encore ceux où ce groupe interprète des airs du folklore indien sud-américain. Mais les disques de ce genre de



LUC COUSINEAU: Un exemple de "latin rock-bec".

musique sont nombreux et ont l'avantage de ne pas posséder ces bruits de surface disgracieux que sont les monologues de Pélo.

C'est bien méchant tout ce que j'écris là. Et de plus, depuis que je tiens cette chronique, c'est peut-être la première fois que je le suis. De deux choses l'une: ou bien, c'est que je suis aujourd'hui de mauvaise humeur: ou bien je suis déçu par Pélo, que je crois authentique, capable de faire mieux.

C'est pourquoi je lui recommande bien vite de s'asseoir un peu, de se donner la peine d'écrire du bon matériel, d'entrer en studio avec des musiciens dans son bag et de travailler à un nouvel enregistrement, qui continuerait d'explorer la voie de son premier microsillon (Péloquin-Sauvageau) qui était de loin meilleur.

COUSINEAU Luc Cousineau Clic CSN 100-1

Après le pot, les fleurs. Elles vont à Luc Cousineau. Il a suivi bien des détours, celui-là, pour arriver là où il en est aujourd'hui. Des Alexandrins, à Luc et Lise à Luc à Cousineau. Toujours l'a cependant caractérisé ce style bon enfant d'un musicien aimant bien la vie et sachant nous traduire de bons sentiments, sans pour cela tomber dans le cliché ou la facilité.

Ce style est encore sien. Ne serait-ce que dans les paroles de ses chansons, où il reste simple, concret et relativement beau dans les émotions qu'il exprime. J'en prends pour exemple cette chanson qui ouvre l'album, construite à partir de ces seuls mots:

mobile, fragile, musique. C'est peu, mais cela exprime d'une certaine façon ce qu'est toute sa musique. Ou cette autre chanson qui commence ainsi: "Hier dans la nuit, dans l'ennui de mon lit, je suis parti, je suis revenu, te suis revenu". Encore là, ce n'est pas grand-chose, mais ça exprime peut-être bien la solitude de quelqu'un qui garde toute son amitié à une ancienne compagne.

Ce n'est toutefois pas le côté lyrique de Cousineau qui retient le plus l'attention, mais bien sa musique. C'est presque rendu un lieu commun de dire qu'il est en train de se créer au Québec un folk-rock qui n'a rien à envier aux Anglais ou aux Américains. Il est donc naturel de voir Luc Cousineau venir se ranger aux côtés des Séguin, Jacques Michel, Dubois, Trépanier et autres.

Ce qui surprend cependant un peu plus, c'est sa force musicale. Sur les huit chansons qu'il livre, chacune a beaucoup d'originalité et de caractère. Trois sont tout simplement des chefs-d'oeuvre: "Fragile", "Dis-moi" et "Hier". Ces trois chansons possèdent imagination, sensibilité, pureté mélodique et beaucoup de cette énergie qui tient en vie ce qu'on appelle aujourd'hui la culture rock. Ce qui est aussi intéressant chez Cousineau, c'est son originalité: non seulement n'est-il pas tombé dans le piège de l'éparpillement instrumental pour trouver un son à la mode, mais avec une économie rare de moyens, il réussit à livrer aux Québécois un exemple de ce "latin rock-bec" qui commence à devenir notre marque de commerce.

YA ÇA DE BON!

OUI! A BIEN Y PENSER
C'EST VRAI

Duquesne
11 nov 73

Le résultat des élections! y a ça de bon:
on a éliminé l'Union nationale...



on a oublié l'oublier,
y s'est volatilisé...



Jean-Noël est retourné
à son Casadémié



Coquette s'est fait
déculotter...



Duquesne s'est dégonflé...



il est retourné d'où
il venait.



... Et Camil a encore
des illusions.



Enfin on
n'en parle
plus.



on a même éliminé la conseil, les
tripoteux, les patronneux...



Les inutiles
ont donc été
éliminés.
Alors tout le
monde pense
qu'il n'y a
plus d'opposition
à l'assemblée
nationale.



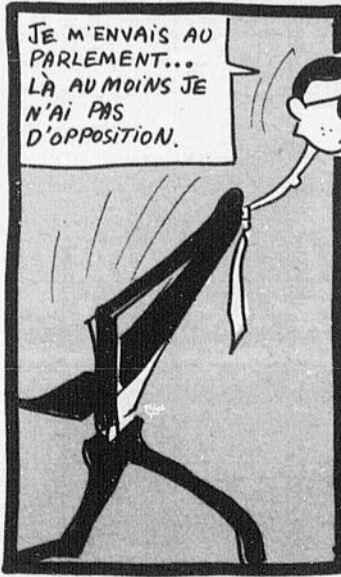
même Boubou pense ça.



DÉDÉ... J'AI DIT
NON!



La victoire libérale décapite l'opposition



mais que pensez-vous
qu'on avait comme
opposition avant 1970?

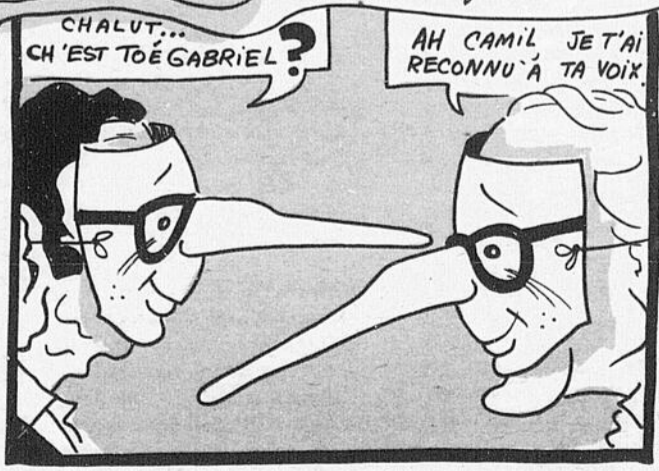


or n'était que 7. les unionistes et
les créditistes rotent toujours avec
le pouvoir.

Une tâche inhumaine attend au Parlement les six députés péquistes

par Réal PELLETIER
L'Assemblée nationale est menacée de paralysie partielle en tant qu'institution démocratique en raison de la faible présence numérique de l'opposition à l'Assemblée nationale.
libéraux vont rapidement se rendre compte que l'avancement est difficile dans ce contexte, ensuite parce que les situations de vote serré qui, en d'autres circonstances, forcent le "back-bencher" à se faire moins présent, se font moins présentes.
leurs voix, pour offrir un équilibre minimum au sein du jeu parlementaire.
Suite à l'élection d'hier, cet équilibre paraît rompu, la tâche incombant au Parti québécois seul, avec six ou sept députés, à l'opposé d'une opposition...

C'était une opposition
hypocrite qui se cachait
sous le masque du pouvoir.



Le ski de fond: du sport pour son plaisir

par Pierre Terroux

Un peu de neige, un à deux pouces, un équipement de moins de \$100, un minimum de forme physique et on est prêt, selon M. Marcel Roy, directeur technique du ski de randonnée, à s'adonner à cette discipline sportive qui groupe de plus en plus d'adeptes au Québec.

Le ski de randonnée compte quelque 100,000 fervents actuellement alors qu'en 1966, par exemple, il n'existait que deux clubs, un dans la région de Québec et un dans la région métropolitaine. Et encore, leurs membres, nous dit-on, se recrutaient presque exclusivement parmi les Néo-Québécois nous venant des pays scandinaves.

Ce sport allie les plaisirs de la raquette et ceux du ski alpin. Cependant, il est plus rapide que la raquette mais moins dangereux que le ski alpin. Il est aussi beaucoup moins coûteux que le ski alpin qui, en plus de l'équipement, provoque des frais de monte-pente hors de portée pour plusieurs bourses.

S'équiper pour moins de \$100

M. Roy a bien voulu

nous dresser la liste des effets indispensables au ski de randonnée:

"Il faut un ski différent de celui utilisé pour le ski alpin. Ce ski est de bois. La spatule (le bout recourbé) est souple tandis que le talon est rigide. Il est à conseiller d'acheter le ski de bois franc plus résistant que le ski à semelle de bouleau. La semelle avec "carrés" de lignite a une longévité accrue.

Pour connaître la longueur du ski qui nous convient, il suffit de lever le bras et de vérifier si le bout du ski tenu debout touche la paume de la main. Un bon ski de randonnée coûtera de \$35 à \$50.

"La bottine est légère et souple dans sa semelle. Elle est plus haute qu'un soulier mais plus basse qu'une bottine de ski. Elle est faite de cuir avec semelle de caoutchouc. La pointure sera la bonne si, en portant un bas de coton et un bas de laine, on peut passer un doigt à l'arrière de la bottine. Il est inutile de porter plus d'une paire de bas. Une bottine de qualité coûte de \$25 à \$30."

"Les fixations qui n'attachent que le bout du pied sont recommandées. Elles laissent le talon libre et une liberté de mouvement plus grande s'ensuit. Ces fixations peuvent coûter de \$5 à \$10."

"Terminons avec les bâtons. Ceux de bambou sont nettement suffisants. Il y en a également en acier et en fibre de verre, mais ceux-ci coûtent deux et même trois fois plus cher que les autres. Les bâtons de bambou peuvent valoir de \$5 à \$10."

M. Roy recommande le pantalon de golf (ces bons vieux "breeches" que nos mères nous arrangeaient chaque matin en nous) faisant monter sur la table aux beaux jours de notre jeunesse) et des vêtements chauds qui "respirent".

On peut constater qu'il en coûte moins de \$100 pour s'équiper sans tenir compte des économies qu'on peut réaliser en "rafistolant" un vieux ski de bois. "Plusieurs parents pourraient éviter d'acheter des skis à leurs enfants en employant ce petit truc que nous utilisons au début lors de nos cours d'initiation", de dire M. Roy.

Le ski de randonnée peut se pratiquer partout où il y a de la neige, quelques pouces à peine. Cependant, plusieurs pistes sont aménagées un peu partout à travers la province et généralement l'accès en est gratuit. C'est le cas des parcs provinciaux notamment. On nous affirme que les Laurentides sont merveilleuses pour le ski de randonnée, que le parc de la Gatineau offre des possibilités fantastiques tandis que la région de Québec serait la plus choyée en matière de pistes. M. Roy précise cependant que le ski de randonnée gagne en popularité dans toutes les régions quoique le centre du Québec accuse un certain retard.

Des stages

Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de prendre des leçons pour pratiquer ce sport, M. Roy juge utile d'acquiescer un minimum de technique. "Des cours se donneront encore cet hiver. Ce n'est rien de bien compliqué et d'astreignant. Il s'agit seulement d'apprendre certains gestes qui épargneront beaucoup de fatigue une fois rendu sur les pistes."



Des pistes à Montréal

Le Service des sports de la ville de Montréal songerait à permettre la création de pistes de ski de fond dans les parcs de la métropole. On envisagerait des pistes éclairées qui permettraient aux adeptes de cette discipline toujours grandissante en popularité de s'amuser en pleine ville.

L'île Sainte-Hélène constituerait à notre avis un magnifique site pour la pratique d'un tel sport. Le golf municipal aussi. Des démarches ont été plusieurs fois entreprises, par plusieurs groupements, pour que ces lieux soient rendus accessibles aux skieurs de randonnée et aux raquetteurs. Peine perdue chaque fois. N'est-il pas bizarre de constater cependant qu'on accepte de sacrifier un golf entier à quelque "grand projet"?

Les Russes au badminton Ils sont venus pour apprendre mais cette fois ils ont perdu

(P.T.) - Les Soviétiques ont remis ça!

Vous vous souvenez, l'automne dernier, ils avaient dit: "Nous sommes venus pour apprendre". Et nous avions vu qu'ils apprenaient vite.

Vendredi dernier, à Québec, deux joueurs de badminton soviétiques, Konstantin Vavilov et Nikolai Peskhonow, entreprenaient une tournée de 24 jours en sol canadien. Leur intention première: apprendre. Vendredi soir, Vavilov, champion de son pays, a perdu deux parties à zéro contre Jamie Paulson, champion en simple du Canada, et Peskhonow a succombé de la même façon aux mains de Yves Paré, champion du Canada en double. Le lendemain à Montréal, Vavilov a arraché le match deux parties à zéro à Paré; son compatriote a tenu tête à Paulson perdant par 15-

11 et 15-6 mais les Canadiens les ont pulvérisés en double. Les Russes ont démontré qu'ils apprenaient vite. "A la fin de leur tournée, nous dit Paré, nous ne les vaincrons plus aussi facilement."

Qu'ont-ils à apprendre? "Au niveau international, de nous raconter Paré, les Russes ne sont pas dans la course. Les grandes puissances, ce sont l'Indonésie et le Danemark (le Canada est 4e ou 5e). L'Union soviétique n'est pas encore affiliée à la Fédération internationale mais ça ne tardera pas. Actuellement, l'URSS compte 3 millions de joueurs, 50,000 compétiteurs et il s'y vend 11 millions de raquettes. D'ici quel- que temps, leurs joueurs devraient rejoindre les autres.

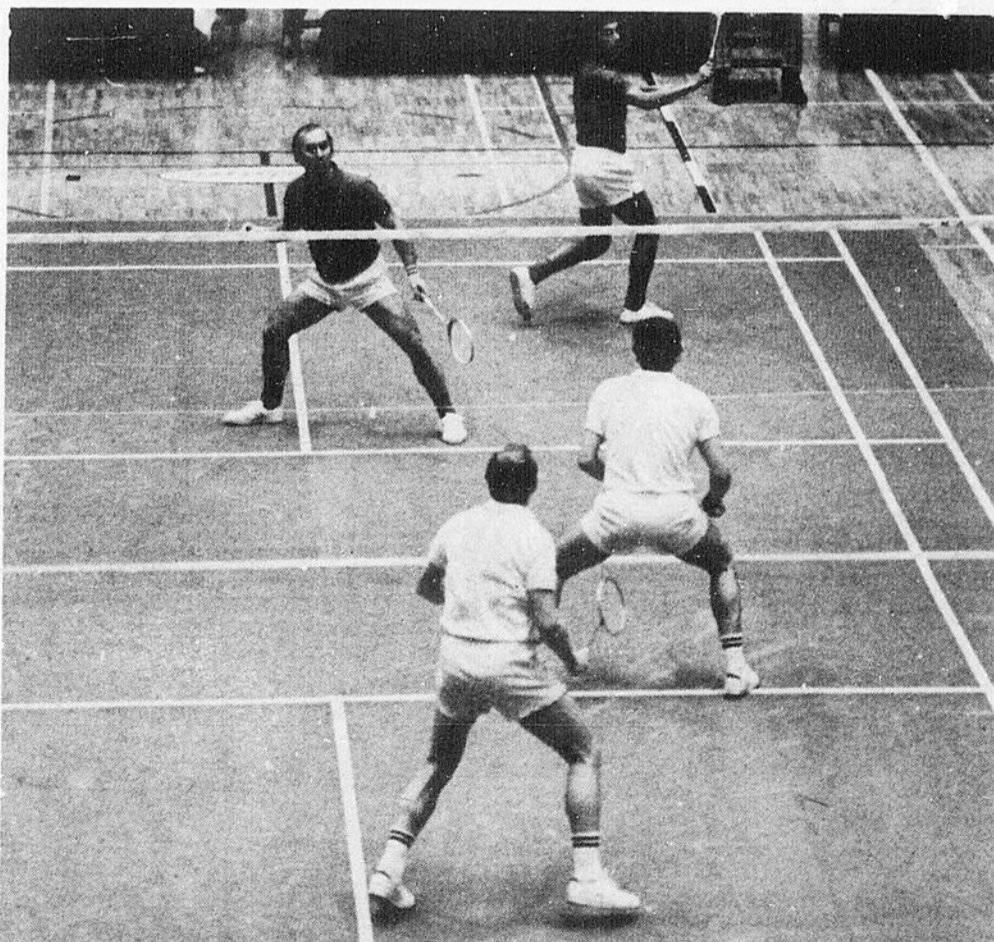
"Les adversaires rus-

ses que nous avons rencontrés possèdent la technique. Il n'y a pas de doute à cela mais, comme au hockey, ils jouent le livre, ils sont stéréotypés, ils téléguident leurs coups.

"En d'autres mots, ils ne sont pas assez sa- lauds, pas assez sour- nois. Nous pouvons très facilement anticiper les manoeuvres qu'ils vont accomplir tandis qu'eux sont surpris par les nôtres."

Solution des Mots Corsés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
T	E	L	E	G	R	A	P	H	E	D	
R	V	I	N	E	U	S	E	O	S	E	
O	R	G	A	N	I	S	I	O	N	S	
M	E	U	L	O	N	N	U	C			
P	E	L	U	E	E	P	R				
E	R	R	A	S	E	R	T	I	R	A	
R	A	G	O	T	O	I	L	E	S		
I	U	L	E	R	I	N	C	A	I	S	
E	C	U	P	A	R	T	M	E			
I	T	A	L	I	E	C	A	S			
S	T	I	M	U	L	E	R	O	N	T	
T	E	N	I	R	S	U	R	E	T	E	



Le Québécois Yves Paré et l'Ontarien Jamie Paulson (chandails foncés) n'ont fait qu'une bouchée des Soviétiques en double. Les joueurs russes ne sont pas encore assez surnois, selon Paré, pour bien jouer en double. "Nous pouvons les décevoir très facilement", de dire Paré, un des meilleurs joueurs du Canada. (photo Yvan Poupart)

les entretiens du loup repu

Au congrès de la Fédération québécoise de la faune

Discussions sur la qualité de l'environnement et sur la protection de la nature

La fin de semaine prochaine, les 16, 17 et 18 novembre, aura lieu au Holiday Inn de Longueuil le congrès d'automne de la Fédération québécoise de la Faune. Cet organisme, qui regroupe 65,000 membres répartis à travers ses associations, est l'organisme de pression le plus important au Québec sur la question de chasse et de pêche principalement, mais aussi sur les points litigieux concernant la faune en général, l'environnement, les problèmes de pollution et le milieu naturel. Traditionnellement, cet organisme s'occupait des problèmes de chasse et de pêche des Québécois. Avec le temps, et surtout sous l'impulsion du dynamique Tony LeSauter, son champ d'action fut élargi et engloba maintenant la protection de la nature et la qualité de l'environnement.

Les régionales

La Fédération s'est démocratisée par la formation de régionales, qui permettent aux différents secteurs de la province ayant des problèmes communs, de regrouper les associations pour donner plus de poids à leurs revendications et permettre aux membres et directeurs des associations, d'être directement impliqués dans le bon fonctionnement de la Fédération.

Les régionales se sont formées tout récemment et, quoique certaines ne soient pas encore vraiment opérationnelles, on peut déjà sentir que cette formule est la meilleure et celle qui encourage le plus

la participation.

Les comités

Tony LeSauter, toujours favorable aux formules efficaces, productives et rapides, a encouragé la formation de "comités" formés d'une personne qui, à son point de vue, est beaucoup plus productif que les anciens comités composés d'un éventail de gens qui, malgré leur bonne volonté, avaient souvent de la difficulté à se rencontrer et à s'entendre.

Cette formule, qui oblige le responsable à fournir beaucoup plus d'efforts, (j'en sais quelque chose étant l'un de ceux qui se sont laissés convaincre par



Tony LeSauter qui a donné à la Fédération québécoise de la faune son dynamisme actuel.

Tony LeSauter de prendre la responsabilité d'un "comité", soit celui de la chasse) a quand même fourni cette année d'excellents résultats. Plusieurs prises de position sur différents sujets ont fait la manchette: je veux parler ici des prises de position sur les loups, la vente de truite mouchetée, etc...

Les comités actifs de la Fédération couvrent actuellement la chasse, la pêche, les parcs et réserves, la protection de la nature et la qualité de l'environnement et sont dirigés respectivement par: Gilles Richard, Albert Courtemanche, Jean Carrière, Gilles Boileau et François Brière.

Le congrès d'automne 1973

En plus des réunions de directeurs, élections et discours électoraux, cocktails et banquets, le congrès 1973 présente des conférences et discussions sur des sujets qui devraient intéresser tous les chasseurs, pêcheurs et amateurs de la nature.

Le vendredi 16 novembre à 14 heures, il y a conférence et discussions sur la pêche dont le modérateur est M. Albert Courtemanche, biologiste, sur les thèmes suivants: 1- Révision des zones de pêche et 2- L'ensemencement, formule d'aménagement. Ces deux thèmes sont certainement parmi les plus importants que l'on pouvait apporter concernant la pêche: les zones de pêche, à cause de l'influence qu'elles ont sur la pression de la part des pêcheurs; l'ensemencement parce qu'il est peut-être, selon le système "put and take" cher aux Américains, la formule future de presque toute la pêche en Amérique du Nord.

Samedi matin, le 17 novembre, entre 09h00 et 11h30, conférences et discussions sur la protection de la nature et la qualité

de l'environnement avec comme thème: 1- Pour un véritable Ministère de la protection de la nature, pour lesquels les deux modérateurs seront François Brière et Gilles Boileau.

A 14h00, et jusqu'à 17h00, auront lieu les conférences et discussions sur la chasse pour lesquels le modérateur sera Gilles Richard. Les thèmes retenus par la Fédération sont sur les problèmes d'habitat, vital pour le gibier. Les discussions sur un premier thème, la sauvagine, problème d'habitat, permettront aux responsables du fédéral et du provincial d'exposer ce qui s'est fait récemment par leurs organismes sur l'habitat de la sauvagine. Quant au second thème, Le chevreuil, un problème d'habitat, il permettra aux responsables du Service de la faune et du Ministère des terres et forêts, d'exposer ce qui s'est fait au Québec sur ce sujet depuis les rapports de Pimlott et de Stephensen.

Il y aura aussi remise du prix Serge Deyglun de \$1,000.00 pour le meilleur texte sur la faune, ainsi que remise de la bourse Gilles Richard de \$400.00, accordée à un étudiant qui effectue des travaux sur un gibier à plumes ou à poil chassé au Québec.

Cette année, le grand public est invité à participer aux réunions, conférences et discussions sur les différents sujets. Tous peuvent donc se rendre au Holiday Inn, les 16 et 17 novembre.

Elle aura ses \$10,000 La base de plein air de Matane a enfin gagné son combat

par Camille Cusson

On vient de livrer une chaude lutte à la base de plein air de Matane. Depuis un an que le combat dure, il s'est finalement soldé par une victoire de la base qui recevra son beau prix de \$10,000. Cet argent servira à l'installation d'un système d'égouts et d'épuration des eaux dont a besoin la Ferme-Jeunesse pour fonctionner efficacement et être conforme aux normes du ministère des Affaires municipales, division du génie sanitaire.

Ce n'est pas la première fois que l'on soumet à l'attention de Québec-Presse un dossier faisant état d'une correspondance serrée entre du bon monde qui a besoin d'argent qu'on lui a d'ailleurs promis et divers organismes gouvernementaux qui le niaient le plus longtemps qu'ils peuvent, se renvoyant mutuellement la balle, comme s'ils le faisaient exprès pour ne pas régler le problème.

Le gouvernement prétexte des recherches qui ne sont jamais entreprises, ou exige des appuis de tel ou tel organisme qui, une fois accordés, s'avèrent encore insuffisants et, comme tactique générale, on met deux mois à accuser réception d'une demande urgente. Notons qu'il faut parfois jusqu'à trois lettres et deux télégrammes avant de bénéficier d'un accusé de réception du haut commissariat.

Et encore peut-on supposer que ce n'est

même pas la détermination des administrateurs de la base de Matane qui a pesé finalement dans la balance puisque c'est à la veille des élections que l'on a reçu, non pas un chèque, mais une confirmation écrite du ministre Phaneuf qui s'engage à faire parvenir cet argent dans les délais usuels. Le moins que l'on puisse dire d'une telle promesse, c'est qu'elle arrive à un moment privilégié, s'il en fut!

Le ministre Jean Bienvenue, celui-là même qui fut parachuté dans le comté Crémazie contre Parizeau, a même tenté lui aussi de faire obtenir cette subvention essentielle à la survie de la base, histoire peut-être de laisser un bon souvenir à ses électeurs. Mais il n'a pas pu lui-même régler le problème et s'en est finalement remis au candidat qui le remplaçait.

Quoi qu'il en soit de la bataille à l'usure qu'à livrée la base de Matane, elle recevra finalement son \$10,000. Mais on en aura encore besoin de cet argent si rare pour un gouvernement prospère puisque le plan initial approuvé prévoyait la réparation de la piscine et des travaux d'agrandissement. Et puisque l'administration sera encore, pour quatre ans libérale et efficace, on n'a pas fini de s'échanger des lettres, de s'indigner des retards, de se battre avec des lettres d'intentions, des promesses d'engagements et quoi encore!



La base de plein air de Matane.

A QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Téléphonez à Michel à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Pelouquin, Montréal 358



ABONNEZ-VOUS À QUÉBEC-PRESSE...
 envoyez un chèque ou un mandat-poste de \$15.00 par an à l'ordre de QUÉBEC-PRESSE 9670 rue PELOQUIN MTL 358
 Le dimanche QUÉBEC-PRESSE est distribué partout, à Montréal, sur la rive-sud, sur l'île-à-Jésus et à Québec.
 Tel: 381-9934

A tous ceux qui s'abonnent pour un an à \$15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".

Après une défaite douteuse

Les Alouettes gagneront-ils de façon non équivoque?

par André Houle

On ne saura probablement jamais si les Alouettes ont délibérément perdu le match de dimanche dernier à Hamilton. Comme le soulignait le commissaire Jake Gaudaur à un confrère d'un quotidien du matin, un instructeur qui commanderait à ses hommes de commettre certaines bévues en vue de perdre un match, se retrouverait dans une position très embarrassante par la suite. En effet les mêmes joueurs pourraient le faire chanter de plus d'une façon en le menaçant de laisser tomber cette épée de Damoclès qu'il aurait suspendue lui-même au-dessus de sa tête. L'explication est logique et pleine de bon sens.

Par contre, ceux qui pensent que les Alouettes se sont laissées plumer, présentent des arguments qui sont tout aussi logiques. Ils posent comme prémisses: - que les Alouettes connaissent un déficit budgétaire important (1/2 million) - que le stade de Toronto est toujours rempli à capacité alors que l'Autostade laisse souvent voir plusieurs espaces libres - que l'équipe de M. Berger a connu autant de succès à l'é-

tranger qu'à Montréal. Ils concluent ensuite que la défaite à Hamilton ne fut pas trop difficile à digérer...

Mais les preuves...

Quant à nous, faute de preuves, nous sommes enclins à donner le bénéfice du doute aux directeurs des Alouettes même si plusieurs faits nous laissent croire que les équilibristes de Marv Levy n'ont pas tout donné pour remporter la victoire.

Les échappés de Rodgers et Harvey au troisième quart sont survenus à de bien mauvais moments mais il serait carrément malhonnête de mettre en doute l'intégrité de ces athlètes sans preuves suffisantes. Ensuite, le refus de l'arbitre d'accorder le touché à Steve Ferrughelli peut paraître bizarre mais nous préférons croire que l'arbitre a commis une erreur. Enfin, quant à la décision de garder Mira sur le banc pour le remplacer par Jones s'explique aussi. Il est certain que si Levy avait tenu mordicus à remporter cette partie, il aurait eu recours à Mira toute la partie durant. Cependant, il

faut reconnaître que, dans les circonstances, (l'équipe assurée d'une place dans les séries) Levy était justifié de ménager quelque peu ses troupes pour la partie d'aujourd'hui. Le fait d'envoyer Jones aussi tôt dans la partie pour lui donner une chance de se dérouiller "au cas où", pouvait signifier quelque peu l'indifférence des Als sur l'issue de la partie mais non pas la volonté de perdre carrément le match. D'ailleurs, la décision de garder Mira sur le banc pour lui éviter des blessures éventuelles à la veille des séries, était logique et même sage.

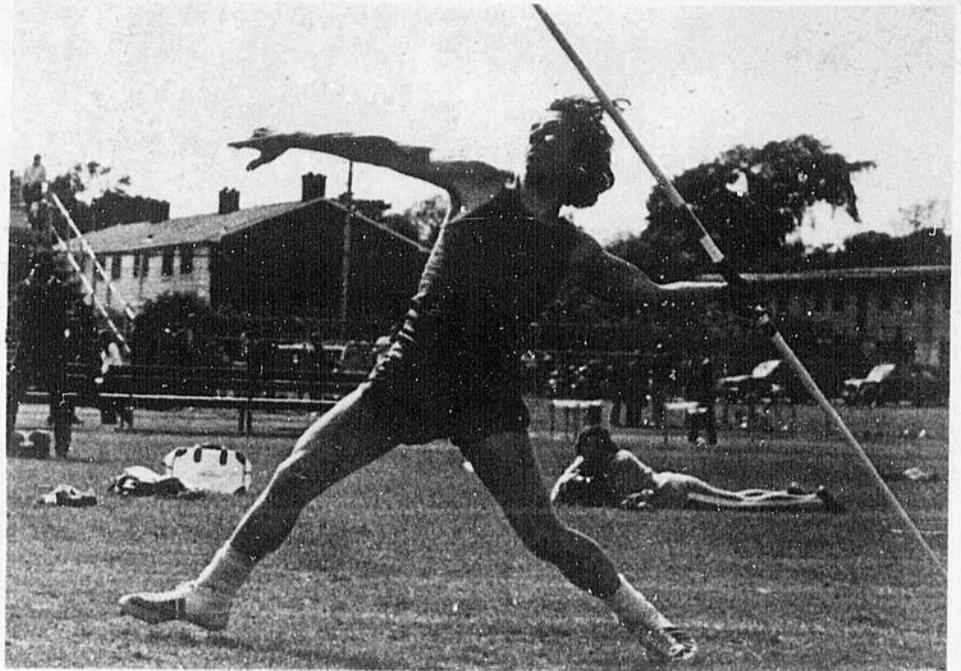
Ce qui est le plus triste dans toute cette histoire-là, c'est que les partisans des Alouettes n'auront pas la chance de voir leurs favoris à l'oeuvre à l'Autostade au cours des séries. On dit que l'équipe est à mettre au point toutes sortes de mesures pour mousser la vente des billets de saison au cours de l'hiver. Il n'y aurait pas eu de meilleur stimulant qu'une victoire contre les Argos, aujourd'hui, à l'Autostade. Nos oiseaux ont quand même la chance de se reprendre en balayant tout...

Ce pourrait être différent aujourd'hui...

Nous avons l'impression que la partie d'aujourd'hui à Toronto ne ressemblera pas à celle de dimanche dernier et, à plus d'un point de vue. L'attaque menée par Mira devrait démontrer plus d'originalité et de diversité que la semaine dernière. On utilisera davantage Johnny Rodgers sur le jeu aérien et Harvey sur les courses hors l'aile. Peut-être aussi que les échappés seront plus rares et qu'on y mettra plus d'ardeur et d'enthousiasme dans l'exécution des jeux.

Nous croyons que les Alouettes l'emporteront grâce à leur défensive. Si les Crennel, Ah You, Weir et Judges connaissent autant de succès qu'ils en ont eu au cours de la saison contre Theisman, les Alouettes reviendront à Montréal avec une victoire.

Le cahier olympique



Le premier chef de file des lanceurs de javelot au Québec: André Lajoie, du club d'athlétisme de l'université de Montréal à l'époque.

Le lancer du javelot (suite)

par José Sant

La technique du javelot demeure complexe pour celui qui veut l'approfondir, mais globalement, pour une meilleure compréhension, on peut la disséquer en six points fondamentaux qui sont:

1. La prise du javelot,
2. L'élan,
3. Le placement du javelot,
4. Le double appui, phase clé du lancer. C'est durant cette phase que le javelot subit sa plus forte accélération, de six à dix fois la vitesse qu'il avait auparavant.
5. Le blocage, étirement des muscles moteurs.
6. La finale, explosion des énergies accumulées dans la direction du lancer. La tête doit demeurer fixe car 90% des fautes découlent d'un mouvement parasite de la tête entraînée par le regard.

Le lanceur de javelot expérimenté se distingue du débutant par un grand relâchement dans le rythme qui permet un bon placement segmentaire d'où une action pro-

longée et efficace sur l'engin en finale.

C'est vers les années 66, avec la venue de Jean-Paul Baert, que le lancer du javelot allait sortir du néant au Québec. En effet, ce dernier avait acquis une certaine expérience au stade de Vanves sous la férule d'Alfred Richard, responsable de plusieurs records de javelot en France.

A l'affût d'un lanceur de javelot, Baert rencontra au cours de la fameuse compétition d'athlétisme annuelle de la CECM, un jeune qui avait gagné au javelot avec un lancer de 150', ce n'était nul autre qu'André Lajoie. Le début d'une idylle était engagé.

Puis vint se greffer au duo André Claude, qui fut longtemps l'ombre de l'autre André. Les saisons passèrent et le travail acharné fournit par Baert porta ses fruits. En 1972, André Claude fut de la sélection olympique. Les lanceurs de Baert ont un rayon d'action d'environ 75 mètres, soit 250

pièdes.

Chez les plus jeunes ce sont les frères Laperrière, Paul 216'7", Luc 212'7", et Louise Béland, chez les filles, 155'3", qui sont appelés à prendre la relève. Ils sont tous du club St-Léonard, entraînés par l'excellent Tony Atanasio.

Au cours de ces dernières années, le Québec s'est taillé une solide réputation en matière de javelot dans les autres provinces canadiennes. Pourtant, cette réputation a été ébranlée par les provinces de l'ouest (se rappeler les Jeux olympiques et les Jeux du Canada).

Bien que les Jeux olympiques soient à nos portes, c'est dans des conditions lamentables que se préparent nos athlètes en vue des compétitions estivales: pas d'installations intérieures adéquates, pas de matériel de musculation spécifique. Dans cette spécialité, nous possédons les chefs d'orchestre ainsi que les musiciens mais les instruments font défaut.

Coup de griffe

Pour tuer l'ennui: la "confrontation"

par Pierre Terroux

On a enfin trouvé la solution aux parties de hockey "plates". Cette solution s'appelle: "Confrontation". C'est un concours qui oppose les meilleurs attaquants de la ligne Nationale aux meilleurs gardiens de ce "prestigieux" circuit. On pourra en suivre les péripéties entre les périodes de la partie du samedi soir. C'est simple: l'attaquant essaie de marquer, le gardien essaie de l'arrêter. Si le premier réussit, il empoche un boni. Si c'est le gardien qui l'emporte, il s'enrichit lui aussi. Sans compter que les deux "super-vedettes" ont la chance d'accéder à une grande finale riche en bonis encore une fois. Du bel argent sonnante, ça stimule plus d'un joueur, on le sait. Et des concours du genre, ça risque d'intéresser beaucoup de spectateurs friands de sensations, mais qui depuis quelques années n'ont pas été gâtés.

En fait, cette série risque bien de devenir une saison dans une saison. Une saison durant laquelle n'évolueront que les meilleurs joueurs... comme avant l'expansion.

C'est pas beau une idée comme ça. Le gars qui a pensé à ça a du génie. Pendant l'espace d'un moment, les mordus du hockey auront l'impression que l'expansion n'existe plus, que le hockey est redevenu comme avant.

Un million pour faire rêver les Québécois!

Six tirages au cours des trois prochaines années, des billets à \$10, l'unité, une chance sur deux millions et demi de gagner un million de dollars exempts d'impôts: on a lancé cette semaine la loterie olympique.

Les profits de cette lo-

terie seront versés au COJO et devraient être de l'ordre de \$30 à \$40 millions. Les billets seront en vente dès le 5 décembre prochain et le premier tirage aura lieu le 15 avril 1974. Il y aura 24,999 autres gagnants, en plus du nouveau millionnaire, qui recevront des

montants variant entre \$100 et \$500,000.

L'offre est alléchante. Des études de marché affirment que le billet à \$10, n'est pas trop cher et que les plus démunis ont toujours la possibilité d'acheter un billet à plusieurs et de partager ensuite les prix, s'il y a lieu.

On a misé probablement sur l'attrait du vieux mythe américain du millionnaire qui a fait fortune rapidement, qui a risqué peu et gagné beaucoup. On peut donc facilement prévoir le très grand succès de cette loterie.

On n'a pas fini de faire rêver les Québécois!



photo Yvan Foupard

Richard ne voulait pas d'une fête

(P.T.) Le 26 janvier prochain, au Forum de Montréal, ce sera la soirée Henri Richard. La direction du Canadien a décidé d'honorer son vaillant capitaine en lui organisant une fête de grande envergure.

La direction du Canadien a déjà voulu prendre cette initiative, mais Richard avait refusé ne croyant pas mériter qu'on lui accorde une si grande attention, ne croyant pas qu'on doive souligner par une fête le travail qu'il a toujours si bien accompli. Dans sa grande simplicité,

Henri a déclaré: "J'ai toujours été payé pour le travail que j'ai fait", signifiant ainsi qu'il n'était nullement nécessaire d'ajouter à cela une autre récompense. Richard a d'ailleurs fait remarquer "qu'on n'avait pas organisé de fête à son père après 50 ans de services aux usines Angus". Et Richard a raison. Ces fêtes ne sont nullement nécessaires. Et il a également raison, puisqu'on ne pourra sûrement pas empêcher ceux qui veulent lui rendre hommage de le faire, de vouloir

utiliser l'argent recueilli au profit d'une oeuvre de charité, en l'occurrence l'orphelinat Saint-Arsène.

Nous soulignons la semaine dernière dans un "coup de griffe" qu'il était absolument ridicule de remettre des récompenses en argent aux joueurs qui sont déjà bien payés. Il semble que Richard ait compris la même chose comme Mike Marshall l'avait fait précédemment beaucoup plus maladroitement. C'est vrai qu'Henri Richard n'a jamais voulu faire les choses à moitié.

Drapeau donnera-t-il suite au projet de Goldbloom?

(P.T.) - Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom a rendu public cette semaine son projet de village olympique qu'il avait, dix jours auparavant, déposé devant le Comité exécutif de Montréal et devant le Comité organisateur des Jeux olympiques.

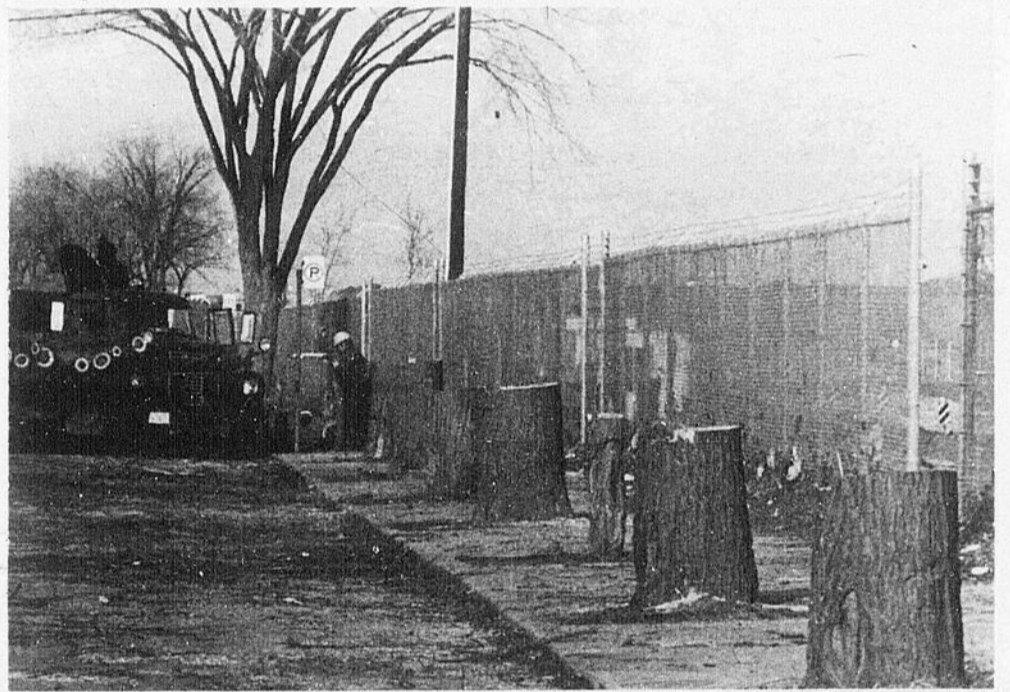
Depuis plusieurs mois, le ministre Goldbloom combat l'idée de village olympique permanent si chère au maire Drapeau. A prime abord, M. Goldbloom avait proposé des solutions absolument far-

felues comme "ses" bateaux ancrés dans le port de Montréal. Ses solutions ne faisaient pas le poids et le maire Drapeau en a vite fait son affaire. Cette fois cependant, M. Goldbloom revient à la charge avec un village qui coûterait aux environs de \$10 millions, formés de cinq catégories de logements possibles allant de la tente aux unités modulaires en béton en passant par les dômes, les maisons mobiles et les structures en fibre de verre.

Selon les arguments du

ministre, cette solution permettrait de récupérer cet espace vert qu'est le parc Viau. M. Goldbloom a aussi souligné que ces installations temporaires pourraient ensuite être réutilisées (prêtées, vendues ou données au pays hôte des Jeux en 1980, par exemple).

Reste à savoir si l'idée plaira au maire Drapeau. Notons que le ministre Goldbloom devra présenter un projet plus précis, incluant maintenant toutes les implications financières, avant la mi-mars 1974.



On a commencé cette semaine à sacrifier aux idées de grandeur du maire Drapeau les magnifiques arbres qui ornaient la rue Sherbrooke, non loin du futur stade olympique. (Photo Michel Elliott)

LA CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTRÉAL

est une institution coopérative qui coopère avec la classe ouvrière

BOYCOTTONS ET N'ACHETONS PAS

Tous les produits fabriqués par Canadian Gypsum Montréal-Joliette

- Planche mural (marque Sheetroch)
- Focklath
- Laine minérale (marque Red Wood)
- Tuile acoustique
- Bardeau
- Plâtre à finition (extérieur et intérieur, marque Red Top)
- Papier noir à couvertures
- Trussel steel (montants)
- Peinture (marque Gypsum)
- Tapis (marque Peter Textile)
- Briques (marque A.P. Green)
- Panneaux de bois naturel (vinyi marque Gypsum)
- Système à joints (marque Gypsum)

Tous les dépositaires FIRESTONE et RENAULT SAUF le dépositaire Renault - Longueuil.

Toutes les chaînes d'alimentation qui vendent des RAISINS et de la LAITUE POMMÉE de la CALIFORNIE sauf tous les COOPRIX qui n'en vendent pas.

Toutes les marques de CAFÉ instantané sauf Red Rose parce que le café volé en ANGOLA a réduit plus de 400,000 travailleurs angolais à l'esclavage.

PARCE QUE LES FABRICANTS DE CES PRODUITS EXPLOITENT LES TRAVAILLEURS